

Les postiers ouvrent leur messagerie autogérée

par Jacques GAGNON

Au moment où les négociations reprennent, aujourd'hui, entre le Syndicat des postiers du Canada et le gouvernement fédéral, les postiers du Québec inaugurent officiellement à Montréal leur service de messagerie autogérée.

Les objectifs de cette messagerie, de même que les services offerts, doivent être connus aujourd'hui. Tout ce qu'on peut dire pour l'instant, c'est que le service débute à Montréal et

pourrait éventuellement s'étendre à tout le pays.

La messagerie a déjà un centre de réception au Palais du Commerce, 1700 rue Berri, à la suite 50.

D'un autre côté, deux des négociateurs du syndicat ont déclaré, hier, lors de leur passage à Montréal, que la partie syndicale est confiante de pouvoir régler dès cette semaine l'épineuse question des aides occasionnelles.

Si elle y parvient, toutes les clauses

normatives seraient alors réglées et il ne resterait qu'à s'attaquer aux clauses salariales.

L'écart entre la demande et l'offre, en ce qui a trait au rattrapage depuis le 9 octobre 1974, est encore de 13 pour cent.

Le vice-président national du syndicat et chef négociateur, M. Jean-Claude Parrôt, a révélé hier que la demande est de 51 pour cent alors que la partie patronale est rendue à 38 pour cent.

"Pour 1975, on ne demande rien que 12 pour cent et pour 1976, rien que 12 pour cent. On ne va pas contre Trudeau", a-t-il ajouté.

Il a précisé que du côté financier, il reste encore à aborder la réduction de la semaine de travail; les vacances, qu'on veut porter à quatre semaines après 10 ans et à cinq semaines après 20 ans; les bonis d'ancienneté; les primes de fin de semaine; les primes de postes; les congés de préretraite.

M. Parrôt participait à la première

assemblée ouverte à tous les membres du Syndicat des postiers, au niveau du Québec. Elle avait lieu à Longueuil, hier, dans le cadre de l'Autorné show. En cette matinée ensoleillée, seulement environ 300 des quelque 5.000 personnes attendues se sont présentées, ce qui n'a pas empêché les orateurs de passer leurs messages.

Le président du local montréalais du Syndicat des postiers, M. Marcel Perreault, pour sa part, a demandé

aux personnes présentes de répandre la nouvelle "qu'il ne faut pas se faire de bile avec la loi anti-inflation de Trudeau".

M. Perreault a mentionné que les postiers ont été victimes des programmes d'austérité du gouvernement conservateur, dans les années 58-60, alors qu'on avait demandé aux fonctionnaires de se serrer la ceinture.

"Plus tard, ça été sous le gouverne-
Voir POSTIERS, page A 6

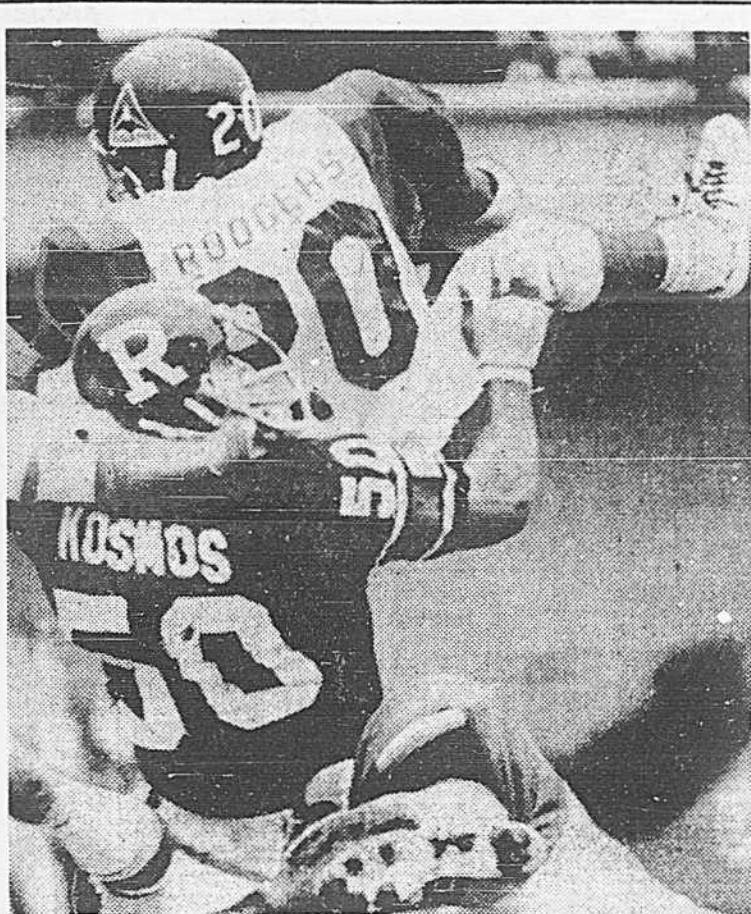
la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL
LUNDI 3 NOVEMBRE 1975,
91e ANNÉE, No 262,
64 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS
Abonnement: LUNDI AU SAMEDI \$1.40

METEO
Nuageux avec quelques averses.
Minimum: 8 — Maximum: 12
Demain: Peu de changement
Détails à la page A 2



46-6

Johnny Rodgers, qui se fait arrêter ici de belle façon par l'ex-Alouette Mark Kosmos, n'a presque pas été utilisé hier alors que les Alouettes, mal dirigés, ont été humiliés 46-6 par les Rough Riders d'Ottawa, qui leur ont ainsi ravi le championnat de la section Est de la ligue Canadienne de football.

— page B 1

Caouette remplacé d'ici un an

par Marcel PEPIN

OTTAWA — Le Crédit social du Canada aura un nouveau chef d'ici un an.

Ainsi en a décidé un Réal Caouette ovationné par ses militants, qui a servi aux quelque 275 délégués au Conseil national du parti réunis à Ottawa en fin de semaine un discours du bon vieux temps où l'humour, la doctrine authentique et la vision optimiste de l'avenir se côtoyaient avec bonheur.

Admettant pour la première fois en public que depuis bien longtemps sa santé ne lui permettait plus de consacrer le temps voulu à la tâche de leader, M. Caouette a par contre établi bien clairement que sa décision ne met pas fin à sa carrière politique. Si sa santé le lui permet, il demeurera député de Témiscamingue.

"Mes gens sont déçus de me voir abandonner la direction du parti, a-t-il confié à LA PRESSE, mais ils veulent me garder comme député. Je vais essayer. Je leur dois bien cela."

Pour M. Caouette, plus les problèmes économiques s'accroissent, plus la crédibilité du Crédit social s'affaiblit, et plus les chances de son parti d'occuper le vacuum politique qu'il

détecte présentement à travers le pays croissent.

"Il n'y a rien pour rapprocher les gens comme un problème commun, dit-il. Le problème économique est tel que les gouvernements ne savent plus par où commencer. Il est temps de redoubler d'ardeur pour faire connaître la solution créditiste à la grandeur du pays, lança-t-il à des militants enthousiastes."

A titre d'exemple de faillite des politiques économiques traditionnelles, M. Caouette a cité le cas de la baie James. "Il y a cinq ans, quand j'ai affirmé que ce projet coûterait \$25 milliards, on m'a traité de fou. On est rendu à \$18 milliards, si on compte l'intérêt sur les emprunts et quand ça sera fini, il faudra parler d'un coût global de \$35 à \$40 milliards. M. Bourassa a beau se trainer à quatre pattes devant le Shah d'Iran pour obtenir des capitaux, cela n'empêchera pas les contribuables actuels, leurs enfants et leurs petits-enfants de payer la dépense de la baie James, sans jamais en être propriétaire puisqu'elle appartiendra toujours aux financiers de New York ou d'Europe ou d'Iran."

Retrouvant sa forme devant un

Voir CAOINETTE, page A 6



Réal Caouette vient d'annoncer que son état de santé ne lui permet pas de continuer à diriger le Crédit social.

AUJOURD'HUI



Geishas

Que sont devenues les geishas. Profitant d'un séjour au Japon, notre reporter Pierre Vincent a mené sa petite enquête là-dessus. Elles existent encore, bien sûr, mais elles ne sont plus ce qu'elles étaient.

— page A 6

Italie

Figée depuis plus de trente années de démocratie chrétienne, la politique italienne prend un tournant décisif qui s'est manifesté par les résultats du débat sur le divorce, au printemps 1974, et encore plus par le résultat des récentes élections régionales. Dans une série de quatre articles, Louis-Bernard Robitaille a tenté de prendre la mesure de cette "révolution" politique. Il relève aujourd'hui, sur les grandes places publiques, des scènes qui parlent d'elles-mêmes.

— page A 9

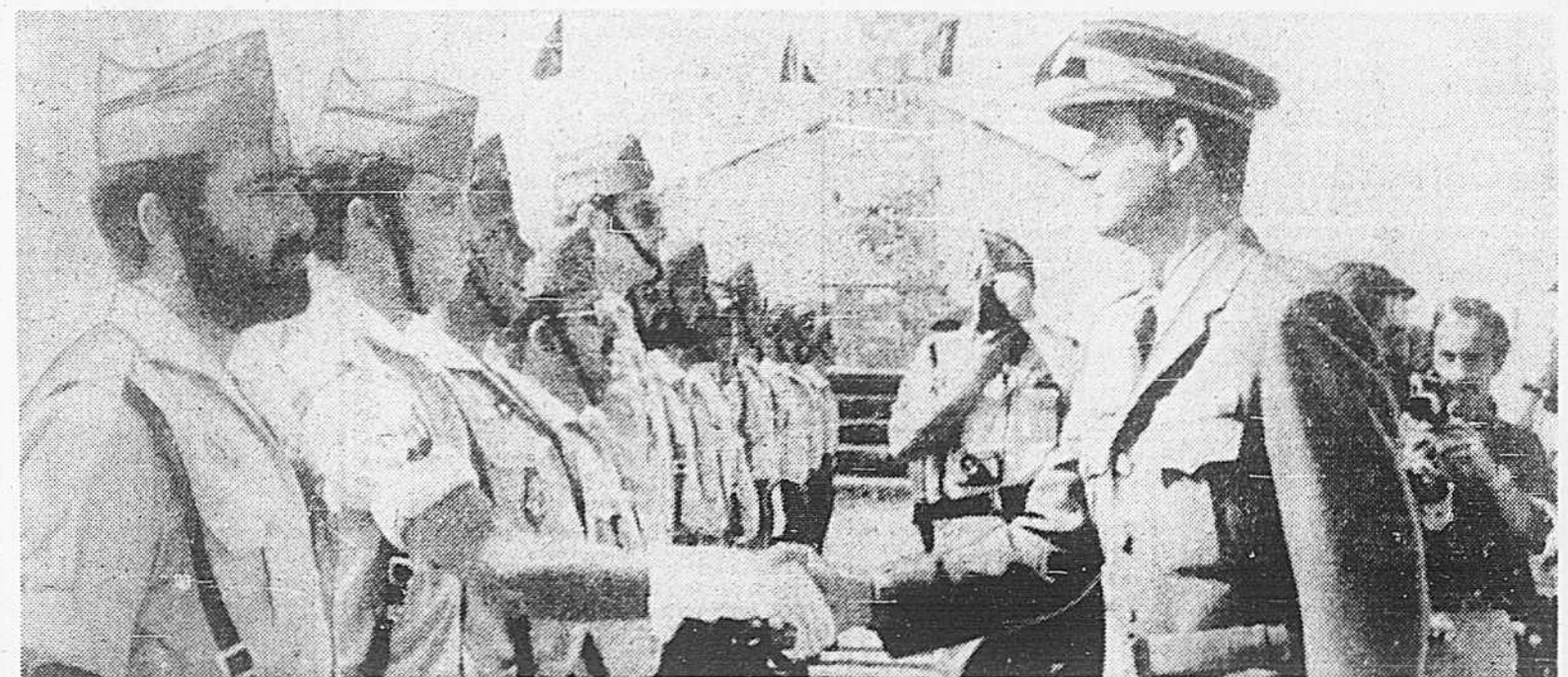
Les élections dans la région de Montréal

— page A 3 et A 12

Théâtre

Les journées de théâtre québécois qui se sont déroulées à Paris la semaine dernière semblent constituer une expérience positive, relate Louis-Bernard Robitaille. Les critiques ont été rares mais le public s'est montré très intéressé. "Quatre à quatre", de Michel Garneau, a fait l'objet d'un projet assez précis, tandis que "A toi pour toujours, ta Marie-Lou", de Michel Tremblay, a attiré deux grands théâtres parisiens. La formule des lectures spectacles semble avoir réussi.

— page D 1



Juan Carlos au Sahara occidental

Le prince Juan Carlos, chef d'Etat par intérim d'Espagne, s'est rendu, hier, à El Aaioun, capitale du Sahara occidental, souligner la volonté de Madrid de s'opposer "par tous les moyens" à la marche verte des 350.000 Marocains en direction du territoire.

— voir page C 1

Politique trouble au Pérou

par Pierre SAINT-GERMAIN
envoyé spécial de LA PRESSE

LIMA, Pérou — Lima, ville de trois millions d'habitants, a passé hier un dimanche calme, comme d'habitude, mais la situation politique n'est pas claire au Pérou, où vivent environ 1.000 Canadiens dont

quelques centaines de missionnaires. Le gouvernement des forces armées, qui se dit ni capitaliste ni communiste, s'appête-t-il à donner un coup de frein à la révolution? Telle est la question qu'on se pose depuis la mise à la retraite anticipée, jeudi dernier, du général Leo-

nidas Rodriguez, l'un des chefs militaires considérés comme des plus radicaux.

Le général Rodriguez commandait la Deuxième Région militaire du pays, dont dépendent les blindés de Lima, et il était chef du Système national d'information, c'est-

à-dire une sorte de ministère de l'Information.

La fin de l'épuration

Sejon des milieux bien informés, le départ — dans des circonstances demeurées obscures — du général
Voir PEROU, page A 6

<p>Date 31 octobre 1975</p> <p>PERFECTA</p> <p>6/36</p> <p>GROS LOT</p> <p>\$159,576.50</p> <p>(REPORTÉ À LA SEMAINE PROCHAINE)</p>	<p>NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE</p>						<p>MINI LOTO</p> <p>81769</p> <p>1769</p> <p>769</p>	<p>TIRAGE 31</p> <p> VENDREDI 31 OCT. 75</p> <p>31 Séries émises - 90.000 chacune</p> <p>POSSIBILITÉ DE:</p> <p>31 GAGNANTS DE \$5,000.</p> <p>248 GAGNANTS DE \$500.</p> <p>2511 GAGNANTS DE \$100.</p>	
	10	11	12	14	18	32			
	6 SUR 6		NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX				<p>NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +</p> <p>27</p>
	5 SUR 6		0		\$159,576.50				
	4 SUR 6		29		\$1,502.10				
5 SUR 6+		1768		\$68.40					
		2		\$14,520.90					

Fabien Roy et Choquette seront les points de mire à l'ouverture de la session mardi

par Marcel Desjardins
(De notre bureau de Québec)

QUEBEC — Deux députés retiendront particulièrement l'attention mardi après-midi alors que le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, convoquera les élus pour que se poursuive la 31ème session de la 30ième Législature.

Il s'agit de MM. Fabien Roy, député de Beauce-Sud, et Jérôme Choquette, député d'Outremont, deux parlementaires qui ont beaucoup fait parler d'eux récemment.

M. Roy a négligé de se plier à l'ultimatum servi par M. Camil Samson et le "caucus spécial" créditiste et il n'a pas renouvelé pour 10 heures lundi matin (comme on le lui demandait) sa profession de foi créditiste.

Joint par La Presse, hier, M. Roy, a décidé plutôt de laisser durer le suspens jusqu'à mercredi matin alors qu'il fera une déclaration aux journalistes. Aujourd'hui M. Roy est dans son comté, demain les travaux parlementaires l'occuperont toute la journée et mercredi il prendra le temps de répondre à M. Samson. En d'autres mots M. Roy, qui continue de croire plus que jamais au regroupement des forces politiques québécoises à l'intérieur "d'un véhicule neuf", veut clairement laisser savoir aux intéressés qu'il n'attache pas tellement d'importance à l'ultimatum du "caucus spécial".

En négligeant de se rendre aux désirs des dirigeants créditistes (M. Roy rappelle qu'il est formellement membre du RCQ et que sa carte portant le numéro 28622 est en vigueur jusqu'au mois d'avril prochain) le député de Beauce-Sud risque depuis 10 heures ce matin d'être expulsé purement et simplement du caucus créditiste.

Les expulsions sont monnaie courante dans la famille créditiste québécoise. On se souviendra qu'au lendemain des déboires créditistes de 1973, M. Yvon Dupuis avait alors prononcé l'excommunication de M. Camil Samson lui-même et c'est M. Roy qui, du parquet de l'Assemblée nationale, s'était ni plus ni moins que porté au secours de son collègue. Par ce geste, le député de Beauce-Sud devait encourir également l'anathème du clan Dupuis. "Vous me comprendrez, raconte M. Roy, si aujourd'hui je ne m'en fait pas trop devant de nouvelles tentatives d'exclusions."

M. Choquette

Le cas de l'ancien ministre de l'Éducation et de la Justice est beaucoup plus limpide même si on ignore toujours vers quel parti M. Choquette veut se diriger.

Le vendredi 26 septembre dernier, M. Choquette a quitté le cabinet Bourassa, le caucus libéral et le Parti libéral pour devenir député indépendant.

A une époque où il est fortement



M. Fabien ROY

question de regroupement des forces politiques québécoises fédéralistes mais non libérales, le nom de M. Choquette a été associé à toutes sortes d'hypothèses. Des rumeurs émanant du caucus libéral à Québec et véhiculées par des membres du PLQ à Montréal laissent entendre d'autre part que M. Choquette, comme l'avait prédit M. Bourassa, regrette désormais son geste et qu'il serait prêt à regagner les rangs libéraux.

Mais rien dans la conduite de M.

Choquette ne laisse présager un volte-face de sa part. Depuis sa démission, M. Choquette s'est réfugié dans une réclusion quasi totale se contentant de vaquer aux affaires de son comté sans jamais parler de son avenir. Plusieurs animateurs de l'hypothétique "troisième force" le verront bien à la direction d'un nouveau parti politique ("un véhicule neuf") alors que des observateurs politiques se demandent si M. Choquette ne rentrera pas tout bonnement chez lui lorsque son mandat de député d'Outremont prendra fin. Les débats parlementaires lui fourniront certes l'occasion d'apporter des précisions à ce sujet.

A moins d'un coup de théâtre, demain, le député d'Outremont fera partie des indépendants à l'Assemblée nationale, comme deux anciens collègues.

MM. Guy Leduc (Taillon) et Gérard Shanks (St-Henri), deux députés qui furent forcés de quitter le caucus libéral à la suite d'enquêtes menées par le ministère de la Justice à l'époque où il était dirigé par M. Choquette.

Si le sort de MM. Roy et Choquette continue de préoccuper le petit monde parlementaire de Québec, il est probable que les sujets les plus vivement discutés à la reprise de la session touchent la vie même des députés et leurs conditions de travail à l'Assemblée nationale.

Demain matin, lors du caucus libéral, les députés libéraux discuteront des directives fédérales anti-inflation-accepter ou pas la prochaine augmentation de salaire que leur accorde la

clause d'indexation qu'ils se sont votée l'an dernier.

Ils examineront également la proposition du whip, M. Louis-Philippe Lacroix qui aimerait instaurer un régime de rotation au sein de la députation libérale. Un régime semblable fut jadis mis en vigueur par M. Pierre Elliott Trudeau, à l'intention des ministres fédéraux. La technique fut régulièrement dénoncée par l'Opposition conservatrice.

A Québec, le Parti Québécois a déjà laissé savoir qu'il ne souscrirait ni à l'une ni à l'autre. Pas d'indexation de salaires pour le 1er janvier prochain et pas de régime de rotation.

Les ministres libéraux, se rendant au désir du premier ministre Robert Bourassa, ont déjà renoncé à leur augmentation de salaire de janvier prochain, afin de donner l'exemple dans le cadre de la lutte fédérale contre l'inflation.

Le député libéral de Ste-Marie, M. Jean-Claude Malépart, a déjà laissé savoir qu'il renonçait à cette augmentation et qu'il la verserait à des organismes sociaux de son comté si, collectivement, les députés ne décident pas d'amender la loi pour faire en sorte que ces sommes additionnelles ne leur soient pas versées comme le prescrit la loi.

Quant à l'absentéisme des députés libéraux, le PQ estime qu'un régime de rotation ne contribuerait qu'à camoufler les absences enregistrées au sein de l'imposante députation ministérielle, réduite à 99 depuis le départ de M. Choquette.



M. Jérôme CHOQUETTE

Les salaires, les absences, le projet de loi sur les conflits d'intérêt des députés et d'autres sujets aussi délicats que "l'affaire Morin" risquent d'échauffer les esprits au cours des prochaines semaines.

Les parlementaires libéraux, confrontés par le plus fort degré de mécontentement de toute l'histoire politique québécoise des dernières années comme l'a révélé le dernier sondage Crop, doivent éviter de ternir davantage l'image du PLQ en traitant de salaires, d'absentéisme et de conflits d'intérêt, des sujets qui prêtent traditionnellement à passablement de démagogie dans l'opinion populaire.

René Lévesque: le pouvoir est à la portée de la main

par Daniel L'HEUREUX

QUEBEC — C'est dans une véritable atmosphère de campagne électorale, où fusaient les attaques contre le

gouvernement, qu'a été confirmé hier le choix de Claude Morin comme candidat du Parti québécois dans le comté de Louis-Hébert.

LA MÉTÉO

Une série de perturbations arrivant de l'ouest traversent la province, apportant des passages nuageux et un peu de précipitation. Des averses sont prévues sur la majeure partie du territoire, sauf sur les régions montagneuses que recouvriront des chutes de neige.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 8 - Maximum : 12 Nuageux avec quelques averses	Peu de changement

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	6	10	Pluôt nuageux et averses	Nuageux
Outaouais	8	12	Nuageux et averses	Peu de changement
Laurentides	8	12	Nuageux et averses	Peu de changement
Cantons de l'Est	2	10	Nuageux et averses	Pas de changement
Mauricie	0	6	Nuageux et averses	Pas de changement
Québec	2	10	Nuageux et averses	Pas de changement
Lac-Saint-Jean	0	6	Nuageux et averses	Pas de changement
Rimouski	0	7	Ch. de neige suivie de pluie	Nuageux et averses
Gaspésie	0	7	Ch. de neige suivie de pluie	Nuageux et averses
Baie-Comeau	0	7	Ch. de neige suivie de pluie	Nuageux et averses
Sept-Îles	0	7	Ch. de neige suivie de pluie	Nuageux et averses

au Canada

	Aujourd'hui		Min.	Max.
Colombie Britannique	Averses	Vancouver	7	12
Alberta	Nuageux	Edmonton	-2	6
Saskatchewan	Ensoleillé	Régina	-2	10
Manitoba	Dégagement	Winnipeg	2	8
Ontario	Nuageux	Toronto	8	13
Nouveau-Brunswick	Averses	Frédéricton	1	11
Nouvelle-Écosse	Averses	Halifax	3	12
Ile-du-Prince-Édouard	Averses	Charlottetown	3	12
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	2	8

si vous partez

Aux États-Unis			Min.	Max.	Min.	Max.		
New York	15	22	Chicago	15	17	Nile-Orléans	16	26
Washington	10	23	San Francisco	10	23	Miami	23	28
Boston	12	22						

Vers les capitales

Amsterdam	—	11	Londres	—	11	Stockholm	—	8
Athènes	—	22	Le Caire	—	25	Sydney	—	18
Berlin	—	8	Lisbonne	—	17	Tokyo	—	13
Bruelles	—	10	Madrid	—	13	Tunis	—	22
Casablanca	—	18	Moscou	—	0	Vienne	—	7
Genève	—	12	Paris	—	9	Varsovie	—	5
Hong Kong	—	23	Rome	—	20			

Vers les plages

Acapulco	25	32	Bermudes	21	23	Nassau	25	29
Mexico	12	22	La Barbade	23	29	Rio de Janeiro	21	26

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Toute la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400". Part de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40	REDACTION	285-7070
Lundi au vendredi \$1.25	EDITORIAL	285-7030
Samedi seulement 0.50*	PROMOTION	285-7100
	RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		
par porteur:	PETITES ANNONCES (annonces classées)	285-7111
Lundi au samedi \$16.80 \$33.60 \$67.20	Commandes	285-7205
Lundi au vendredi \$15.00 \$30.00 \$60.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Samedi seulement* \$13.00 \$26.00	Pour changer ou annuler	285-7205
	du lundi au vendredi: 9h à 16:30h	
par courrier:	GRANDES ANNONCES	
Lundi au samedi \$28.60 \$57.20 \$114.40	Détailants	285-7300
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80	National, Télé-Press, Vacances, voyages	285-7396
Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04	Carrières et professions, nominations	285-7320
* Minimum de 26 semaines	COMPTABILITÉ	
Côte-Nord, par avion, 0.50*	Grandes annonces	285-6892
	Petites annonces	285-6901

"Pour la première fois, le pouvoir est à la portée de la main", a lancé le chef du PQ, M. René Lévesque.

"Les libéraux s'interposent entre les Québécois et l'avenir. Il faut qu'ils partent. Voilà une première tâche de salubrité politique à laquelle nous devons nous attaquer", a dit pour sa part M. Claude Morin, qui devenait le deuxième candidat à être choisi, au sein du Parti québécois, en vue des prochaines élections.

Le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, partageait les mêmes préoccupations: "Pour se débarrasser du gouvernement, il n'y a pas 36 solutions, il y en a une: il faut faire de la politique."

L'assemblée tenue hier à Sainte-Foy reflétait donc nettement l'abus-tissement des plus récentes préoccupations débattues au sein du Parti québécois en vue de mettre l'accent sur la prise du pouvoir. Et comme M. Claude Morin était seul sur les rangs pour être désigné comme candidat du PQ dans Louis-Hébert, cette assemblée pour le choix d'un candidat, à laquelle assistait 700 personnes, a pris une tournure donnant un avant-goût de ce que pourrait être la prochaine campagne électorale du Parti québécois.

Ce fut en tous cas l'occasion pour le chef du Parti québécois de dire que "ça pourrait arriver très bientôt que le Québec se débarrasse de ce gouvernement-là".

"Il y a une espèce de vomissement qui se prépare au Québec puis si on ne la voit pas cette espèce de viande avariée, ce sera de notre faute", a dit M. Lévesque.

En plus de "cette urgence de prendre le pouvoir pour le nettoyer", le chef péquiste a exprimé sa confiance que "avec le référendum, avec la consultation, de toute façon en contact avec les citoyens, on va réussir à atteindre notre objectif: une fois tous les dossiers expliqués, une fois qu'on aura prouvé qu'un gouvernement honnête et propre peut exister, le Québec, massivement, va opter pour s'appartenir".

M. Lévesque n'a pas été le seul à faire allusion aux scandales qui ont éclaboussé le gouvernement. "Ce ne sont pas nos libéraux que rejettent de leurs rangs quelque individu d'allure interlope", a noté Claude Morin.

Plus sobre, l'autre Morin — Jacques-Yvan — a parlé de la dégradation de la moralité publique. "Pour le chef parlementaire du PQ, cette dégradation est cependant tangible sur tous les plans."

"On habitude les gens, a dit M. (Jacques-Yvan) Morin, à l'idée que ce qui est important, c'est qu'il y ait quelque chose dans le frigidaire. Le fédéralisme rentable est la traduction de cet appel à l'estomac."

"Quant au libéralisme économique, c'est avant tout un laissez-faire: au plus fort la poche", a-t-il ajouté.

Quant à Claude Morin, qui n'avait été défait que par 777 votes dans Louis-Hébert en 1973, il a annoncé qu'il s'ouvrirait prochainement un "bureau de comté" pour mieux prendre contact avec les électeurs.

La semaine dernière, un premier candidat péquiste avait été choisi d'ans Vaudreuil-Soulanges, Mme Louise Currier.

Interrogé par les journalistes, le chef du PQ, M. Lévesque, a indiqué qu'il fallait s'habituer à ce que son parti, devenu l'Opposition officielle, accomplisse son rôle de "démolition du gouvernement" mais a souligné que l'assemblée d'hier dans Louis-Hébert ne marquait pas nécessairement le style de campagne électorale que le PQ décidera éventuellement d'adopter.

Fait significatif cependant, M. Lévesque a précisé, en réponse à une question, que "le budget de l'An I d'un Québec indépendant", qui avait occupé une place centrale dans la campagne de 1973, ne serait pas un élément de la prochaine campagne, à tout le moins pas sous la même forme.

VINYLE RIGIDE

pour portes et fenêtres

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES:

- Réduction considérable de l'infiltration d'air, grâce à ses doubles coupe-froid.
- Le cadre est d'une composition spéciale de Géon (VINYLE) blanc pour une isolation exceptionnelle au pourtour.
- Aucun entretien autre que le lavage.

Distributeur de la fenêtre

SUPERVISION

ET SOLARIS

En dimension standard pour construction.

GARANTIE 5 ANS

13525 est. rue Sherbrooke
Montréal, Qua.
H1A 3V4
354-2022

En forme pour l'automne... VIC TANNY

OFFRE SPÉCIALE D'INTRODUCTION

\$5

1 MOIS

PROGRAMME DE MISE EN FORME POUR L'AUTOMNE

Offert pour un temps limité seulement!

Découvrez santé, plaisir et détente... dans le monde merveilleux de Vic Tanny

Les activités de plein air cet été sont déjà chose du passé. Il est temps de vous mettre en forme pour l'automne, avant de renouveler votre garde-robe. Hommes ou femmes, n'oubliez pas que... peu importe le vêtement, l'important c'est... ce qu'il y a dedans.

Pour \$5 seulement, vous pouvez voir l'AUTOMNE EN BEAUTÉ grâce à un programme de mise en forme Vic Tanny, d'une durée de 1 mois.

Vous pourrez profiter de tous les avantages du club pendant un mois entier, tout comme les membres ordinaires. Les moniteurs de Vic Tanny vous traceront un programme personnel de mise en forme, qui vous aidera à perdre les livres et les poudres superflus aux endroits importants! Prenez la résolution de perdre de 5 à 12 livres et de 2 à 5 pouces à la taille, aux hanches, aux jambes et aux cuisses, à la manière agréable de Vic Tanny, avec un guide alimentaire et les appareils d'exercice et d'affermissement exclusifs à Vic Tanny. Ensuite vous pourrez vous offrir un bain-tourbillon chaud à effet de massage, un bain sauna, un bain de vapeur, une baignade rafraîchissante dans la piscine tropicale et un bronzage dans la saie solaire "California"... vous vous découvrirez ainsi une vitalité et un charme nouveaux grâce à Vic Tanny.

OFFREZ-VOUS LA GAMME LA PLUS COMPLETE D'AVANTAGES SANTÉ/BEAUTÉ AU CANADA:

- Piscine tropicales
- Bains tourbillon chauds
- Saunas de mise en forme avec moquette
- Pistes de course*
- Aménagement esthétique
- Bains sauna scandinaves
- Bains de vapeur turcs
- Courts de squash*
- Saunas d'inhalation eucalyptus
- Salles solaires à l'ultra violet "California"
- Messages professionnels
- Examen physique*
- * Non offert dans certains clubs

8 CLUBS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

COMMUNIQUEZ AVEC LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Place Bonaventure	666 3932	Longueuil, Place Desormeaux	651-7770
Centre commercial Rockland	341-3811	Montréal-Nord, Place Bourassa	326-8240
Centre commercial Côte-Saint-Luc	482-7415	Ville LaSalle, Place Newman	366-8080
Chomedey 1278, boul. Labelle	687-1916	Mail West Island	683-2130

CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

Les maires de la CUM sont réélus

Avec la victoire, hier, des maires de LaSalle et de St-Raphaël de l'île Bizard, les élections dans la Communauté urbaine de Montréal auront favorisé à 100 pour cent les équipes en place, à quelques exceptions près au niveau des conseillers.

Les maires Réginald Dawson de Montréal, Pierre Desmarais II d'Outremont et D. C. McCallum de Westmount avaient en effet été réélus par acclamation dimanche dernier de même que les deux nouveaux venus, MM. C. F. Duff, de Senneville et Sam Elkas, de Kirkland.

Lutte serrée à LaSalle

À LaSalle, le maire Gérard Raymond n'a pas eu la victoire facile. Talonné par son adversaire, M. André Poupard, ce n'est que vers le milieu du dépouillement du scrutin qu'il a vu sa légère avance augmenter graduellement. Les citoyens de LaSalle ont d'ailleurs élu deux candidats de l'opposition, soit MM. Guy Bouchard et Louis-Marie Gagnon, et ont failli en élire un troisième, M. Gilles Beauchamp. Ce dernier a perdu par 3 voix seulement contre le candidat du maire, M. Robert Gagné. Il faut s'attendre à un recomptage judiciaire dans ce quartier. En cas d'élection du candidat de l'opposition, le conseil se trouverait divisé en deux camps égaux.

À l'île Bizard le Dr Bernard Patry

l'a facilement emporté sur son adversaire à la mairie, M. Edouard Caucher. Le maire Patry a recueilli trois fois plus de votes que son adversaire.

Les membres de l'équipe Patry, soit MM. Fernand Théorêt, Claude Leroux et René Quenneville ont tous été réélus sans difficultés.

On garde le statu quo

Les élections municipales dans les villes de la CUM ont favorisé à 100 pour cent les équipes en place. Quant aux nouveaux venus, il leur suffisait de recevoir l'appui de l'équipe en place pour se faire élire facilement. Le maire Guy Descary de Lachine, président de la Conférence des maires, a vu dans ces résultats la confirmation que les citoyens de banlieue sont actuellement satisfaits du travail accompli au niveau local, face au gouvernement métropolitain. Il s'est dit heureux de voir ses collègues facilement reportés au pouvoir et les a vivement félicités. Pour le maire Descary et les maires réélus, ces victoires constituent un vote de confiance face à la sauvegarde des intérêts de la banlieue dans la CUM.

La première mission de taille qui attend les nouveaux élus est le débat du budget de la CUM — \$287 millions — le 14 novembre prochain. Ce budget promet d'ores et déjà des discussions vives et de fortes contestations de la part de la banlieue.

Chambly, Saint-Bruno et Beloeil se donnent de nouveaux conseils

par Lucien RIVARD

Les électeurs de Beloeil, Chambly et Saint-Bruno ont opté pour le changement au cours du scrutin municipal d'hier et se sont dotés de conseils municipaux littéralement transformés.

Beloeil, où trois équipes étaient en présence, le gérant de la Caisse populaire locale, M. Jacques Meunier, s'est accaparé 45,4 pour cent du suffrage exprimé tout en réussissant à faire élire quatre membres de son équipe pour prendre la tête du nouveau conseil.

Le maire sortant, M. Philippe Vézina, qui dirigeait les destinées de la ville depuis six ans, n'a reçu l'appui que de 27,6 pour cent des électeurs et un seul membre de son équipe, le conseiller sortant Armand Lamoureux, a réussi à se faire élire.

Le troisième candidat à la mairie, M. Robert Bastien, a recueilli 27 pour cent du vote, talonnant de près M. Vézina. Un membre de son équipe a toutefois été élu.

Beloeil s'est donc doté d'un nouveau maire et de quatre nouveaux conseillers au cours de ce scrutin. Seuls MM. Armand Lamoureux et Pierre Cloutier ont maintenu leur position face au raz de marée.

Chambly: un rescapé

À Chambly, un seul conseiller sortant, M. David Nassif, a résisté au désir de changement.

M. Gervais Désourdy, qui avait déjà occupé le fauteuil de maire il y a plusieurs années, a réussi un retour fructueux dans l'arène municipale, l'emportant avec 1521 voix, soit 97 pour cent de priorité sur son plus proche rival, le conseiller sortant Marcel Arpin.

Le maire sortant, M. Julien Lachapelle, s'est classé troisième avec 833 voix.

Les électeurs de Chambly ont élu leur première femme au conseil municipal en la personne de Mme Marie-Marthe Lévesque, alors que le prési-

dent du Parti québécois de Chambly, M. Luc Tremblay, réussissait également à se faire élire.

Les citoyens, qui ont voté dans une proportion de 55 pour cent (comparativement à seulement 37 pour cent en 1971), devront toutefois retourner aux urnes sous peu, du moins ceux du quartier no 3.

En effet, à la suite d'une erreur d'impression sur le bulletin de vote, le président d'élection a statué que les candidats à ce siège, MM. Henri Blaquière et Gérard Mongeau (sortant), attendront quelques semaines pour subir le test des électeurs de leur quartier.

Balayage à Saint-Bruno

Les électeurs de Saint-Bruno ont également fait table rase de leur ancien conseil en élisant un nouveau maire et cinq nouveaux conseillers.

M. Serge Dazé, conseiller sortant du quartier no 1, qui briguaît les suffrages à la mairie, a obtenu une majorité de 512 voix sur le maire sortant M. James Verge, l'emportant avec 2,732 voix.

Le conseiller sortant du quartier 4, M. Guy Mercier, avait été déclaré élu lors de la mise en nomination, faute d'opposant. Les trois autres conseillers sortants ont perdu la poussière aux mains de nouveaux venus.

Mme Phyllis Trépanaine, une journaliste locale, a recueilli la plus importante majorité chez les conseillers avec 180 voix de priorité sur son rival. C'est d'ailleurs dans son quartier que le pourcentage du suffrage exprimé a été le plus fort.

Pour Saint-Bruno, il s'agit du deuxième balayage en autant d'élections. En 1971, la population avait boudé le parti municipal de M. Lalonde. Toutefois, le pourcentage de suffrages exprimés a baissé à 45,9 pour cent.

À Laprairie, le maire sortant, M. Jean-Marie Lamoureux, a repris sa place pour le prochain terme, défaisant par 1,929 voix à 1,276 son unique adversaire, M. Roméo Brisson.

M. Lamoureux a réussi à faire élire trois membres de son équipe alors que les autres sièges tombaient aux mains de candidats indépendants.

Deux conseillers sortants, MM. Paul Godin et Jean-Paul Auclair, ont été défaits.



photos Pierre Côté, LA PRESSE

L'Automne-show... des postiers

L'Automne-show 75, le deuxième de la série, est maintenant chose du passé. Il faudra attendre environ une semaine avant qu'on en connaisse le bilan. Le coordonnateur, M. Guy Bisailon, est cependant optimiste et estime que l'assistance a été supérieure à l'an dernier, même si elle pouvait paraître moindre. Il attribue le changement à la nouvelle formule qui fait qu'il y avait de moins grosses foules que l'an dernier mais qui a permis à un plus grand nombre de personnes de circuler pendant les 48 heures consécutives qu'a duré l'événement. Et c'est dans le cadre de l'Automne-show que les postiers du Québec ont tenu leur première assemblée provinciale. Ils ont fait le point sur leur conflit et les pancartes étaient là pour expliquer les différents points en litige.

Pasolini est assassiné: garçon de 17 ans détenu

ROME — Le célèbre cinéaste italien Pier Paolo Pasolini a été assassiné dans la nuit de samedi à dimanche par un jeune homme qui dit avoir agi en légitime défense, après avoir repoussé les avances homosexuelles du metteur en scène de 53 ans.

Le cadavre de Pasolini a été découvert vers 6h30, hier, dans un terrain vague, près de la plage d'Ostie, par le propriétaire d'une petite villa en construction à proximité. Un véhicule avait passé sur le corps, qui avait le crâne défoncé et le visage défiguré.

Un pieu de bois, arraché à la palissade protégeant le chantier de la villa, gisait près du corps.

Un peu plus tôt, au terme d'une poursuite, des policiers arrêtaient Giuseppe Pelosi, 17 ans, au volant de l'Alfa-Roméo GT du metteur en scène. Des lambeaux de chair et des morceaux de vêtement étaient restés accrochés au châssis de l'automobile.



Giuseppe PELOSI

Le garçon, apprenti boulanger de son métier, est immédiatement passé aux aveux. Il a été inculpé d'homicide volontaire et écroué à

la prison "Reine des cieux", de Rome.

La version de Pelosi

Selon ces aveux, racontés en détail à la presse par la police, Pelosi se trouvait à la terrasse d'un café, près de la Gare centrale de Rome, samedi soir, lorsque, vers 23 h 00, Pasolini s'arrêta au volant de sa voiture.

Après avoir proposé une promenade au jeune homme, le cinéaste l'emmena dîner à un restaurant. Ils remontèrent ensuite dans la voiture et Pasolini démarra en direction d'Ostie, où il gara le véhicule dans un endroit isolé, près de la plage.

Tous deux sont alors sortis de la voiture.

"Il voulait avoir des relations sexuelles avec moi et je ne voulais pas. Nous nous sommes disputés violemment. Pasolini a ramassé un bâton et m'a frappé à la tête", a raconté Pelosi.

Il dit avoir à son tour pris le bâton et battu le metteur en scène à la tête, jusqu'à ce que celui-ci s'effondre.

Pris alors de panique, le jeune Giuseppe a sauté au volant de l'Alfa-Roméo et pris la fuite, écrasant par inadvertance le corps de Pasolini qui gisait par terre.

Une blessure à la tête

C'est d'ailleurs sa conduite folle au volant qui attira l'attention des policiers, ceux-ci pensant d'abord avoir tout simplement affaire à un voleur de voiture.

Mais Pelosi devait rapidement reconnaître le crime à la suite de la découverte du corps du metteur en scène.

La police précise que les enquêteurs ont retrouvé sur les lieux du crime une bague appartenant au jeune homme.

Elle a d'autre part indiqué que le garçon avait effectivement une blessure à la tête.

Quant au médecin-légiste, il a déterminé que Pasolini est mort d'une fracture du crâne, après avoir été frappé à plusieurs reprises à la tête avec un morceau de bois.

La grève du zèle des infirmières dure toujours

Environ 2.000 infirmières d'une trentaine d'hôpitaux du Québec ont fait la grève du zèle depuis le début de la fin de semaine pour protester contre la décision du gouvernement d'annuler la rencontre qui devait avoir lieu avec les représentants des Infirmières Unies. Un porte-parole syndical a déclaré que les offres salariales devaient être présentées à cette rencontre.

Les infirmières ont l'intention de poursuivre leur grève du zèle jusqu'à ce que le gouvernement présente ses offres. Elles se sont présentées au travail en tenue civile, ont refusé de répondre au téléphone, de faire les lits et différentes autres tâches qu'elles jugent ne pas être sous leurs responsabilités.

Dans la majorité des grands hôpitaux touchés, tels que le Royal Victoria, le Reddy Memorial et le Montréal General, les soins ont continué d'être dispensés normalement.

Selon un porte-parole syndical, le gouvernement offrirait aux infirmières une augmentation de salaire de 44 p. cent qui porterait le salaire de base de \$136 à \$201 et le salaire maximum de \$219 à \$291.

Les Infirmières Unies refusent toutefois de considérer ces chiffres puisque l'offre n'a pas été faite à la table des négociations. Depuis deux semaines, les infirmières auraient d'autre part réduit leurs demandes de \$1,045 par mois, ce qui représenterait la parité avec les infirmières de l'Ontario, à \$988.

Le premier ministre Bourassa a expliqué au cours de la fin de semaine que l'offre de 44 p. cent d'augmentation provenait de suggestions faites par des fonctionnaires. Il a précisé qu'il n'avait pas eu le temps d'étudier les implications financières d'une telle augmentation, mais que si elles devaient être consenties, le gouvernement serait obligé d'emprunter de l'argent pendant 20 ans.

M. Bourassa a dit que les offres seraient probablement présentées demain.



Pier Paolo PASOLINI



VENTE
LOCATION
AU MEILLEUR PRIX



Support parfait pour veines variqueuses.

BAS ELASTIQUES en nylon diaphane sans couture

par Bauer & Black

Ces bas nouveaux, plus légers et plus élégants vous assurent un confort jusqu'ici inégalé. Longueur au-dessus du genou, pied complet. Choix de deux épaisseurs.

BAS de toilette	BAS culotte
Ord.: '23"	Ord.: '18"
\$1880	\$1480

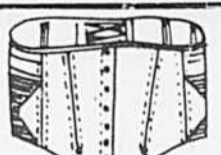
Talonnière et peau de mouton synthétique pour prévenir plaies de lit, appareils à pression, colliers, appareils traction, urinaires, cannes, béquilles, bretelles, redressement, marchettes, chaises d'aisance, baigns de siège, etc., etc.

TOUT AU MEILLEUR PRIX

921 est. rue Sainte-Catherine
842-9622

SARRAZIN & CHOQUETTE
J. P. LAMY, A. LAJEUNESSE, R. SAURO, Profs.

Services orthopédiques
À
PRIX COUPÉS



BANDES ET CORSETS anatomiques au serrage ou ombilicales pour hommes et femmes.

AU MEILLEUR PRIX



BANDES POUR HERNIES inguinales, scrotales ou ombilicales avec ceinture élastique ou à ressort. Simples ou doubles.

AU MEILLEUR PRIX

CORSETS MÉDICAUX Corsets pour femmes obèses, ceinture pour support pour le dos, des talons, flexibles.

permettant un ajustement parfait, soutien abdominal et support pour le dos.

AU MEILLEUR PRIX

6511, rue Saint-Hubert
272-8233

Cours de fleuriste
Atelier de Montréal
Inf. — 744-2150
Cours donné par Pierre-J. Hébert, auteur de l'ABC du Bouquet
Permis no 749518
Ministère de l'Éducation
Culivis Personnalisée

BETOURNAY & CRONE OPTOMÉTRISTES
CHEZ SIMPSONS
L. A. Betournay — S. R. Crone — J. P. Cardinal — C. Lemire
P. Meunier — S. Mongeon — L. Morneau
Docteurs en optométrie
En ville, au septième 842-3241, poste 676
Fairview, Pointe-Clara, niveau du Promeneur 637-4870, poste 242
Les Galeries d'Anjou, niveau du Promeneur 353-3300, poste 341
Le Carrefour Level, étage supérieur 687-1540, poste 242

M. Trudeau et le leadership

Le premier ministre Pierre Trudeau a dit en fin de semaine que son parti risquait d'être écarté par l'électorat pour avoir introduit un contrôle sévère des prix et des salaires mais que, conscient de cette éventualité, il a décidé d'agir quand même dans l'intérêt de tous les Canadiens.

Cette déclaration est habile parce qu'elle dit aux gens que pour son gouvernement l'intérêt du pays prime l'intérêt partisan. Mais ça ne l'empêche pas pour autant d'être fondée sur une hypothèse plausible, surtout si on se réfère à l'argument que M. Trudeau invoquait le 30 septembre dernier, devant Peter Newman, éditeur de l'édition anglaise du magazine Maclean's.

— Les contrôles des prix et des salaires, disait M. Trudeau, sont pour moi une forme d'autoritarisme, lequel consiste pour l'Etat à dire à chaque individu ce qui est bon pour lui. Je ne crois pas que le peuple se laisserait dicter tout le temps ou très longtemps par l'Etat ce qui est bon pour lui.

Après avoir souligné qu'il préfère en général laisser agir le libre choix des citoyens, il reconnaissait toutefois qu'en de rares cas l'autoritarisme se justifie. Comme il tente de nous le prouver depuis le 13 octobre.

Les interventions autoritaires et exceptionnelles de l'Etat sont pour M. Trudeau des manifestations de leadership. A plusieurs reprises depuis

trois semaines, dans le cours de sa tournée canadienne de persuasion, il a qualifié ainsi les contrôles: anti-inflationnistes en rappelant à ses auditeurs: "Vous nous avez demandé du leadership, vous allez en avoir." Mais ces appels au leadership sont pour lui mauvais signe:

— La démocratie est en recul dans le monde, disait-il dans un récent discours. Même au Canada on réclame du leadership; on demande au gouvernement: "Dis-nous quoi faire!" Moi je n'aime pas dire quoi faire aux gens.

Il est vrai que cette notion de leadership est celle que presque tous les observateurs invoquent quand ils analysent le comportement d'un gouvernement, soit pour lui reprocher de ne pas en avoir quand il donne l'impression de vouloir respecter la volonté populaire et de rechercher le consensus, soit pour l'accuser d'être dictatorial quand il fait preuve de détermination, d'esprit de décision et de fermeté dans la poursuite de ses objectifs.

Considéré ainsi, le leadership ce serait ce qui manque à un gouvernement faible et ce qui rend détestable un gouvernement déterminé.

Le mot leadership est un de ces termes qui apportent plus de confusion que de clarté dans la discussion publique parce que personne ne se donne la peine d'en approfondir le sens.

M. Trudeau a raison de dénoncer comme dan-

gereux ce leadership qui consiste pour un gouvernement à décider de manière systématique et autoritaire ce qui est bon pour le bonheur des citoyens et régler leur vie en conséquence. Je dis de manière systématique. Parce qu'un leadership de cette nature est parfois bon, quand il est exceptionnel et que la matière est bonne. Je pense à certaines politiques qui vont à l'encontre du consensus ou qui ne jouissent pas d'un très large appui populaire, mais que le gouvernement prend sur lui d'imposer au nom de l'intérêt supérieur de la collectivité: par exemple l'abolition de la peine de mort, l'aide étrangère, l'accueil aux immigrants, l'égalité juridique de la femme, la réhabilitation des prisonniers, etc.

Mais outre le leadership interventionniste qui limite la liberté des citoyens et qu'il est imprudent de réclamer sans discernement, il est peut-être un autre leadership que les gouvernements devraient exercer sans crainte parce qu'il est essentiellement démocratique. C'est-à-dire un leadership moral qui découle d'une conduite exemplaire. Dans son discours du 13 octobre dernier, M. Trudeau ne rappelait-il pas que lorsque l'exemple vient de haut, il est suivi pour signifier que le mauvais exemple donné par certains groupements puissants en matière d'inflation avait un effet d'entraînement dans le peuple?

Par exemple, face à la crise actuelle, le gou-

vernement comme tel, mais aussi chaque ministre, chaque député, chaque sénateur, ne devrait-il pas donner l'exemple de la plus rigoureuse retenue et réduire de manière spectaculaire toutes les dépenses compressibles, y compris la hausse exagérée de leurs salaires? Mais au-delà de la crise, le gouvernement ne devrait-il pas toujours exercer un leadership moral par son intégrité scrupuleuse, sa franchise, son respect de la volonté populaire dans ses justes aspirations, son souci de faciliter la participation des citoyens dans l'élaboration des choix politiques qui les concernent, par sa volonté de donner l'exemple de la concertation qui est aujourd'hui nécessaire pour résoudre des problèmes sociaux d'une ampleur et d'une complexité inusitées?

En démocratie libérale peut-on donner un autre sens au mot leadership que celui qui se définit par un ensemble d'attitudes gouvernementales exemplaires qui entraînent les gens à choisir librement de se comporter en citoyens responsables?

M. Trudeau voit dans la lutte anti-inflationniste un test qui permettra d'apprécier si la volonté de collaborer démocratiquement avec le gouvernement existe toujours chez les Canadiens. S'il veut que l'examen soit positif, M. Trudeau devra s'assurer que son leadership autoritaire soit assorti d'un leadership moral non équivoque, qui donnera sa crédibilité au premier.

Marcel ADAM

bloc-notes

La violence, au sport et ailleurs

La violence au hockey, ça semble être un sujet réservé aux amateurs de sport. Parce qu'on parle de la détérioration du jeu, du danger des blessures, des carrières brisées. Et plus la violence augmente, plus il se trouve des gens pour dire qu'ils ne veulent plus s'intéresser aux sports parce qu'il y a trop de violence. Ils gueulent et s'en lavent les mains. En fait, on agit là comme dans tous les autres secteurs de la démocratie.

Ce genre d'attitude, comme dans tous les secteurs de la démocratie, est désastreuse. Car ce n'est pas vrai que l'on puisse se retirer des points chauds de la vie avec une conscience tranquille. A moins de cultiver l'obscurantisme. Et de se convaincre que le hockey n'est pas à l'image de notre société, que cette violence n'existe que sur les patinoires, que le sport est autre chose que la vie.

Que faudra-t-il faire pour vaincre tout le monde que la violence au hockey concerne toute la société?

Dans certaines villes de province, le club de hockey, membre de la Ligue junior du Québec, fournit la principale distraction d'une bonne partie de la population. On soutient son équipe de tout son coeur. Je dis bien: de tout son coeur. Et s'il faut gagner un match en assomant les joueurs de l'équipe adverse, prenons les moyens nécessaires. De plus, les jeunes

joueurs ne peuvent donner une qualité de jeu comparable à celui des professionnels; aussi bien avoir de belles batailles, ça remplace le talent.

Des propriétaires de palais des sports obligent leurs entraîneurs à exiger la violence de leurs joueurs; des entraîneurs misent sur la violence pour remporter des victoires. Quand se produit un accident désastreux comme à Sherbrooke, récemment, les dirigeants de la Ligue déclarent: "C'est un accident..." Si la même agressivité s'était produite à l'extérieur, à deux coins de rue de là, l'agresseur aurait été arrêté et envoyé en prison.

Quand Jacques Laperrière, entraîneur d'une équipe de cette ligue, a critiqué récemment le travail des arbitres qui permettaient sur la glace une rudesse excessive, il a été mis à l'amende pour avoir tenu des propos qui pouvaient nuire au bien de la Ligue... C'est vous dire le genre de personnes et le genre de valeurs qui priment dans cette Ligue.

Il ne faut pas oublier que la Ligue junior du Québec est celle qui a le plus d'équipes au Québec, celle qui forme les jeunes de 16 ans, celle qui nous prépare des joueurs professionnels qui auront le droit de gagner \$100,000 par année parce qu'ils auront appris à se battre. C'est profitable: à Philadelphie, on en a fait un élément

capable de donner une coupe Stanley.

Donc, d'une part, on enseigne aux jeunes, à ceux qui deviendront professionnels comme à tous les autres, que la violence peut remplacer l'adresse. On vend l'idée aux foules. On alimente des villes de ces valeurs. Il n'y a pas que le sport qui en soit touché. Toute la vie en est teintée.

Parfois, ailleurs que chez nous, un homme se lève. A Winnipeg, Bobby Hull, qui n'a rien d'un efféminé, a fait la grève d'une partie pour dire son opposition à la violence actuelle dans sa propre ligue professionnelle. En Ontario, le procureur général de la province a déclaré qu'il prendrait des mesures sévères contre ceux qui utiliseraient la violence sur les patinoires dans quelque ligue professionnelle que ce soit. Ailleurs que chez nous, on trouve des personnes qui comprennent que la violence dans le sport est devenue un mal social. Bien installé au fond de son fauteuil, la bouteille de bière dans une main et le sac de chips dans l'autre, le téléspectateur du mercredi et du samedi soir, se délecte dans une bonne bataille. Il trouve sa détente dans la violence.

Et l'on se surprend, après tout cela, de la violence dans les conflits de travail, dans les boîtes de nuit, dans les échanges de famille, dans toutes les relations interpersonnelles.

Jean-Guy DUBUC

LA 3^{ème} FARCE



Droits réservés

document

Développer le Grand Nord et indigéniser le Sud

Nous appuyons les Inuits des trois villages de "Nouveau" Québec (Povungnituk, Ivuyivik et Sugluk) qui, lucides et courageux, refusent de signer l'entente finale que le gouvernement Bourassa (et le peuple du Québec) se propose de signer et de ratifier avec l'Association des Inuits et celle des Cris, au sujet de la Baie James.

Nous aimerions poser quelques questions non seulement au gouvernement Bourassa et aux associations indigènes, mais aussi au peuple québécois.

A l'heure où nous, Québécois francophones, luttons pour la survie de notre langue, de notre culture, de notre style de vie, comment pouvons-nous être si inconscients et indifférents aux québécois indigènes, i.e. aux "Amérindiens", qui vivent ici depuis bien plus longtemps que nous, et qui luttent, eux aussi, pour la survie de leur langue, de leur culture, de leur style de vie?

Comment se fait-il que nous ne parlons que de "développer" le Grand Nord mais jamais d'"indigéniser" et de "naturaliser" le Sud? N'est-ce pas là un signe évident que nous pensons notre civilisation supérieure à celle des indigènes? N'est-ce pas là la source de nos colonialismes, en particulier celui plus récent et actuel que nous vivons, via la Baie James, à l'égard du Grand Nord et des indigènes de ce que nous appelons le "Nouveau" Québec (et pourquoi ne pas l'appeler l'Ancien Québec, le Québec traditionnel...)?

Même nos évêques canadiens (Message du 1er septembre 1975) cherchent de "meilleures façons" de dév-

lopper le Grand Nord, selon la justice et la solidarité. En effet, la terre, dit-on, doit être maîtrisée, développée. C'est un des présupposés incontestés de notre civilisation judéo-chrétienne-occidentale.

Mais des peuples entiers partent d'un tout autre présupposé, à savoir que la terre (du Nord comme du Sud) n'est pas tant un domaine à développer qu'une mère à laquelle on est appelé à s'harmoniser. Aussi, ils refusent de vendre leur mère, de se l'approprier, d'affirmer des droits sur elle, de la négocier. Ils sont plus préoccupés par l'harmonisation au Grand Nord et l'indigénisation du Sud que par le développement selon la justice et la solidarité. Propos farfelus? romantiques? utopiques? rêveurs? Ils ne le sont que pour ceux d'entre nous qui n'arrivent pas à sortir de notre hypnose culturelle.

Comment se fait-il que nous ne parlons que des "droits" des Inuits et des indigènes à "leurs" terres, alors que traditionnellement, ils n'ont jamais eu le sentiment que la Terre puisse appartenir à qui que ce soit, pas même à eux?

Ne nous rappellent-ils pas à tous que nous appartenons à la Terre et que c'est elle qui nous possède? C'est un langage que nous comprenons si mal que certains indigènes sont maintenant forcés de parler de leurs "droits territoriaux" pour sauvegarder la mère des peuples. C'est très dangereux, non seulement pour le style de vie des indigènes, mais aussi pour notre attitude collective de fond à l'égard de la terre québécoise.

Comment nous, indigènes, pouvons-nous parler de "céder nos droits" lorsque, traditionnellement, nos ancêtres nous ont toujours enseigné que nous, les hommes, n'avons aucun droit sur notre mère? Comment pouvons-nous réclamer nos "droits territoriaux", signer des contrats en toute justice et équité, sans avoir l'impression très vive de nous prostituer et de violer notre mère? Quel prix devons-nous payer pour sauvegarder cette relation essentielle de l'homme à la nature?

Il est dit communément que si nous plaçons le profit comme prioritaire dans notre système industriel, nous continuerons d'exploiter les peuples du Grand Nord. Or nous disons aussi que si nous plaçons le "développement" comme prioritaire dans notre relation à la nature, nous continuerons de massacrer, non seulement les indigènes et leur culture, mais nous-mêmes; en effet, notre mère la Terre, c'est notre chair et notre sang. Le pire, c'est que nous le ferons, comme nous l'avons fait, au nom de la justice sociale, des droits de l'homme et de la solidarité des peuples, et pas seulement au nom du progrès, du développement, de la paix.

Quelle orientation prendrons-nous? Le développement du Grand Nord (et du Sud) selon la justice et la solidarité? L'indigénisation du Sud (et du Grand Nord) selon la grande route médiane?

Ayant chacun et tous pris conscience de nos besoins à la fois d'indigénisation et de développement, nous croisons ensemble non seulement selon les schémas de la civilisation ju-

déo-chrétienne-occidentale ou selon ceux de la civilisation indigène, mais selon ces deux dimensions complémentaires de notre vie commune, entrant en symbiose.

Ce n'est donc pas une simple question de négociations financières et légales, de "droits territoriaux" ou de retour à la nature. Il s'agit de chercher ensemble quelle est la bonne vie, avec la conviction, de part et d'autre, que personne, ni blanc, ni inuit, ni indigène, n'a le monopole de la réponse ou même de la question.

Mais encore faut-il que le dialogue se situe à ce niveau, si l'on est pour négocier sur un pied d'égalité dans nos cours de justice, ou pour s'harmoniser ensemble dans nos tentes et sous l'arbre de la vie. Or, le grand malheur, c'est que, à l'heure actuelle de la Baie James, il ne se situe pas à ce niveau.

Nous sommes à la veille de poursuivre, au nom du développement, de la justice, de l'équité, et de façon inconsciente, la destruction stupide non seulement des peuples indigènes et de leurs cultures, mais aussi des dimensions fondamentales indigènes de notre propre être humain québécois francophone. Réveillons-nous avant qu'il ne soit trop tard, et, avec nos frères Inuits des trois villages, prenons le temps de mieux nous connaître dans nos deux visions complémentaires du monde, alors que nous élaborons ensemble l'Ancien et le nouveau Québec.

Le Centre Monchanin
par Robert Vachon,
Directeur général

Choisir entre hier et demain

Dans un court tract des "Pelerins pour un monde meilleur", notre célèbre Gilbert Côté-Mercier nationale écrivait récemment ce qui suit: "Qu'on nous rende nos vieilles grammaires, notre ancien catéchisme, nos vieilles mathématiques de bon sens, la philosophie de saint Thomas d'Aquin..." Mais l'énumération revendicatrice des valeurs "Bérets Blancs" n'était pas exhaustive. Une lettre, parue récemment dans ces pages au sujet de la Faculté de théologie de l'Université de Montréal et adressée à l'Archevêque de Montréal par l'exécutif de l'Association des parents catholiques du Québec (section de Montréal) se chargeait à sa façon de la compléter: Qu'on nous rende aujourd'hui nos grands séminaires d'antan!

On peut comprendre que certains de nos contemporains aient de la difficulté à "suivre" les mathématiques "modernes" de leurs enfants. On peut comprendre que, pour plusieurs, le petit catéchisme à numéros appris par coeur se retienne mieux que l'exigente démarche d'une pédagogie intelligente de la foi. On peut comprendre que plusieurs, éternés par la prose de Tremblay et la poésie de Duguay, éprouvent la nostalgie du "bon usage" de Grevisse. On peut comprendre que des hommes et des femmes d'aujourd'hui, ébranlés par les questions de la pensée actuelle, se sentent plus à l'aise dans les réponses d'un système philosophique du 13^e siècle. Aussi n'est-il finalement pas impossible de comprendre que certains chrétiens souhaitent si vivement rapatrier aujourd'hui la théologie hors de la "place publique" universitaire où, en interpellation constante avec les autres disciplines, celle-ci tente de

poursuivre l'exigeant travail d'une intelligence chrétienne de la foi. On peut par conséquent comprendre que ces mêmes chrétiens désirent si ardemment voir, avec la théologie, les futurs prêtres reprendre le chemin du grand-séminaire, en attendant de s'engager dans celui du presbytère, de la chaire et de la sacristie.

Et il faut bien voir qu'il n'y a dans tout cela rien que de très cohérent: quand les mots sont à leur place dans la phrase, quand les chiffres suivent les lois du calcul, quand les concepts sont ordonnés dans la pensée, quand les dogmes se hiérarchisent dans la foi — quand les mots et les choses restent sagement à leur place, les gens se tiennent en général tranquilles, à leur: les séminaristes obéissent, les théologiens répètent, les prêtres parlent du bon Dieu, les gouvernements gouvernent, les travailleurs travaillent, les patrons dirigent, les étudiants étudient, les policiers matraquent. Pas de contestation, pas de grève, pas de révolution. L'ordre règne et la loi triomphe. Comme il était au commencement...

Et pourtant, dans notre Eglise comme dans notre société, il y a une alternative à ce pari pour l'ordre, à ce pari pour hier: c'est le pari de l'imagination et de la création. Le pari pour demain.

Et, comme l'écrit quelque part un penseur contemporain, il n'y a pas de troisième voie. Parce qu'il n'y a pas déjà deux voies. Il y a mille impasses. Mais une seule alternative à la sorte d'aujourd'hui que nous avons.

Guy MENARD,
Montreal.

Discrimination contre les diabétiques

Mme Claire Dutrisac
LA PRESSE

Après avoir lu deux de vos articles dans La Presse au sujet de la discrimination qui existait à la Ville de Montréal pour les diabétiques, j'ai décidé de vous faire connaître le sort qui fut réservé à mon mari lorsqu'on découvrit qu'il était atteint de cette maladie.

Il entra dans les Forces Canadiennes à l'âge de 17 ans (Aviation). Il passa naturellement tous les examens médicaux nécessaires, et l'on constata sa parfaite santé. Il subit l'entraînement et apprit le métier de technicien en armement. Il fut cantonné à la base de Bagotville pendant 6 ans et ensuite transféré à la base de St-Jean où sa tâche consistait à entraîner les nouvelles recrues.

C'est après un an à St-Jean qu'il commença à se sentir malade. Il consulta le médecin de la base qui découvrit un taux de sucre élevé dans son sang. On l'envoya au centre médical d'Ottawa où il demeura deux mois. Quand il en sortit il devait s'injecter une légère dose d'insuline quotidiennement. Le médecin qui le traita lui assura qu'il pouvait mener une vie normale et qu'il n'était aucunement question pour lui d'arrêter de travailler.

A son retour à St-Jean une bonne nouvelle l'attendait; on lui annonçait qu'il serait promu caporal chef en décembre. Pendant ce temps le rapport médical était acheminé à l'état-major et on décida d'étudier son cas. Il reçut quelques jours plus tard un autre message d'Ottawa l'avisant que sa promotion était suspendue en attendant que l'on statue sur son sort. Inutile de vous dire qu'il ne l'eut jamais. L'affaire fut discutée en comité ou naturellement mon mari fut invité à aucune des délibérations. Après quelques mois d'angoisse, la nouvelle nous parvint: licenciement honorable avec, comme bonis de départ, un mois de salaire par année de service "selon le plan de pension". Mon mari con-

sulta de nouveau son médecin pour essayer de comprendre quelque chose. Le médecin militaire lui répondit que selon lui ce n'était pas un problème médical mais que son cas était considéré comme un problème administratif car on ne pourrait pas le transférer sur des bases isolées ou des bases d'outre-mer. On le persuada que la décision était sans appel.

Je me demande encore pourquoi on l'a renvoyé comme une vieille chaussette après qu'il eut donné 9 de ses plus belles années au service de son pays. Mon mari accepta la décision, comme un bon militaire accepte un ordre de ses supérieurs mais moi je ne l'ai pas encore acceptée même si ça fait déjà un an.

N'y a-t-il rien à faire? Est-il trop tard pour essayer de faire réintégrer mon mari dans l'emploi qu'il aimait tant. Y a-t-il un recours possible contre une machine administrative aussi complexe que l'Armée? Ce n'est pas une campagne de dénigrement contre l'Armée que je veux entreprendre car mon mari m'en voudrait trop. Il est militaire du bout des cheveux au bout des orteils. Avouez quand même que c'est difficile pour un père de famille de voir sa carrière en plein essor se briser si bêtement à 26 ans. Il me semble qu'il aurait été possible aux autorités de le recruter dans un métier qui exigeait moins de critères de santé si l'on jugeait qu'il ne pouvait plus exercer le sien. Ça existe dans les Forces Canadiennes.

Il travaille maintenant sur un chantier de construction 10 heures par jour, 6 jours par semaine. C'est physiquement beaucoup plus difficile et pourtant sa santé ne s'en porte pas plus mal. A mon avis il aurait pu facilement supporter la vie militaire encore longtemps puisqu'il y était habitué depuis des années et surtout qu'il adorait ça.

Qu'en pensez-vous?

Mme Janine May
Fabreville

Un tracé contesté

Honorable Victor C. Goldbloom,
Ministre des Affaires Municipales
et de l'Environnement,
Cité Parlementaire G,
Québec.

Monsieur le Ministre,

Le 2 juin 1975, la municipalité vous faisait parvenir la résolution ci-attachée. En vertu des doutes existants sur le bien-fondé du choix du tracé 1696 de l'Hydro-Québec, la demande de rescinder temporairement ses droits d'expropriation sur ce tracé (A.C. 785-75) fut également formulée par 14 autres municipalités. Les trois conseils de comités affectés adoptèrent ensuite la même résolution.

Le 14 août 1975, le Conseil consultatif de l'Environnement terminait son enquête sur la question, et vous remettait son rapport confirmant d'une façon méthodique et scientifique le bien-fondé des revendications des citoyens de ces comités.

A la lumière de ce rapport, l'Union des conseils de comités, organisme qui regroupe 1325 municipalités et 71 comités, prenait fortement position sur la question comme en fait foi la lettre de son président, M. Jean-Marie Moreau, qui vous est adressée en date du 25 septembre 1975. Les rapports et commentaires formulés sur le sujet par plusieurs ministères provinciaux dont l'Agriculture, Terres et Forêts, ainsi que l'OPDQ, confirment également que l'opposition à l'insensibilité de l'Hydro face à tout autre critère sauf celui du coût d'érection de ses lignes est plus qu'un problème local.

Toutes ces démarches n'ont cependant suscité aucune réaction de votre part qui nous fut transmise. La volumineuse correspondance qui vous fut adressée depuis six mois demeura sans quelques accusés de réception sans réponse. Entre-temps, l'Hydro continue ses tra-

vais préliminaires à la construction de ses lignes. Avec son arrogance coutumière, celle-ci déposait au bureau du Régistrateur de Vaudreuil le 10 septembre 1975 un plan d'expropriation affectant plusieurs de mes concitoyens. Ni la municipalité, ni les expropriés n'en furent avisés. Ce n'est que par pur hasard que la chose fut découverte par un de mes concitoyens le 22 octobre 1975 lors d'une visite au bureau d'Enregistrement. On se souvient pourtant que devant le Conseil consultatif de l'Environnement le 13 juin 1975, l'Hydro se repentait d'avoir négligé de consulter les municipalités.

La Gazette officielle du 27 août 1975 par contre publiait un nouveau règlement ayant trait à la protection de l'environnement. Ce règlement (75-430) oblige l'Hydro-Québec à produire des tracés alternatifs ainsi qu'une étude de l'impact de ceux-ci sur l'environnement lors de la demande d'un certificat d'autorisation pour l'exécution d'un projet de lignes de ce voltage. Or, le rapport du Conseil consultatif confirme que l'Hydro-Québec n'est pas en mesure de rencontrer les normes requises à l'émission du permis en question.

Le dépôt des expropriations en date du 10 septembre indiquerait-il que l'Hydro n'a que faire de votre loi, Monsieur le ministre? Complètement obtenir ce permis même sans en avoir rencontré les pré-requis? L'arrogance de l'Hydro irait-elle même jusqu'à défier la loi?

J'espère Monsieur le ministre que vous verrez lieu de nous éclairer sur ces sujets avant que ne soient infligés des dommages irréparables à la municipalité.

Respectueusement vôtre,

Gérard PARSON
maire
Pointe-Fortune

Réponse au consul d'Haïti

A Monsieur le Consul général
d'Haïti,
Montréal

Ayant pris connaissance de votre lettre publiée dans LA PRESSE du 3 octobre, je tiens à vous faire part de mon opinion ainsi que de celle de mes compatriotes africains et de quelques amis haïtiens.

En tant que consul d'Haïti, je trouve que vous représentez très mal votre pays en faisant preuve de si peu d'esprit et encore moins de diplomatie.

En effet, si vous aviez bien compris la caricature parue, il y a quelques jours, dans LA PRESSE, vous ne l'auriez pas interprétée en disant que le gouvernement du Président Duvalier n'avait aucune relation diplomatique avec le gouvernement du général Amin.

Pourquoi avez-vous spécifié cela? Amin étant très critiqué, est-ce une honte pour vous et pour votre gouvernement d'avoir des relations diplomatiques avec son pays? Je suis certain qu'Haïti doit avoir des relations diplomatiques avec d'autres

pays dont les dirigeants sont aussi imbéciles qu'Amin. Et si certains pays, ont pu maintenir des relations avec Haïti, pourquoi pas vous avec l'Ouganda?

Et je tiens spécialement à vous dire que plusieurs caricatures de Duvalier ont paru, pendant toute une période, avec des personnalités du Canada et il a été très ridiculisé; vous n'en avez jamais fait mention. Assuriez-vous votre "patate", comme on le dit? Pourquoi, quand il s'est agi du général Amin, avez-vous fait entendre votre voix? C'est vraiment du racisme noir. Ne pouvez-vous pas vous débarrasser de ce mépris pour les pays africains, de votre mentalité de sous-développé et de colonisé?

Votre réaction a été très critiquée dans les milieux canadien, africain et haïtien.

Tout en espérant que la prochaine fois vous ferez preuve de plus de diplomatie, recevez, Monsieur le Consul, mes meilleures salutations.

Jean M'Boutou
étudiant africain

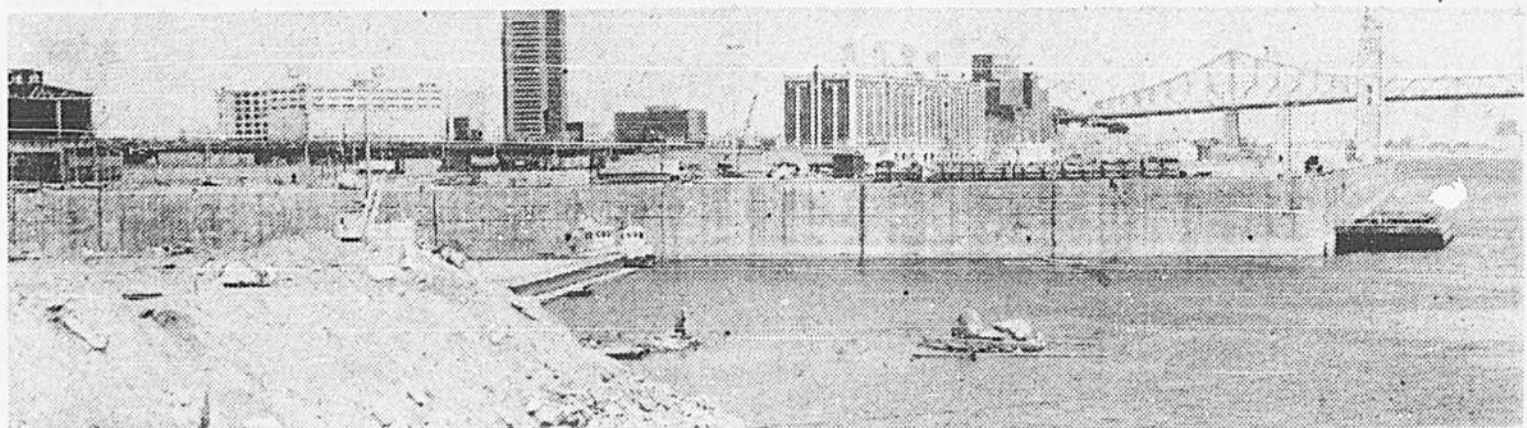


photo LA PRESSE

Un port et un parc

Monsieur Otto Lang
Ministre des Transports
Conseil des ministres du Canada
Ottawa, Ontario
Monsieur le Ministre,

Les journaux ont récemment fait écho à un projet d'aménagement du port de Montréal; ils ont, en même temps, fait état d'une contre-proposition de la Ville de Montréal qui voudrait voir l'espace éventuellement libéré par le port utilisé à des fins publiques ou aménagées en parc, plutôt que d'y voir s'élever divers immeubles de luxe.

Pour nous, architectes de toutes tendances, le simple fait qu'on amorce la discussion sur le sort de

cet espace vital pour les Montréalais nous réjouit. Tout demeurant pour l'instant entouré du plus grand secret, il nous semble difficile d'intervenir dès maintenant sur les modalités de ce réaménagement en principe hautement souhaitable.

C'est cependant sur les intentions de votre ministère face aux initiatives du ministère des Affaires urbaines et de la Ville de Montréal que nous nous posons des questions. Il nous semble évident, et la photo que nous vous faisons parvenir sous ce pli vous en convaincra si besoin est, que les activités de remplissage du port n'ont pas cessé; on en a même remarqué

une certaine recrudescence. Serait-ce là l'indice de la détermination des autorités du port de Montréal de procéder le plus rapidement possible à l'établissement de son port de "containers", plaçant ainsi la population devant un fait accompli et compromettant ainsi pour encore plusieurs années les possibilités d'ouvrir le cœur de Montréal sur le fleuve? Se pourrait-il qu'il existe quelques contradictions entre les intentions du gouvernement fédéral, que nous ont révélées certaines fuites dernièrement, et l'activité des Ports nationaux qui relève de votre ministère?

Nous souhaitons que vous veniez

éclairer le débat qui s'amorce en précisant la politique de votre ministère à ce sujet et les directives données aux Ports nationaux qui en découleront. Nous vous remercions nos inquiétudes face aux activités qui se déroulent présentement dans le port et notre espoir qu'un jour on pourra effectivement relouer Montréal à son fleuve grâce au déplacement des installations portuaires sises entre les rues Berri et McGill.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre BEAUPRE,
architecte

Tous des prisonniers du système

Vendredi dernier, 17 octobre, j'assistais à un colloque organisé conjointement par les étudiants en criminologie de l'Université de Montréal et quelques détenus auto-risés du "chic" pénitencier de Cowansville.

En première partie, on fit discuter quatre résidents (détenus). L'histoire personnelle de chacun nous fut lue avec la franchise d'un enfant voulant se faire comprendre de son maître. Tous avaient commencé à attirer les foudres de la justice à l'âge de 13 ans ou 14 ans, soit avec le concours de la Cour juvénile, soit avec celui de la Cour des sessions de la paix. A 15 ans, l'un d'eux était envoyé (pour fin de réhabilitation) au pénitencier St-Vincent-de-Paul. Ce fut une très grande réussite puisque, aujourd'hui, il a 30 ans et purge une peine de 15 années d'emprisonnement (depuis sa première condamnation, il a passé 13 années de sa vie en prison.)

Tous ont mentionné qu'au cours de leurs aventures, ils recherchaient la communication avec les personnes de leur entourage et souffraient d'un manque d'effectivité.

Deux autres discoureurs, dont un servait d'animateur à cette merveilleuse journée d'étude, participèrent en nous faisant lecture, l'un de ses idées personnelles sur le thème "comment j'entrevois ma libération" et l'autre sur "l'autofinancement des prisons".

Un résident (détenu) nous affirme que les libérations conditionnelles ne font que nourrir les prisonniers d'illusions et exploitent la pitié d'un détenu au point de la détruire.

Un autre nous mentionne que la prison est un entrepôt d'humains, chez qui les privations de toutes sortes ne font qu'accumuler rancœur, dégoût, haine et mépris.

Un troisième résident (détenu) fait une virulente sortie contre la société qui se refuse de façon ignominieuse à comprendre les problèmes carcéraux.

On propose des réformes en s'attaquant à ceux qui dirigent le système carcéral. "On ne s'est jamais sougé des besoins affectifs des marginaux", s'écrie l'un d'eux.

C'est triste lorsqu'un jeune résident de 20 ans, qui végète d'institution en institution depuis l'âge de 13 ans, nous déclare le plus sérieusement du monde que son désir le plus cher est de suivre les traces de son père, un homme très sévère mais honnête étant donné qu'il n'a jamais fait une journée de prison.

Mais il y a plus triste encore. Tous concluaient unanimement qu'il est nécessaire de recréer une existence nouvelle dans les pénitenciers. Ce qui faisait dire à l'animateur (détenu): "Créer à l'intérieur des prisons le même système qui se vit à l'extérieur". Comme si à l'extérieur c'était vivable et qu'on ne vivait pas en liberté surveillée... comme si on n'était pas détenu par un système puéril qui ne finit plus de se décomposer.

Et enfin, nous eûmes droit au désert: un panel composé de Pierre Landreville, criminologue, pour qui j'ai un grand respect, et les autres... qui étaient, M. Lemire, directeur de la prison de Cowansville, Maurice Archambault, juge à

la Cour supérieure, M. Lévesque (heureusement qu'ils ne se ressemblent pas tous!), directeur syndical des gardiens de prison, Mme "Laide" personnifiant les libérations conditionnelles et un infirme policier de Drummondville. Autrement dit: M. Landreville mis à part, l'incompétence était représentée dans toute sa splendeur.

Une kyrielle de questions furent posées aux panelistes et comme il fallait s'y attendre, les réponses (vagues et le patinage de fantaisie atteignirent leur summum.

Je suis reconnaissant aux organisateurs de cette journée. Merci de m'avoir fait comprendre que les choses n'ont guère évolué depuis 5 ans! Car, voyez-vous, à ma sortie du pénitencier j'étais encore plus révolté qu'à mon entrée. Aujourd'hui, après ce que j'ai vu et entendu, je le suis encore plus.

Ça m'écoeure, oui, ça me dégoûte de voir que l'on essaie de trouver un remède aux prisons, comme si l'on pouvait atténuer les souffrances du cancer en distribuant des bonbons et autres friandises de toutes sortes... comme si les prisons étaient d'utilité publique et avaient leur raison d'être... au même titre que deux gouvernements dans un même pays.

Vous êtes victimes, MM. les prisonniers. Vous ne devez rien à personne... encore moins à la société qui vous a voulu tels que vous êtes. Et elle en veut encore et encore plus de gens comme vous. De grâce, ne la suppliez plus! Arrêtez vos "actes de contrition parfaite". Lorsque vous atteignez votre majorité, vos parents vous

demandent-ils de les rembourser, sous prétexte qu'ils ont fait les frais d'une éducation coûteuse transformée en déceptions de toutes sortes?

Vous avez réfléchi et vous voulez changer votre vie, du moins l'améliorer? Eh bien, figurez-vous que moi aussi j'ai réfléchi! Il y a presque cinq ans depuis ma libération, et j'ai décidé que j'avais fini de jouer le jeu. (Vous, continuez si vous espérez une libération prochaine!) Guidé par ma conscience, c'est-à-dire mes tripes, je canalise ma révolte non seulement à dénoncer les lacunes d'un système pourri, mais aussi à essayer d'y trouver des solutions.

Il m'est difficile d'énumérer en quelques lignes les déficiences apparentes à tel ou tel système. D'ailleurs ce n'est pas mon but. Mais, concrètement parlant, vu que notre système capitaliste s'amuse à tout rationaliser, qu'il le fasse jusqu'au bout! Que l'on prenne chacun des détenus et ex-détenus, un par un, qu'on s'interroge en profondeur sur la raison des agissements et des comportements de chacun d'eux vis-à-vis les délits commis et l'on en arrivera au résultat que tous ces braves gens (prisonniers) sont victimes d'un système qui en fait des PRISONNIERS POLITIQUES.

Nous, citoyens libres, nous sommes tous prisonniers à part entière de ce même système que seule la décadence changera... ou la volonté d'un peuple désireux d'une société saine et authentique.

J.-O.-M. Dubois
Montréal

L'éducation des adultes à Jérôme-Le Royer

Le conflit au centre Alfred-Richard est avant tout un conflit d'ordre pédagogique. Quand des enseignants se soucient de la qualité de leur enseignement, on les congédie; c'est du moins le triste bilan qui illustre bien toute "l'anarchie politique et administrative" du secteur de l'enseignement aux adultes à la Commission scolaire Jérôme-Le Royer.

La politique fédérale des centres de main-d'œuvre vise essentiellement un objectif économique: le recyclage d'une main-d'œuvre non spécialisée. C'est là l'intention fort louable des fonctionnaires de la main-d'œuvre, mais qu'en est-il en réalité? Personne ne semble se soucier de l'efficacité et de la valeur des cours dispensés dans ce secteur de l'éducation aux adultes.

Les centres de main-d'œuvre "achètent" une formation générale ou professionnelle qui sera "livrée" par la commission scolaire locale: cette transaction financière, "régie par treize documents administratifs et légaux", ne prévoit pas une seule ligne quant à la valeur pédagogique de la "marchandise". Néanmoins, il semble que ces deux administrations y tirent chacune leur profit: pour l'une, en attendant sagement le taux régional de chômage et en créant chez le "travailleur-étudiant" l'illusion d'un avenir sans chômage; pour l'autre, en récupérant une masse monétaire fort imposante tout en y affectant des enseignants inactifs ou non qualifiés dans des bâtiments désuets "approuvés Québec" mais impropres à la pédagogie humaine.

Dans cette perspective, les besoins des enseignants et des étudiants-adultes sont vite oubliés. Liés à leur commission scolaire par un contrat purement verbal et payés à la leçon sans plus, les enseignants d'Alfred-Richard ont osé exiger des administrateurs scolaires un minimum de sens pédagogique: support efficace dans l'implantation des programmes par objectifs (P.P.O.) obligatoire à partir de septembre, matériel didactique suffisant et adéquat, discipline adaptée à la clientèle adulte. La riposte des administrateurs fut brutale et sans appel: "On ne négocie pas avec des suppléants!" Neuf (9)

enseignants sur quatorze (14) sont mis à pied, verbalement comme toujours, sans aucun motif valable. Et ce qu'il y a de plus triste dans cette histoire digne des romans de Kafka, c'est que les administrateurs de la régionale soutiennent sans rire que les neuf (9) enseignants ont décidé comme ça, lundi matin le 20 octobre, de se congédier eux-mêmes parce qu'ils ne voulaient plus enseigner! La compétence d'au moins quatre (4) de ces professeurs congédiés ne saurait pourtant être mise en doute: la commission scolaire les avait délégués à des stages de formation, leurs rôles de "personnes-supports" étaient jugés indispensables à une implantation efficace des programmes par objectifs dans la régionale Le Royer.

Que peuvent faire les étudiants-adultes dans tout ce beau gâchis? Rien. Le droit de parole de leurs professeurs n'a même pas pu se faire entendre... Tout ce qu'ils savent, c'est que le Centre Alfred-Richard est devenu, après une semaine de conflit, un lieu d'ignorance et de répression. Peu ou pas du tout informés du renouveau pédagogique apporté par le P.P.O., les nouveaux enseignants se contentent d'appliquer la discipline de fer exigée par le tout aussi nouveau directeur du centre, M. Yves Cloutier. Solidement encadré par des "bouncers" cette discipline vise essentiellement à intimider les "Ticul Lachance de l'éducation" (payés de \$44 à \$100 par semaine, selon les personnes à charge), ceux qui doivent apprendre à travailler dans le silence et la soumission avant d'aller travailler pour de bon.

Pour mettre un peu d'humour dans ce sombre tableau représentatif de l'éducation aux adultes 1975, citons les paroles de M. Paul Desrosiers, directeur de l'éducation aux adultes à Le Royer, deux jours après le remplacement des neuf (9) professeurs congédiés:

"Pour nous, la question est réglée: nous avons un mandat avec le Centre de la main-d'œuvre du Canada, celui de la formation des 120 étudiants du Centre Alfred-Richard et nous l'avons respecté."
"La Presse", samedi 25-10-75

On comprendra que "respecter un mandat", dans l'esprit d'un fonctionnaire autocrate qui veut sauver son poste et sa marchandise, signifie:

- 1) Assurer le Centre de la main-d'œuvre qu'il y a effectivement présence des étudiants aux cours (avec ou sans professeurs)
 - 2) Que les enseignants font travailler leurs "travailleurs-étudiants" (avec ou sans outils)
 - 3) Qu'il règne au centre une atmosphère d'obéissance et de soumission aux directives du directeur.
- Présence-travail-discipline. Les mots d'ordre sont donnés. Mais le Centre Alfred-Richard de la régionale Jérôme-Le Royer n'est plus un

nid de réforme pédagogique, c'est devenu un nid... de scabs!

"L'éducation des adultes, c'est pour nous autres". Qui c'est ça, nous autres?

Les Enseignants du Centre Alfred-Richard, 40 rue Lelièvre, Pointe-aux-Trembles.

Personnes-supports: Jeannine Diethlin, mathématiques; Lorraine Cloutier-Lemieux, sciences; Eloi Montreuil, anglais; Michel Therrien, français.

Professeurs-matières: Jean Lefebvre, français; René Gamache, français; France Leblanc, relations humaines; Gilles Goyer, mathématiques; René Auger, mathématiques.

Les enseignants du Centre Alfred-Richard

Préparez-vous un hiver bien au chaud et épargnez

Rabais de 20%

FENÊTRES et PORTES

EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

- Vitres de porte en VERRE TREMPÉ
- Faites sur mesures
- Première qualité
- MAIN D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs
- Facilement enlevables de l'intérieur
- 3 ans de garantie
- Isolation impenetrable pour étanchéité parfaite

ACHETEZ MAINTENANT
• PAYEZ EN FÉVRIER • PAS D'INTÉRÊT

Service d'achat à domicile
Jour et soir. Termes faciles
Aussi: Auvents, portes revêtements
en aluminium, fenêtres coulissantes
panoramiques et persiennes
DEMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES

TÉL. 731-7676 SOIR: 481-6356

MORCO Aluminium inc. 8226, av. Mayrand
Montréal
• Achetez avec confiance Plus de 20 ans d'expérience



A Kyoto, dans Gion, geishas et maikos vont et viennent de salon en salon. C'est un endroit unique à Kyoto, unique au Japon et unique au monde, les vraies geishas étant une espèce en voie de disparition.

Le mythe des geishas

Japon, Terre des Hommes

par Pierre VINCENT

KYOTO — "Je suis à l'extérieur de la maison depuis trois semaines, et je trouve que la vie n'est vraiment pas facile loin de ma femme: je dois tout faire, faire mes lavages, mon ménage, mes repas... Quand je suis à la maison, je n'ai qu'à dire à ma femme, j'ai soif, et elle m'apporte un verre de lait, si c'est le matin, ou un verre de bière, si c'est l'après-midi. Vraiment, je ne suis pas mécontent de rentrer à la maison..."

M. Momoi, un Japonais dans la trentaine, une belle carrière dans la publicité devant lui, et de jolis succès de publicitaire derrière lui, vit loin de sa femme et de son fils de cinq ans depuis qu'il s'occupe de la publicité d'Expo 75, à Okinawa. Ce jour-là, il rentrait à Tokyo, pour participer à la première journée d'école de son fils, un événement important et solennel comme un mariage ou un enterrement.

M. Momoi ressemble au Japon moderne, au Japon occidentalisé.

— Et qui apporte un verre de bière à votre femme, quand elle a soif, lui a-t-elle demandé.

— Quand ma femme a soif, elle va elle-même se chercher à boire, alors pourquoi me leverais-je pour le faire?

Les vents féministes ne soufflent pas sur le Japon avec la même violence que les typhons: ce pays s'accroche toujours à son titre de "Men's World".

Le touriste nord-américain le plus farouchement misogyne, même lui, trouvera matière à s'étonner, voire à se scandaliser, devant la condition dans laquelle le Japon maintient toujours ses femmes. Pour le meilleur et pour le pire.

S'il est faux de prétendre que n'importe quelle femme cède à n'importe quel homme sa place dans le métro, dans les autobus ou dans les trains, il est juste de noter que cette même femme n'occupera jamais le meilleur fauteuil d'une pièce en présence de son mari.

J'ai passé une soirée en compagnie d'un couple dans la cinquantaine, chez eux, et si un photographe avait croqué cette scène de salon, elle illustrerait tout à fait la condition de la femme de 1975 au Japon: nous, les mâles, étions confortablement calés dans des fauteuils moelleux, pendant que l'hôtesse occupait timidement le siège inconfortable d'une petite chaise droite, acquiesçant avant même que son mari n'exprime complètement sa pensée, prévenant ses moindres désirs, courant à la cuisine avant même qu'il ait soif ou faim, et se contentant de sourire et de rougir quand un invité lui adresse la parole.

Ca n'est pas l'effet du hasard si le mythe de la geisha perdure dans ce pays, si les grandes compagnies obtiennent toujours autant de succès en louant les services des geishas pour accueillir leurs invités de l'étranger.

— Seriez-vous d'accord pour que votre fille devienne geisha? ai-je demandé à mon couple d'hôtes.

— C'est inimaginable, a fini par répondre, après une bonne minute d'hésitation et de variantes du sourire japonais, le père. C'est inimaginable!

— Pourquoi? Cela aurait bien pu être son désir?

— Vous ne le savez sans doute pas, poursuivit ce père indigné par cette question hypothétique, mais les geishas sont d'un rang social inférieur. Elle ne font qu'amuser et consoler les hommes...

— Et, vous, madame, vous pensez la même chose?

— Tout dépend. Je n'aimerais pas que ma fille soit une geisha-prostituée des cabarets et des bars. Mais, je ne m'objecterais pas à ce qu'elle soit une geisha de Gion (le quartier de Kyoto), parce que, là, les geishas ont le respect de l'art, de la danse, du chant, des arrangements floraux...

— Vous voyez, ma femme a des idées plus libérales que moi sur ce sujet.

Autrefois, une jeune Japonaise entraînait chez les geishas comme des jeunes filles des pays occidentaux entraînaient chez les bonnes sœurs.

Le père, qui avait la chance d'avoir une belle fille, la vendait, quand elle avait six ou sept ans, à une sorte de "mère supérieure" des geishas, qui, elle, l'initiait, pendant des années, à l'art d'être femme, l'art de plaire, l'art d'être la servante de l'homme.

Pendant presque une dizaine d'années, la jeune fille à vocation de geisha apprenait, dans un premier temps, à renoncer à ses jeux d'enfant et même à la tendresse de sa vraie mère et, dans un deuxième temps, elle apprenait la danse, le chant et la musique. Elle étudiait la littérature, la poésie et les légendes, ainsi que les grandes traditions du Japon. Elle se faisait expliquer des moindres détails des secrets de la parfaite hôtesse. Elle pratiquait mille fois la bonne façon de servir le thé, d'arranger les fleurs, de se maquiller, de se dessiner un masque de poupée tout blanc avec seulement quelques traits rouges autour de la bouche...

Au bout d'un certain temps, la jeune enfant devenue maiko, c'est-à-dire une presque geisha, savait parler, s'esquiver au bon moment, user de diplomatie et prévoir n'importe quels désirs des invités, mâles bien sûr.

Bientôt, le modèle allait être achevé, après avoir été coulé dans le moule de la douceur, de la patience, de la politesse, de la bonté et de tout ce que les Japonais appellent des "qualités féminines".

Jusqu'à l'âge d'environ 30 ans, elle allait pouvoir triompher dans son rôle de geisha. Après, les invités commençaient à trouver la rose un peu fanée...

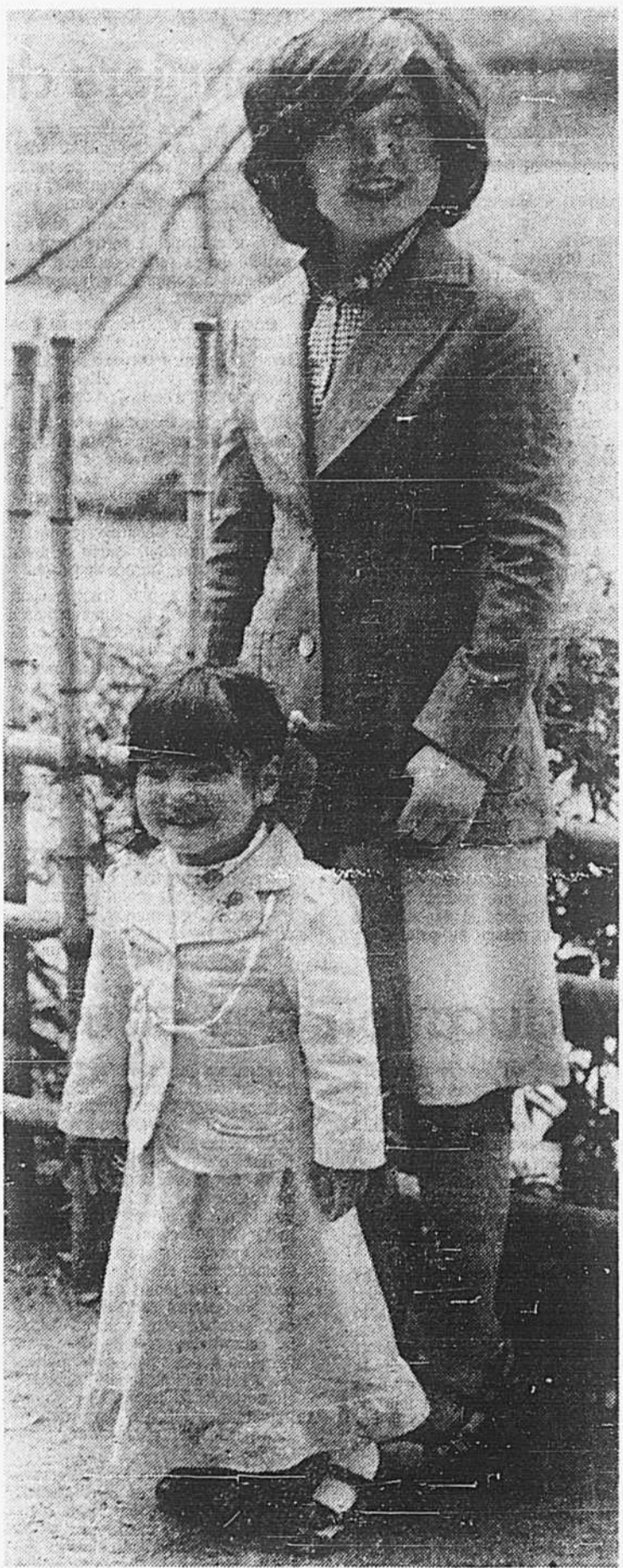
Les geishas d'aujourd'hui ne sont plus des modèles de soumission et d'abnégation aussi parfaits qu'autrefois, elles ont un peu moins le respect de la tradition et un peu plus le souci de l'indépendance. Elles ont l'air, tout simplement, de femmes d'affaires, elles se déplacent d'un restaurant à un salon ou à un bar dans leur propre voiture, elles jouent au golf et elles ressemblent à des geishas que pendant leurs heures de travail.

Que les étrangers cessent donc de croire aux geishas, s'exclame un Japonais dans la trentaine ou la quarantaine, chargé par son gouvernement de faire marcher les affaires touristiques chez lui. Nous sommes un pays moderne comme n'importe lequel de ces pays depuis des années. Celles que les touristes prennent généralement pour des geishas, ce sont tout simplement des hôtesse en kimono, des hôtesse ni plus ni moins raffinées qu'ailleurs dans le monde. Nous les Etats-Unis ou comme le Canada. Aimeriez-vous qu'un étranger passe son temps à vous interroger sur les Indiens à plumes, chez vous?

M. Kuchi Kurosu charrie dans les grandes largeurs: les geishas, authentiques ou pas, sont plus présentes au Japon que les Indiens à plumes chez nous, mais son étonnement témoigne quand même de cet abandon progressif des traditions et du plongeon dans le modernisme du Japon.

— Les geishas, ça existe encore chez nous, mais ça coûte cher, m'a dit un autre Japonais. Seuls les chefs d'Etat, certains hauts fonctionnaires et quelques présidents de grandes compagnies peuvent s'offrir les plus belles et les plus authentiques geishas, qui travaillent à des tarifs horaires très élevés: pour un dîner d'environ deux heures, en compagnie de chacun une geisha, trois personnes peuvent facilement payer autour de \$1.000. Les geishas feront, pour ces invités, tout ce que leurs prédécesseurs faisaient, sauf qu'elles ne devraient plus faire l'amour, puisque le gouvernement a passé une loi contre la prostitution il y a une vingtaine d'années.

— Mais, généralement, il faut compter dépenser entre une quarantaine et une centaine de dollars pour aller dîner dans un restaurant à geishas. Tout compris. Oui, en fait, il faut s'attendre à payer à peu près ces prix-là dans les restaurants convenables. Et, surtout, il faut savoir qu'on n'y emmène jamais sa mère, sa femme ou sa petite amie, parce qu'alors on gâche tout, à commencer par l'hu-



Les Japonaises des nouvelles générations portent de moins en moins souvent les tenues vestimentaires traditionnelles, sauf qu'elles ont pas perdu l'habitude de s'habiller, quand elles sortent, quand elles vont, comme cette mère et sa fille, visiter les temples et musées.

meur de sa compagne dérangée par tant de sollicitude, jusqu'à l'efficacité de la geisha rendue mal à l'aise par cette autre présence féminine. Et, d'abord, pourquoi avoir deux femmes pour se faire allumer sa cigarette, se faire verser le saké, se faire mettre la table, se faire écouter et se faire parler, se faire donner des spectacles de chants et de danses? concluaient, dans un large sourire, mon interlocuteur japonais.

Un étudiant japonais de Kyoto n'hésitait pas, pour sa part, à démythifier la geisha: "Entre nous, vous devez bien vous rendre compte, comme nous, que les geishas n'ont pas grand chose de sexy, surtout lorsqu'on a appris à se faire l'oeil en regardant les filles de Playboy. Nos geishas toutes poudrées et toutes bien costumées ne font pas vraiment le poids à côté d'une belle Occidentale en mini-jupe, n'est-ce pas?"

Mais, les préjugés ont la vie

dure. Et ils ne voyagent pas aussi rapidement que ceux qui les font, qui les entretiennent et qui les transforment, alors le mythe de la geisha est toujours "well and alive" dans l'hémisphère occidental.

Si bien qu'un touriste occidental au Japon se surprendra, apr fois, à amuser ses interlocuteurs, avec ses drôles de remarques... — Je croyais que les femmes cédaient leurs fauteuils aux hommes dans les autobus, dans les trains et dans le métro?

— Es-tu fou? Je n'ai jamais vu ça de ma vie, m'a répondu mon guide japonais à Osaka (un étudiant en électronique, fils de famille à l'aise et 23 ans), après avoir cru que je plaisantais.

Il devait, cependant, ajouter plus tard que "cela peut peut-être se produire quand il s'agit de personnes d'une même famille, mais pas entre étrangers". Le Japon change, mais pas si vite que ça...

Pier Paolo Pasolini, cinéaste contesté

d'après AFP, UPI, AP et Reuter

ROME — Pier Paolo Pasolini, trouvé assassiné hier matin près de la plage d'Ostie, était le cinéaste le plus contesté du nouveau cinéma italien, avec ses célèbres films "Mamma Roma" et "Théorème".

Mais Pasolini fut d'abord écrivain, poète et journaliste, et il consacra une bonne partie de sa vie à la défense des pauvres et des minorités, y compris des homosexuels. Il reconnaissait d'ailleurs lui-même être homosexuel.

Né à Bologne, le 5 mars 1922, Pasolini commença à dessiner à l'âge de quatre ans et à écrire des poèmes à l'âge de sept ans.

A 14 ans, il abandonnait la pratique religieuse pour devenir agnostique. Plus tard, il devait devenir marxiste, restant toutefois un franc tireur et refusant de se plier aux dogmes et aux conformismes.

Ses premiers romans, écrits dans l'argot des bidonvilles, décrivent en termes violents, la vie de petits escrocs, des prostituées et des souteneurs, thèmes qui devaient être repris dans ses premiers films.

En tant qu'intellectuel marxiste, ses écrits reflétaient la violence aveugle qui, disait-il, fait partie intégrante de la vie des riches et des pauvres.

Alors qu'il était responsable de la rubrique des spectacles à "Il Quotidiano", Pasolini publia son premier recueil de poésies à 20 ans.

Il s'installe à Rome en 1950, où il découvre la vie des quartiers pauvres de la capitale italienne: de cette expérience, marquante pour son oeuvre, sortiront notamment les romans "Ragazzi di Vita" et "Una Vita Violenta".

Il collabore également, à cette époque, à des films comme "Les Nuits de Cabiria", de Fellini.

"Accatone"

Pasolini tourne son premier film en 1961: "Accatone", l'histoire d'un souteneur qui perd sa prostituée et qui se tourne vers le vol.

Son second film, "Mamma

Roma", date de 1962: Anna Magnani y interprétait le rôle d'une prostituée qui désire changer de vie pour son fils.

Au cours de la première projection, à Rome, de jeunes activistes de droite déchirèrent l'écran et une plainte est déposée contre le film.

Avec son film suivant, "La Ricotta", Pasolini devait avoir davantage d'ennuis. Un ouvrier imitait Jésus dans ce film et, poursuivi pour attaques contre l'Eglise, le cinéaste fut condamné à quatre mois de prison.

Mais il se racheta avec "L'Evangile selon Saint-Mathieu", en 1964, film qu'il dédia à Jean XXIII. C'est ce film qui le consacra définitivement comme cinéaste, et au Festival de Venise, il décroche le Grand Prix de l'Union internationale de la critique ainsi que celui de l'Office catholique du cinéma.

Puis, c'est "Uccelacci e Uccellini", "Oedipe Roi", et surtout, "Théorème" qui déclenche à nouveau les passions: il reçoit une deuxième fois, à Venise, le Prix de l'Office catholique du cinéma.

Mais en même temps, pour la même oeuvre, il est appelé à comparaître devant les tribunaux.

Un tournant

En 1970, l'oeuvre de Pasolini prend un nouveau tournant avec la trilogie "Le Décaméron" (1971), "Les Contes de Cantorbéry" (1972) et "Les Mille et une Nuits" (1974), qui s'inspirent de fabliaux érotiques et populaires.

Son dernier film, "Les 120 jours de Sodome et Gomorre", inspiré du roman du marquis de Sade, était en voie d'achèvement lorsque les bobines du premier tiers de l'oeuvre furent volées d'un laboratoire de Rome, en août dernier.

Pasolini refusa de se plier aux demandes de rançon des voleurs et tourna à nouveau les séquences perdues.

Il vivait avec sa mère et une nièce dans le quartier moderne de la capitale.

CAOUCETTE

SUITE DE LA PAGE A 1

groupe nullement déconcerté par sa décision de prendre une semi-retraite, M. Caouette a cependant évité de formuler la moindre préférence touchant le choix de son successeur. Tout au plus a-t-il évoqué le besoin de maintenir l'unité dans le parti, insistant sur l'importance d'organiser des cellules dans toutes provinces et priant des délégués de ne pas se laisser influencer par des questions de langue ou d'origine géographique lorsque viendra le temps de donner au Crédit social un leadership efficace.

Aucune amertume

Au cours d'une conversation avec les journalistes, M. Caouette a dit se résigner sans amertume aux circonstances qui le forcent à démissionner. "J'ai présentement 58 ans, dit-il, et j'ai toujours pensé qu'il faudrait un jour que je laisse ma place à un plus jeune. J'ai oeuvré au sein du parti pendant la majeure partie de ma vie. J'ai conscience d'avoir accompli quelque chose de valable et je laisse l'organisation bien équipée pour assumer la relève. Le vice-président du parti, M. Vallée, de Victoriaville, n'a que 30 ans. C'est une preuve qu'il n'y a pas que des vieilles barbes dans le Crédit social", dit-il, en priant les journalistes de noter ce fait.

Un seul militant jusqu'ici, le président du parti, M. Martin Hattersley, un avocat d'Edmonton, a indiqué sa décision de briser la succession de M. Caouette. Quelques députés cependant y songent sérieusement, bien qu'ils n'aient pas pris de décision définitive. Il s'agit de MM. René Matte, (Champlain), André Fortin, (Lotbinière) et Gilbert Rondeau, (Shefford).

Un certain nombre de députés créditistes, hantés par le souci d'élargir la base du parti, présentent concentrée au Québec, souhaitent que le chef provienne de l'Ouest ou de l'Ontario, afin d'accroître les chances de pénétrer le Canada anglais. D'autres combattent cette thèse, soutenant au contraire que c'est le meilleur moyen de perdre la base québécoise, sans être certain d'accroître la représentation au Canada anglais, représentation présentement réduite à zéro.

Quant à M. Caouette lui-même, il croit fermement à la possibilité d'une percée hors du Québec: "Nous préparons pour la prochaine élection une surprise semblable à celle que nous avons réalisée en 1962, en faisant élire 26 députés au Québec", a-t-il déclaré aux journalistes. Aux militants, il a fait valoir l'importance de continuer le travail patient d'implantation de cellules créditistes à travers tout le pays.

Grâce à de nouveaux moyens financiers que facilite la nouvelle loi électorale, le Crédit social s'appête à mener une campagne beaucoup plus vigoureuse en 1978, d'autant plus que de l'avis des dirigeants, l'indécision chronique des électeurs favorise l'émergence d'une nouvelle force regroupée derrière le Crédit social.

Les délégués ont en effet adopté plusieurs résolutions invitant les organisations locales et régionales à faire la publicité de la nouvelle loi électorale touchant le financement des partis. On sait que grâce à cette loi, les dons (en argent ou en services) aux partis politiques sont en partie déductibles de l'impôt.

Les délégués ont aussi adopté une résolution visant à incorporer au programme créditiste la doctrine de la participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises. Selon M. Caouette, c'est cette partie du pro-

gramme qu'il convient d'exploiter au maximum au cours des mois à venir.

Le Conseil exécutif du parti choisira la date du congrès à la direction, congrès qui se tiendra à Ottawa au plus tard le 30 novembre 1976.

PEROU

SUITE DE LA PAGE A 1

Rodriguez marque la fin ou presque de l'épuration des hommes qui étaient proches de l'ex-président de la République, le général Velasco Alvarado, déposé le 29 août dernier lors d'un coup d'Etat qui porta au pouvoir le général Francisco Morales Bermudes. Un autre militaire, présenté comme vélasquistes, le général José Graham, a été mis à la retraite en même temps que Rodriguez.

Ces mesures ont fait d'autant plus de bruit qu'elles ont coïncidé avec l'arrestation de personnalités soupçonnées d'activités frauduleuses, dont le trafic d'influence. Plusieurs des suspects appartiennent à l'entourage de l'ex-président Velasco. Leur arrestation n'aurait cependant rien à voir avec le départ des généraux Rodriguez et Graham. Elle s'insérerait dans la campagne de moralité publique déclenchée par le gouvernement révolutionnaire, qui est désireux d'administrer sagement et efficacement ce pays de 14 millions d'habitants. Indiens en bonne partie, qui fait face à de graves problèmes économiques.

Tous ces événements ont provoqué certains remous, mais aucune trace d'agitation n'est visible à Lima, où un conflit concernant les étudiants a récemment donné lieu à des désordres. La seule chose anormale dans les rues de la capitale est l'amoncellement des ordures ménagères par suite de la grève des éboueurs.

Le premier ministre et ministre de la Guerre, le général Oscar Vargas Prieto, a indiqué en fin de semaine que la révolution poursuivra son orientation humaniste, socialiste et chrétienne.

Selon des sources diplomatiques, le présent gouvernement révolutionnaire du Pérou ne permettra pas la portualisation du pays. Les mêmes sources estiment que ce danger aurait existé sous le règne du général Velasco.

POSTIERS

SUITE DE LA PAGE A 1

ment Pearson: on ne pouvait pas dépasser 6 pour cent", a-t-il ajouté.

Il attribue aujourd'hui à la mollesse des dirigeants des conseils d'association de l'époque le fait qu'il y ait un écart aussi considérable à rattraper aujourd'hui.

"Moi je vous dis que si on veut continuer comme on vient de le faire depuis deux semaines, on est capable d'aller chercher des gains dans les clauses monétaires et dans les clauses de protection contre les aides occasionnelles, quelle que soit la loi anti-inflationniste qu'on veuille passer au gouvernement fédéral", a-t-il renchéri.

M. Perreault a rappelé que M. Stanfield et les conservateurs ont été battus à cause de leur programme de contrôle des salaires et des prix.

Estimant que M. Trudeau a été élu sous de fausses représentations, parce qu'il était contre le programme des conservateurs, M. Perreault a sommé le Premier ministre de revenir devant la population pour chercher un mandat sur cette question.

Les chefs syndicaux sont irréflechis

— André Ouellet

Le ministre de la Consommation et des corporations, M. André Ouellet, estime que les chefs syndicaux se paient la tête de beaucoup de monde en agissant comme ils le font vis-à-vis les mesures anti-inflationnistes du gouvernement fédéral et il qualifie de mesures inflationnistes le fait que le CTC veuille dépenser \$500,000 pour combattre le gouvernement.

Invité à l'émission "La question", à Radio-Canada, M. Ouellet a ajouté que les chefs syndicaux n'ont pas le courage de dire: oui il faut avoir absolument une certaine modération.

"S'il y a des chefs syndicaux irréflechis qui ne sont pas capables de comprendre en réalité qu'il faut faire un effort collectif, j'ai l'impression qu'ils vont se ramasser tout seuls rapidement", de poursuivre le ministre.

Il croit que les Canadiens, dans l'ensemble, vont appuyer les mesures du gouverne-

ment lorsqu'ils vont réaliser qu'elles sont justes autant pour les prix que pour les salaires.

Malgré tout, M. Ouellet ne croit pas qu'il y aura confrontation avec le mouvement syndical: "Moi je pense que le bon sens va prévaloir. Il n'y a pas un Canadien sérieux qui n'est pas concerté, inquiet de l'érosion du dollar canadien".

Interrogé sur la façon dont le gouvernement allait s'y prendre pour contrôler les prix, le ministre a expliqué que la Commission Pépin commencerait par identifier une série de produits extrêmement importants dans le marché économique canadien. Une fois les prix connus, une centaine des principales compagnies canadiennes seront appelées à informer la Commission des changements de prix qu'elles veulent apporter et à ce moment-là, la Commission pourra intervenir si elle le juge nécessaire.

On augmente députés et juges et on gèle les gagne-petits

— Louis Laberge

par Jacques GAGNON

"Tout le monde va augmenter de 15, 20, 25 ou 30 pour cent et nous autres on va geler à 10 pour cent? Eh! bien, je vais me servir de la parole de Trudeau: de la merde..."

Celui qui parle est le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, et il s'adresse à la section du Québec du Syndicat des postiers du Canada, qui est réunie en assemblée à Longueuil, dans le cadre de l'Automne show.

"On commence par augmenter les députés, les ministres, les juges, les hauts fonctionnaires et les gagne-

petits, vous autres, on vous gèle à 10 pour cent", poursuit-il.

"On est prêts à faire notre part, à condition que les autres fassent leur part aussi. On nous dit qu'il sera difficile de contrôler les prix. On annonce le gel des salaires et dans la même semaine, le gouvernement fédéral permet à la Compagnie de gaz naturel d'augmenter ses prix de 25 pour cent, à l'Hydro-Ontario d'augmenter ses prix de 25 pour cent, le prix des billets d'autobus et de métro augmente de 40 pour cent et on commence à nous préparer gentiment, tranquillement pas vite pour une aug-

mentation de taxes de la CUM qui va se chiffrer à 15 ou 20 pour cent."

Après avoir appelé les postiers "facteurs", ce qu'ils n'apprécient pas du tout, M. Laberge les a cités en exemple d'être en grève depuis deux mois sans fonds de défense... Au moment où il parlait, le début de la grève remontait à moins de deux semaines.

M. Laberge citait justement les postiers en exemple à "ses amis de la CSN, qui ont de la misère à renflouer leur fonds de défense".

"Si t'en as pas, tu es jamais dans le rouge", de conclure le chef syndical.

OPTOMETRISTES • OPTICIENS

J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.

JACQUES BENOIT, O.D.

900, SHERBROOKE OUEST (CH 11) 849-1274

OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 A.M. à 5:30 P.M.
JEUDI - VENDREDI de 9 a.m. à 9 p.m. - SAMEDI: FERME

PEINTURE

10% de RABATS

Faites confiance au SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN, votre maison sera peinte de manière à retrouver l'aspect d'un logis neuf.

Le Service de Renovation Metropolitain s'est taillé une réputation de travail de qualité à prix raisonnable. Nous sommes des experts, et nous appliquerons deux couches de peinture de qualité. Toutes les surfaces sont grattées avant l'application de la peinture, afin d'assurer une meilleure protection contre les intempéries. Nous garantissons tous nos travaux de peinture pour une durée d'un an. Des aujourd'hui, demandez-nous une estimation gratuite.



Le Service de Renovation Metropolitain

482-0600

arrêtez de gaspiller



262-B 25 oz 3 7.55
262-C 40 oz 5 11.55

Les gens qui ont de l'argent et du goût ne gaspillent pas, ils achètent un rye de 10 ans au prix d'un de 6 ans.

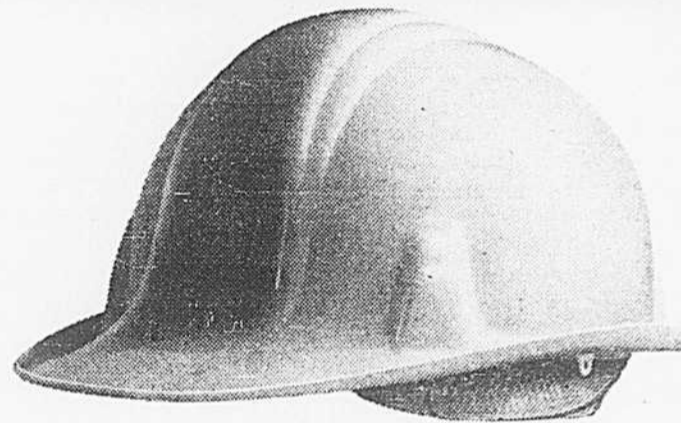
Servez du savoureux, servez du Wiser's de Luxe.

Wiser's vous en donne plus

Distribué et embouteillé par La Distillerie Wiser's Limitée, Belleville.

TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION!

opération adhésion syndicale



les 7, 8 et 9 novembre 1975

les 4, 5, 6, 7, 8 et 9 novembre 1975 à la Baie James

Pourquoi voter?

Pour choisir l'association syndicale à laquelle vous appartenez obligatoirement pour toute la durée du prochain décret de la construction. Ce vote déterminera la représentativité des associations de salariés. Il est à noter que même si le scrutin se déroule en secret, l'Office de la construction du Québec sera tenu d'identifier le choix de chaque salarié de la construction, afin de déterminer son allégeance syndicale.

Qui peut voter?

SUIVANT LA LOI toute personne inscrite sur la liste des votants, établie par l'Office de la construction du Québec à partir des rapports mensuels d'employeurs pour la période allant du mois d'AOÛT 1974 au 31 JUILLET 1975 INCLUSIVEMENT.

Où voter?

Dans les bureaux de vote énumérés au bas de cette annonce.

Comment voter

- EN SE PRÉSENTANT AU BUREAU DE VOTE avec la CARTE DE VOTANT et l'une des deux cartes OBLIGATOIRES suivantes: LA CARTE DE NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (CANADA) ou LA CARTE DE LA RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC;
- Puis en exprimant son choix sur le BULLETIN DE VOTE officiel au moyen d'une croix dans la case qui se trouve à la droite du nom de L'ASSOCIATION SYNDICALE choisie.

Quand voter?

- Les 7, 8, 9 novembre 1975 aux heures suivantes:
- 7 novembre: de 13 h. à 21 h. (HEURE LOCALE)
 - 8 novembre: de 9 h. à 18 h. (HEURE LOCALE)
 - 9 novembre: de 9 h. à 18 h. (HEURE LOCALE)

pour la Baie James
Les 4, 5, 6, 7, 8, 9 novembre 1975 de 9 h. à 23 h. (HEURE LOCALE)

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau de l'Office de la construction du Québec de votre région. Exceptionnellement, un service téléphonique sera maintenu aux heures suivantes:

- 7 novembre: de 16:30 h. à 21 h. (HEURE LOCALE)
- 8 novembre: de 9 h. à 18 h. (HEURE LOCALE)
- 9 novembre: de 9 h. à 18 h. (HEURE LOCALE)

Pour information:

- RÉGION DE RIMOUSKI (418) 724-4491
- RÉGION DE CHICOUTIMI (418) 549-0527
- RÉGION DE QUÉBEC (418) 681-4143
- RÉGION DE TROIS-RIVIÈRES (819) 379-5410
- RÉGION DE DRUMMONDVILLE (819) 478-4181
- RÉGION DE SHERBROOKE (819) 569-3619
- RÉGION DE MONTRÉAL (514) 341-7740
- RÉGION DE ST-HYACINTHE (514) 773-6653
- RÉGION DE SOREL (514) 742-2767
- RÉGION DE JOLIETTE (514) 753-7434
- RÉGION DE ST-JÉRÔME (514) 438-4155
- RÉGION DE HULL (819) 771-6652
- RÉGION DE VAL D'OR (819) 825-4477
- RÉGION DE HAUTERIVE (418) 589-3791
- RÉGION DE SEPT-ÎLES (418) 962-9738
- RÉGION DE LA BAIE-JAMES (0) 819-8735

opération adhésion syndicale: 7, 8 et 9 novembre 1975

Office de la construction du Québec

BUREAUX DE VOTE, RÉGION DE MONTRÉAL

Laval
Ecole secondaire St-Martin
4045, boul. St-Martin,
Chomedey
Longueuil
Ecole Gérard-Filion
1330 ouest, Curé-Poirier

Centre ville
Palais du commerce
1650, rue Berri
Ouest Valleyfield
67, rue Académie

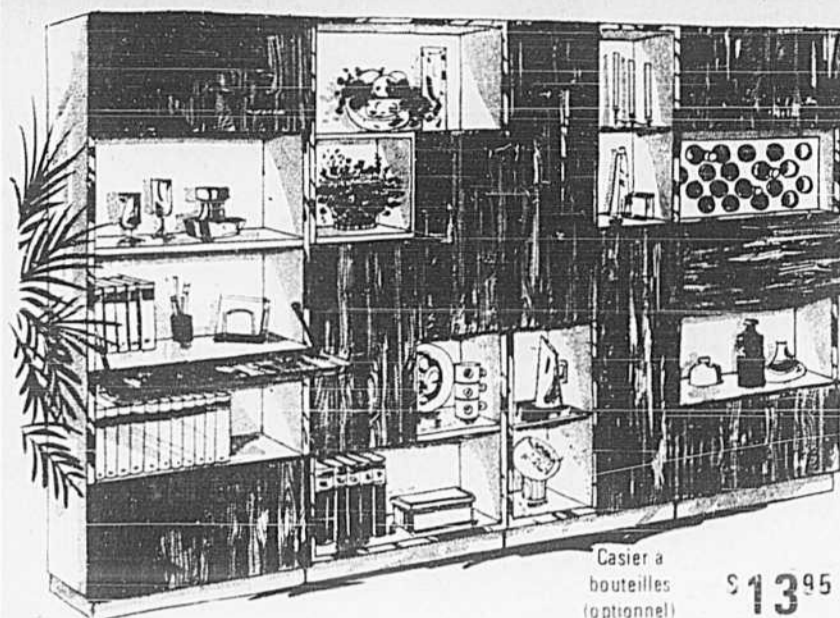
Dorion
143, Hatwood
Montréal
Fabrique Notre-Dame-du-Foyer
5999, 40^e avenue
Montréal

Où n'importe quel autre des 85 bureaux de vote, à travers la Province.

Un léger acompte et
**NOUS RÉSERVONS
POUR Noël**
les meubles que vous achetez.

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT
VOS MEUBLES
POUR LES FÊTES
CHEZ
FAUCHER

ET REALISEZ DES ÉCONOMIES EXCEPTIONNELLES



ÉLÉMENTS DE RANGEMENT JUXTAPOSABLES

Tous ces éléments ont en commun un cadre fini blanc mat et planche noyau, un bord chromé, et des panneaux en noyer de Californie, un bois à l'apparence somptueuse qui résiste aux taches. Dimensions de chaque élément: 16 x 30 x 67 po.

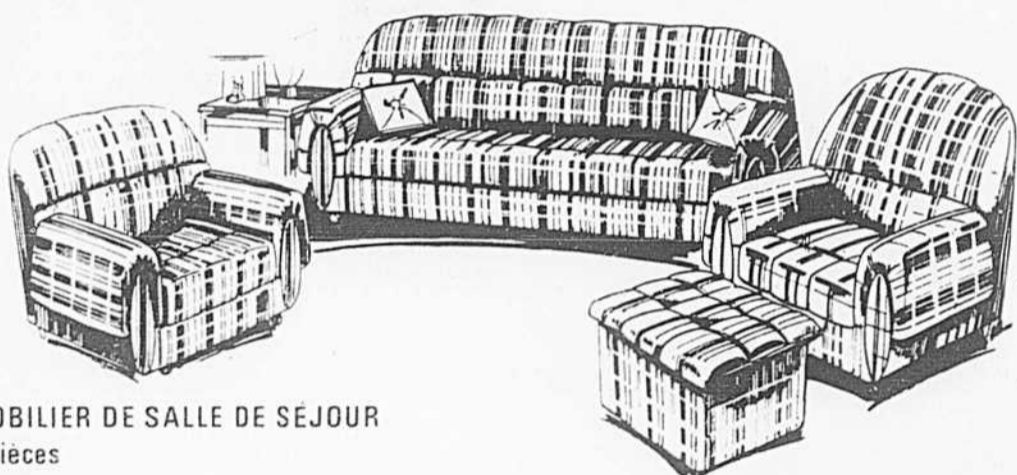
A Élément à quatre portes montées sur charnières et une porte abattante.
PRIX SPECIAL DE FAUCHER \$129⁹⁵

B Élément à deux portes montées sur charnières.
PRIX SPECIAL DE FAUCHER \$119⁹⁵

C Élément à deux portes montées sur charnières et deux tablettes vitrées.
PRIX SPECIAL DE FAUCHER \$129⁹⁵

D Élément à quatre portes montées sur charnières et une porte abattante.
PRIX SPECIAL DE FAUCHER \$129⁹⁵

Casier à bouteilles (optionnel) **\$13⁹⁵**



MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR
4 pièces

Comprend un grand canapé, un fauteuil à haut dossier, un fauteuil à dossier bas et un pouf assorti. Tous sont recouverts de tissu polypropylène Herculan pratiquement inusable, capitonné et bien rembourrés. Le châssis comporte des ressorts inaffaissables et une armature en bois dur. C'est un mobilier très confortable et de belle qualité. Au prix ou nous l'offrons, c'est une véritable aubaine! Quantité limitée.

PRIX SPECIAL DE FAUCHER
les 4 pièces

\$349⁹⁵

COFFRE EN CÈDRE DE STYLE MÉDITERRANÉEN

Dimensions: 18 1/4 x 59 x 29 po

Construit en bois de placage de chêne. Orne de poignées en cuivre très décoratives. Fabrication très soignée. Un meuble de belle apparence qui rehaussera votre intérieur.

PRIX SPECIAL DE FAUCHER

\$169⁹⁵



BAHUT DE STYLE CONTEMPORAIN

Elegant bahut de 60 po de long au riche fini décoré de poignées en cuivre. Trois portes coulissantes dissimulent les tablettes réglables.

Un meuble aux lignes sobres qui se marie à tous genres de décor. Peut servir de bar.

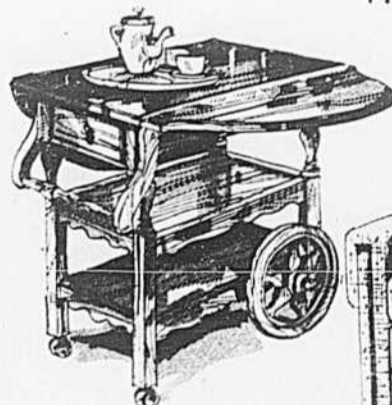
PRIX SÉCIAL \$89⁹⁵

FAUTEUIL DE REPOS À DOSSIER INCLINABLE ET À BASCULE



Modèle à haut dossier surmonté d'un repose-tête. Châssis à ressorts no-sag. Dossier capitonné. Siège et dossier rembourrés de mousse. S'ajuste en simultané sur un simili-cuir et tissu polypropylène Herculan. Réservez le vôtre dès maintenant pour livraison ultérieure.

PRIX SPECIAL DE FAUCHER \$134⁹⁵

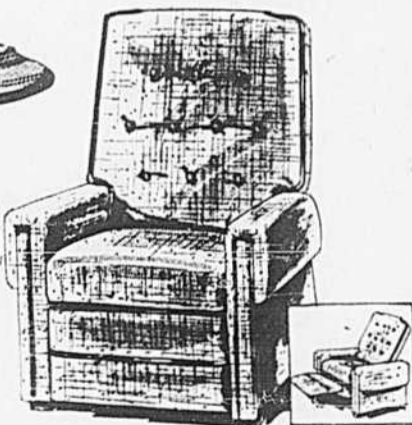


PLATEAU À THÉ ROULANT DE STYLE COLONIAL

Muni de tablettes et d'un tiroir. En érable de teinte noir de muscade.

PRIX SPECIAL DE FAUCHER

\$89



FAUTEUIL DE REPOS INCLINABLE

S'ajuste à plusieurs positions. Très haut dossier confortable. Coussin en caoutchouc-mousse suspendu sur ressorts. Recouvert de vinyle noir ou or.

BAS PRIX DE FAUCHER \$79⁹⁵

48, boul. des Laurentides, PONT-VIAU, LAVAL.
Tél.: 384-0590



Les Canadiens quittent le Liban

Les ressortissants canadiens, pour la plupart des membres des familles du personnel de l'ambassade canadienne au Liban, ont quitté Beyrouth en fin de semaine pour se réfugier à Athènes. Devant la gravité de la situation au Liban, le gouvernement canadien avait en effet conseillé d'évacuer tous les Canadiens dont la présence n'est pas indispensable à Beyrouth. La photo nous en montre quelques-uns à leur arrivée à l'aéroport d'Athènes, samedi.

L'entente avec l'Iran est rentable pour le Québec

Un analyse de Rhéal Bercier

L'Iran, pays riche depuis la crise du pétrole, a besoin de tout. Quatrième producteur et deuxième exportateur d'or noir au monde, ce pays du moyen-orient veut profiter des revenus accrus provenant de cette denrée rare et coûteuse pour sortir de son sous-développement.

Dans son désir d'améliorer le niveau de vie des iraniens, le pays pense également à plus tard, alors que les réserves de pétrole seront épuisées.

Ainsi, l'accélération qui caractérise depuis peu les plans iraniens de développement s'explique par son souci d'asseoir la puissance économique du pays avant cette échéance et conséquemment implanter des industries de base très diversifiées (sidérurgie, aluminerie, pétrochimie).

Pour maintenir ce niveau de vie et poursuivre son industrialisation, l'Iran fait appel à divers pays afin de diversifier ses dépendances et bénéficier de spécialisations pour lesquelles des gouvernements ou des entreprises se sont illustrés.

C'est dans cette perspective que le Québec, Etat francophone (rappelons que l'Iran a conservé une riche tradition française) où est implanté la technologie américaine et où les Québécois ont fait preuve d'imagination lors d'événements internationaux (Expo 67 et Jeux olympiques) où des réalisations originales (baie James, aéroport international de Mirabel) est sollicité. L'accord de principe intervenu lors de la visite officielle de M. Robert Bourassa dans ce pays est très profitable au Québec. L'entente lui apportera de nouveaux investissements, développera ses échanges commerciaux (L'Iran n'est que le 20ème client de la province) permettra à des professionnels et des techniciens québécois d'apporter à l'extérieur de la province le savoir-faire et la connaissance; et sur ce dernier point, les avantages peuvent être réciproques. Il est difficile, en effet, de quantifier les avantages que les

québécois choisissent pour enseigner dans ce pays leur apportera sur le plan individuel. Jusqu'à maintenant, l'Iran achetait du Québec des machines et de l'outillage destinés à la construction ou l'exploitation d'entreprise de pâtes et papiers de même que de l'équipement et du matériel de télécommunications.

Le Québec, pour sa part, achetait de l'Iran du pétrole principalement. Au cours du premier semestre de 1975, la balance commerciale du Québec envers ce pays était déficitaire de plus de 100 millions de dollars, pour donner un ordre de grandeur de l'entente intervenue, signalons que le Premier ministre de l'Iran, M. Amir Abbas Hoveyda, a évalué à \$400 millions la valeur des transactions qui profiteront aux entreprises québécoises et au Québec, en vertu de cet accord.

De plus, l'accord diversifiera au secteur agricole, du logement et de l'équipement médical les nouvelles possibilités commerciales qui s'ouvrent au Québec.

Un important marché pour la province (malgré les tentatives de M. Bourassa — le mot Etat n'est apparu nulle part dans l'entente à cause des objections d'Ottawa) vient donc de se réaliser et réduit la dépendance du Québec vis-à-vis les Etats-Unis.

L'expansion des relations commerciales entre le Québec et l'Allemagne, par exemple, aura de pareils effets. Une fois bien implantées et diversifiées, les entreprises québécoises verront dans l'Allemagne une autre porte pour pénétrer au sein du marché de la communauté économique européenne.

Il en est de même pour l'Iran concernant l'ouverture économique et commerciale sur l'Asie.

Inversement, l'Iran réduit sa dépendance à l'égard des grands blocs économiques (pour lesquels l'Iran entretient une méfiance), diversifie ses possibilités de marché et voit ses possibilités commerciales augmenter, non seulement au Canada, mais en Amérique du Nord même s'il faut admettre que les avantages réciproques seront profitables à moyen et à long terme. Il faut ce-

pendant préciser que ces possibilités n'existeraient pas si on ne s'était pas donné la peine de les exploiter.

Il faut partir pour arriver. Le chef du gouvernement québécois a donné le coup de barre, malgré les effets incertains de son voyage. L'Iran et le Québec ont eu leurs premières relations officielles il y a moins d'un an. Alors que les problèmes s'accumulaient au Québec — et où sa présence aurait peut-être été fort utile — il a préféré aller en Iran et donner suite aux négociations entreprises entre les représentants des deux gouvernements, en décembre 1974.

Afin d'éviter que les observateurs concluent à l'échec si le déplacement n'avait pas apporté le fruits escomptés, il a préféré ne rien dire sur ce qu'il allait réellement chercher en Iran. Si l'échec s'était réellement produit, les observateurs auraient éprouvé de sérieuses difficultés à connaître les gains que le gouvernement voulait réaliser.

Heureusement pour lui, tout s'est bien passé. Mais il est difficile de passer sous silence le fait que le Québec n'ait pas réussi à s'assurer une sécurité d'approvisionnement en pétrole ou encore une participation de l'Iran dans la construction du port pour superpétroliers sur la rive sud du Saint-Laurent. C'est peut-être à venir.

Mais plus, encore, le Québec a réussi à créer un précédent au niveau constitutionnel, et avec l'accord d'Ottawa. C'est peut-être l'ambassadeur du Canada en Iran, M. James George, qui a exprimé le mieux la position fédérale à cet égard.

"J'espère a-t-il dit, que le Québec a tracé la voie aux autres provinces et que celles-ci tenteront de l'imiter."

Quoi qu'il en soit, il faut admettre que l'entente de coopération Irano-Québécoise a été plus rentable pour le Québec que toutes les tentatives précédentes — qui ont apporté plus de flou-flou que de réalisations concrètes, comme dans le cas de la France.

PASCAL

À LA QUINCAILLERIE PASCAL ROULETTES

Pour l'industrie, les meubles. Assortiment à toutes nos succursales.

CHOIX COMPLET DE 120 NUMEROS au 301 OUEST, RUE CRAIG.

PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉ

No 440S Roues robustes 2", 3", 4" et 5"; roues de caoutchouc très larges et essieux solide. Roulettes rigides assorties.

No 420G Roues caoutchoutées de 1", 2", 3", 4" et 5" pivotantes ou rigides. Dim. des roues: 1" et 1 1/2", 2", 3", 4" et 5" pouces.

Roues à tige en caoutchouc extensible pour meubles à pattes tubulaires. Roues de 1/2", 3/4", 1", 1 1/2", 2" avec frein si désiré.

ROUES CAOUTCHOUTÉES DISPONIBLES DANS TOUTES DIMENSIONS ACHÉTEZ-LES POUR REMPLACER CELLES QUI SONT USÉES.

No 405 Roue pivotante en forme de boule 1 1/2", 2" avec coquille, fini chrome ou laiton. Roulement à billes double.

No 12 Roulettes 2 1/2", forme de boule, plaque cuivre brillant. Tige à douille ou fileté, aussi modèle avec plaque et vis.

No 420A et B Roues caoutchouc de 1 1/2" ou 2" po. avec couronne ou fileté, roulement à billes doubles.

Patins à meubles Roulettes à bille. Patins 1/2" à 1 1/2" Bille 1/2" à 1 1/2"

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL.

C comme dans clous

Clous d'aluminium
Clous Ardox
Clous à bardeau
Clous de boîte
Clous à béton
Clous à cliquet
Clous communs
Clous en cuivre
Clous à double-tête
Clous filetés
Clous de finition
Clous à fondrière

Clous à joint
Clous de maçonnerie
Clous à meubles
Clous à moulure
Clous muraux
Clous à paillassons
Clous à planche murale
Clous de rembourreurs
Clous à river
Clous à toiture
Clous à valises

FOURNITURES INDUSTRIELLES PASCAL

Quincaillerie de A à Z

Division de Fournitures Industrielles - The P. Pascal Hardware Co. Limited
5650 route Transcanadienne, Pointe-Claire 695-0730

La nouvelle voie italienne vers une certaine "révolution"

1 Figée depuis plus de trente années de démocratie chrétienne, la politique italienne prend un tournant décisif qui s'est manifesté par les résultats du débat sur le divorce, au printemps 1974, et encore plus par le résultat des récentes élections régionales. Dans une série de quatre articles, Louis-Bernard Robitaille a tenté de prendre la mesure de cette "révolution" politique. Il relève aujourd'hui, sur les grandes places publiques, des scènes qui parlent d'elles-mêmes.

par Louis-Bernard ROBITAILLE (Collaboration spéciale)

ROME — Octobre 1975. L'Italie nouvelle s'impose à vous dans toute sa splendeur, son incohérence, ses contradictions, à travers des images éparpillées. Piazza Navona, au centre de Rome, un homme plutôt beau, au visage marqué, la trentaine avancée, les cheveux longs teints platine, siège à une terrasse de café, entouré d'une petite cour: des jeunes gens élégants, des filles, une femme dans la trentaine dont le cou et la voix grave révèlent qu'elle était un homme il n'y a pas si longtemps. Un jeune homme arrive au milieu du groupe et, en guise de salutation, embrasse l'homme aux cheveux platine, sur la bouche. Sans affectation. Machinalement.

Une autre place du centre de Rome, vers une heure du matin. Un homme et une femme dans la trentaine, et leurs deux enfants respectifs. La petite fille du monsieur — jeune homme à la mode, concepteur de publicité — a manifestement beaucoup d'énergie et entraîne le petit garçon dans des courses effrénées. Ils passent devant une fontaine où des hommes d'un certain âge les arrêtent. Ils font à la petite fille des plaisanteries un peu grivoises. Elle s'arrête un moment pour les écouter, pas intimidée pour deux sous et leur répond d'une voix claironnante: "Va fa'n'culo!" (traduction polie: va te faire foutre). Les "vieux" ont le souffle coupé par cette précocité.

La chance d'être régulière

Piazza San Eustachio, pas très loin du bistrot où les gens font la queue pour déguster — trois gouttes au fond d'une tasse — le meilleur café de Rome, un groupe de jeunes discutent à une terrasse. Domenico a 20 ans: barbu, cheveux bouclés, il a la tenue "bohème" qu'on voit rarement en Italie. ("Les hippies italiens ne réussissent jamais à avoir l'air sales, me disait une amie romaine: ils ont toujours



Un symbole du dégel italien: l'incroyable campagne à l'américaine sur le divorce. Ce balayage de la tradition démocrate-chrétienne pourrait bien se renouveler aux prochaines élections générales.

chez eux la mamma qui leur lave de force leurs jeans.") Il est étudiant en architecture, dirige avec des amis un petit journal d'inspiration surréaliste, est entré aux Jeunesses communistes à 15 ans, mais, depuis, a "pris ses distances". Chris, 24 ans, cheveux blonds, un visage angélique et l'air d'un fils à papa (il a sa "garçonnière" et une Fiat 124), est étudiant en médecine. Sa petite amie, Monica, en médecine elle aussi, le traite ironiquement de "révisionniste": il est au Parti communiste, alors qu'elle milite au PDUP (prononcez: "pidoup"), parti d'extrême-gauche formé par le groupe du manifesto après leur expulsion du PCI. Daria et Paola, toutes les

deux âgées de 17 ans et le genre petite italienne sexy, sont également au PDUP. Pour l'instant, la discussion tourne autour de la contraception: Paola raconte ses misères à Monica. La pilule ne lui réussit pas, les machins, les crèmes ne lui plaisent pas: d'ailleurs, tout ça est des "saloperies". Alors qu'est-ce qu'elle fait avec son petit ami Bruno? Ça va, explique-t-elle sérieusement, elle a la chance d'être "régulière".

"L'Italie et Stendhal"

Autre image. Une émission à la télévision française, à la mi-septembre, sur "l'Italie et Stendhal". Un quinquagénaire à l'allure sportive, bel homme aux tempes argen-

tées, vêtu d'un blouson en jean, fait "visiter" Naples au reporter de l'ORTF. Il lui raconte les dominations turque, espagnole et française, lui montre les quartiers populaires, parle d'histoire, d'art, de mortalité infantile, des multiples trafics dont vit la moitié de la population: "Ici, la police n'ose pas mettre son nez", note-t-il au passage. Cet érudit qui parle de Naples avec passion, cet intellectuel plutôt non-conformiste sourrait être un romancier ou un historien plus "swing" que ses collègues, c'est le sénateur communiste de la ville.

Même superficiels, ces détails et ces images parlent: c'est l'Italie de 1975, celle qui a dit oui à la libéra-

tion du divorce au printemps 74 (à une majorité écrasante: 60 p.c. des voix et cela, contre la volonté de la Démocratie chrétienne au pouvoir), celle qui, le 15 juin dernier, a donné au Parti communiste deux millions de voix supplémentaires et le contrôle de toutes les grandes villes du pays. Une Italie qui est loin de correspondre à l'image traditionnelle que l'on se fait d'elle: catholique, morale, conservatrice. Mais aussi un pays qui change et se métamorphose en empruntant une voie, des méthodes, un style tout à fait originaux: la voie italienne vers une certaine "révolution" en quelque sorte.

DEMAIN: L'Italie et la crise

Les fêtes des uns et les jeûnes des autres

par Jean POCHET collaboration spéciale

ILS N'ETAIENT qu'une vingtaine à quelques mètres de l'entrée principale du Century Hotel (Los Angeles). Ils avaient campé là toute la nuit et fait la grève de la faim pendant 24 heures parce que 1,500 de leurs compatriotes allaient dîner de coeurs d'artichaut, de boeuf au madère et de sorbet au citron pour \$250 le couvert.

L'orateur du jour, inclus dans le prix du repas, était Gerald Ford. La protestation, en soi, n'a pas d'énormes conséquences. Mais dans une certaine mesure, elle est révélatrice du divorce qui se creuse entre le président et une importante fraction du pays. Deux parallèles qui hésitent à se joindre à l'infini mais qui se bousculent de plus en plus dans le présent.

Il ne fait de doute dans l'esprit de personne que le président a le droit d'honneur de sa présence à la réception du comité républicain de Californie. Après les deux tentatives d'assassinat dont il avait été l'objet en septembre, c'était pour les participants un témoignage de déférence respectueuse et de sympathie politique.

Personne non plus ne pouvait empêcher la Vigile de la Hennacy House of Hospitality, une squelettique organisation catholique qui s'efforce, avec des moyens dérisoires, de nourrir les plus pauvres des déshérités de Los Angeles, d'estimer le geste inconnu. Les agapes des uns et le jeûne des autres avaient une valeur plus symbolique que pratique. Mais il y avait également les premiers signes du fossé grandissant entre le président, se durcissant de plus en plus dans le conservatisme le plus strict et les conséquences d'une recession qui frappe de plus en plus durement les moins favorisés.

Le cauchemar californien

L'importance de la Californie dans la vie politique du président est triple. C'est l'Etat le plus peuplé, il est politiquement mouvant. C'est la terre d'élection de Ronald Reagan, l'ex-gouverneur, plus que probablement le futur candidat républicain à la présidence.

De l'avis même des organisateurs de la campagne de M. Ford, si des élections avaient lieu aujourd'hui, le résultat en Californie serait au mieux, pour le président, un match nul. Et ceci, sans que le gouverneur ait formellement annoncé sa candidature. Pour contrer Reagan, dont le conservatisme sans fissure est le trait majeur pour un électeur séduisant également par son charme, son aisance, son onctuosité, sa verde, des vertus que ne possède pas en abondance M. Ford, le président n'a qu'une seule arme: c'est d'être plus à droite encore que son rival en puissance.

Ce qu'il a fait dans son allocution à ses commensaux républicains en blâmant la folie dépensière du Congrès qui ne veut rien faire et en s'attaquant violemment au programme des coupons alimentaires. Il était pour le moins curieux d'entendre le président, à l'issue d'un repas de \$250 le couvert, tonner contre ceux qui ont difficilement les moyens de s'acheter l'essentiel quotidien.

Une campagne mal engagée

En fait, la campagne électorale de M. Ford démarre beaucoup plus lentement que prévu. Les généreux donateurs habituels sont réticents et l'argent est loin de couler à flot. Mais plus important encore, une récente enquête témoigne que 21 pour cent seulement des Américains s'identifient avec le Parti républicain (44 pour cent se déclarent démocrates, 35 pour cent se disent indépendants). C'est le pourcentage le plus bas depuis l'infamante période de Watergate où 28 pour cent des électeurs affirmaient encore être républicains. D'après un autre sondage, il n'y a plus que 33 pour cent de la population qui fait confiance au système capitaliste.

Pour lutter contre ce fléchissement, M. Ford a entrepris une campagne qui rappelle trait pour trait le style électoral de la campagne d'Harry Truman en 1948. Quadrillage intensif de la nation, harcèlement incessant contre le Congrès, bains de foule, formules simples. Mais l'électorat de M. Ford n'est pas celui d'Harry Truman et M. Ford semble se tromper d'auditeurs ou de langage.

Dans sa diatribe contre les récipiendaires des coupons alimentaires, il n'aura certainement pas réchauffé le coeur des 10 pour cent de Californiens qui émergent de l'assistance publique ni conquis les 9,1 pour cent des chômeurs de l'Etat victimes de l'économie chancelante. Les \$250 d'un seul repas gastronomique sont souvent l'équivalent de ce qu'ils reçoivent pour subsister deux mois.

ETHIOPIE

Une accélération de l'Histoire

LONDRES — Maintenant la célébration du premier anniversaire de la révolution socialiste éthiopienne est terminée et que l'empereur Haïlé Sélassié est bel et bien enterré, les dirigeants militaires du pays (le Derg) sont placés devant une alternative angoissante.

Ils devront soit remettre à plus tard la réalisation de leur programme de socialisation, soit abandonner tout espoir de conserver l'Erythrée, au nord du pays.

Combat dispendieux

Paradoxalement, ce sont les dépenses entraînés par la lutte contre le mouvement de libération de l'Erythrée qui empêchent la mise en oeuvre du programme de libération en Ethiopie. La guerre contre le mouvement de libération coûte environ \$260,000 par jour au gouvernement d'Addis-Abeda et occupe un bon nombre d'hommes dont les services seraient précieux ailleurs: 20,000

soldats luttent contre les guérilleros et les troupes gouvernementales ont perdu de 3.000 à 5.000 hommes depuis le début de l'année seulement.

Il faut ajouter à cela le décès de civils tués dans les raids de représailles contre les villages qui ont appuyé les rebelles, soit plusieurs milliers de morts et de blessés.

On peut se demander pourquoi, après avoir renversé un régime détesté à Addis-Abeda, le gouvernement révolutionnaire tente d'imposer sa domination sur l'Erythrée qui n'en veut pas.

L'enjeu: la côte de la Mer Rouge

C'est que l'Erythrée constitue environ le dixième de tout le territoire de l'Ethiopie et son seul débouché vers la Mer Rouge où se trouvent les ports d'Asmara et d'Assab, d'une importance primordiale pour le pays tout entier. Toutes les autres parties de la côte de la Mer Rouge, sur la route entre le canal de Suez et l'Océan Indien, à l'exception de Djibouti et de Berbera, en Somalie, sont sous le contrôle de pays arabes. L'Ethiopie y a donc un intérêt vital.

De plus, il y a en Erythrée des plateaux très fertiles.

Le gouvernement d'Addis-Abeda ne semble pas pouvoir vaincre le mouvement de libération de l'Erythrée appuyé par les Arabes et armé par les soviétiques.

Le Mouvement de libération de l'Erythrée se sentait assez fort, l'été dernier pour déclarer unilatéralement son indépendance, mais a décidé de temporiser, après une vaine tentative de s'emparer de Keren, important centre de communications, 60 milles au nord d'Asmara.

Le Mouvement de libération de l'Erythrée a été formé à la fin des années 1950 par des réfugiés érythréens, au Caire et dans d'autres endroits. Vers 1961, le mouvement était solidement établi et décida d'avoir recours à la force pour libérer l'Erythrée de la domination de l'empereur Haïlé Sélassié.

En 1960, l'Erythrée et l'Ethiopie s'étaient unies en une fédération en vertu d'une résolution des Nations unies. Ensuite, en 1962, l'assemblée de l'Erythrée vota en faveur d'une union totale avec l'Ethiopie, dont elle devint une province. Bon nombre d'Erythréens qui ténèrent le pays, surtout des musulmans.

En 1963, le Mouvement de libération de l'Erythrée qui avait des bureaux dans plusieurs pays arabes se donna une forte direction cen-

trale et obtint de l'aide de l'étranger, notamment de la Syrie.

Récemment, le gouvernement éthiopien a accusé certains pays arabes (non désignés nommément) de tenter de s'emparer de l'Erythrée pour leur propre compte. On sait que certains Etats arabes, notamment la Syrie, la Lybie et l'Iraq ont fourni au Mouvement de libération de l'Erythrée des armes soviétiques et tchécoslovaques, en particulier des missiles SAM-7.

Front uni en formation

Bien que le Mouvement de libération de l'Erythrée ait décidé l'été dernier de retarder sa déclaration d'indépendance, le gouvernement d'Addis-Abeda craint qu'il ne le fasse dans un avenir rapproché, car il tente un rapprochement avec les Forces de libération populaires, un groupement qui s'est formé en 1970 et qui comprend des chrétiens et des jeunes gens instruits de tendance marxiste.

Les deux groupes ont eu des pourparlers en août et sont tombés d'accord pour reconnaître la nécessité de la formation d'un front uni sous une direction unique. Les négociations en vue de la signature d'une entente formelle dans ce sens

ont échoué un peu plus tard principalement à cause de différends de nature religieuse. Il semble que l'unité soit maintenant près de se réaliser.

Dans une telle éventualité, le gouvernement éthiopien verrait diminuer ses chances de vaincre le mouvement d'indépendance.

Le gouvernement d'Addis-Abeda a récemment annoncé son intention de fermer la base de communications navales américaine de Kagnew, en banlieue d'Asmara, ce qui semble indiquer une prise de conscience de sa part et la précarité de sa situation en Erythrée. La base a été attaquée il y a quelques semaines par des guérilleros qui ont kidnappé six techniciens éthiopiens et deux Américains. Les guérilleros avaient capturé deux autres otages américains en juillet.

Si le gouvernement d'Addis-Abeda donne suite à son intention de fermer la base, ce pourrait être une indication de la fin d'une lutte pour le pouvoir au sein du Derg, lutte qui semble s'être soldée par une réduction du nombre de membres en faveur de la répression du mouvement d'indépendance en Erythrée.

World Feature Services et LA PRESSE

L'enseignement à distance

Ce cours comporte des crédits du niveau collégial et il est pleinement agréé par le ministère de l'Éducation du Québec. "Les cours de CEGEP dans LA PRESSE" s'adressent à toute la population, sans distinction d'âge, de niveau de scolarité ou d'origine. Pour obtenir reconnaissance officielle des crédits, les candidats doivent s'inscrire en bonne et due forme auprès du collège Marie-Victorin, selon ses normes d'admission, et subir les examens prescrits. On peut aussi suivre "les cours de CEGEP dans LA PRESSE" à titre d'élève libre, pour parfaire sa culture générale.

psychologie

DÉVELOPPEMENT DE LA PERSONNE LA PÉRIODE DE L'ADOLESCENCE LE DÉVELOPPEMENT AFFECTIF ET SOCIAL DE L'ADOLESCENT

PLAN DE LA LEÇON

- I STRUCTURE DE LA PERSONNALITÉ: Le Ça, le Moi et le Surmoi
- II PROCESSUS D'ÉVOLUTION AFFECTIVE CHEZ L'ADOLESCENT(E)
 - a) Le rejet des figures parentales
 - b) La recherche de nouveaux modèles d'identification
 - c) La recherche d'autonomie et d'harmonie
- III NOUVELLES FORMES DE RELATIONS AFFECTIVES ET SOCIALES CHEZ L'ADOLESCENT(E)
 - a) L'amitié
 - b) L'amour
 - c) L'identification à un groupe

OBJECTIFS DU LECTEUR

- Le lecteur qui entend profiter au maximum de cette huitième unité doit:
 - 1° réfléchir sur l'extrait de texte qui sert de test de sensibilisation;
 - 2° lire le texte de la leçon en n'omettant pas de s'intéresser aux extraits d'œuvres littéraires cités un peu partout;
 - 3° se procurer autant que possible l'un de ces ouvrages qu'il lira dans l'intention d'y dégager quelques comportements psychologiques propres à l'adolescence;
 - 4° faire les exercices à la fin de la leçon;
 - 5° inscrire sur sa fiche personnelle les résultats obtenus.

TEST DE SENSIBILISATION

Jusqu'à maintenant nous avons toujours eu recours à des petits jeux plutôt amusants — nous l'espérons — pour vous sensibiliser à la lecture de chacune des unités. Cette fois-ci, nous vous proposons de lire des extraits de quelques œuvres littéraires, non seulement en guise de test de sensibilisation, mais encore comme introduction ou conclusion aux différents thèmes que nous aborderons tout au cours du texte. Ces textes, que nous vous présentons, ont été choisis d'abord et avant tout, parce qu'ils illustrent bien le monde intérieur de l'adolescent. En procédant de la sorte, nous espérons que certains lecteurs prendront goût à la lecture de ces ouvrages particulièrement intéressants. Les écrivains ont d'ailleurs toujours été de fins observateurs de l'âme et du comportement humains. Peut-on être plus PSYCHOLOGUES que Balzac, Zola, Stendhal, Proust, Dostoïevsky, etc. bref, tous les grands écrivains classiques?

QU'EN PENSEZ-VOUS?

"Vous constaterez bientôt que nos jeunes gens sont lucides, généreux... et vulnérables! C'est assez compliqué. En eux, vous trouverez quelque chose de raffiné, quelque chose d'aristocratique. Ils ont du goût et de la qualité, mais ils ne savent pas où ils vont. Ils affirment qu'ils ne connaissent pas de maître, et ils cherchent un maître désespérément. Ils veulent tout vérifier par eux-mêmes et ils se laissent charmer comme des oiseaux..."

Michel de Saint-Pierre, "LES NOUVEAUX ARISTOCRATES", Montréal: Le Cercle du Livre de France, 1960, p. 29.

LE DÉVELOPPEMENT AFFECTIF ET SOCIAL DE L'ADOLESCENT

AVANT-PROPOS

Comme nous le disions dans un autre numéro de LA PRESSE, les années n'ont pas de départ, mais à la mer qui le porte, nous voguons dans l'enfance, voiles ouvertes, émus des matins et des soirs, n'enviant ni les ports ni les villes lointaines, convaincus que notre navire battait bon pavillon et renfermait les philtres capables de fléchir pirates et malchances. (...) Et nous ne voulions pas vieillir. Hélas, trop d'ennemis attaquent l'enfance; un sabre de bois est impuissant à les repousser tous!

Félix Leclerc, "PIEDS NUS DANS L'AUBE", Montréal, Éditions Fides, 1946, p. 15-16.

Nous avons déjà mentionné, dans l'unité de presse portant sur le développement physique et sexuel de l'adolescent, qu'à la puberté les pulsions sexuelles deviennent plus fortes à cause des changements organiques qui s'opèrent et qui donnent lieu au développement de la genitalité. Cette poussée pulsionnelle rompt l'équilibre qui avait été établi durant la période de latence.

L'adolescent, à l'âge de la puberté, doit établir un équilibre dans sa personnalité, équilibre qui lui permettra d'intégrer les nouvelles pulsions sexuelles et agressives. En effet, il se produira chez l'adolescent(e) une restructuration profonde de la personnalité.

I—STRUCTURE DE LA PERSONNALITÉ: LE ÇA, LE MOI ET LE SURMOI

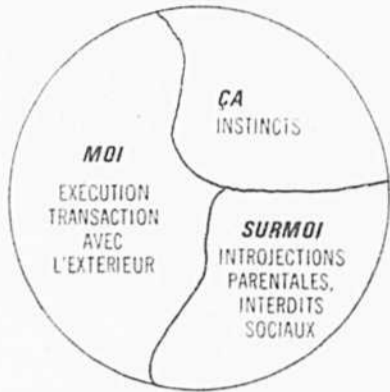
En me regardant dans la glace, je me suis trouvée toute changée. Je vis mes yeux clairs et profonds, mes joues teintées de rose, ce qui ne m'est pas arrivé depuis des semaines et des semaines; ma bouche semble beaucoup plus douce. J'ai l'air d'être heureuse et, pourtant, ce je ne sais quoi de triste dans mon expression a subitement fait disparaître le sourire de mes lèvres.

Anne-Frank, JOURNAL, coll. "Le livre de poche", Éditions Colman-Lévis, 1950, p. 148.

Avant de procéder à cette explication inspirée de la psychanalyse, il s'avère nécessaire de décrire brièvement quelles sont les composantes de la personnalité selon la conception psychanalytique.

La personnalité est composée de trois éléments constamment en interaction: le ÇA, le MOI et le SURMOI.

STRUCTURE DE LA PERSONNALITÉ



LE ÇA DÉSIGNÉ LES INSTINCTS EXIGEANT LA SATISFACTION SANS DÉLAI DES BESOINS; il ne tient compte que de la réalité subjective de l'individu. Il recherche le plaisir immédiat et veut à tout prix éviter la douleur. Il se frotte éperdument de savoir si les conditions extérieures permettent ou non la satisfaction du besoin ressenti. D'ailleurs, il ne dispose pas de moyens suffisamment adéquats et pratiques pour en arriver à diminuer la tension créée par les besoins. C'est à ce moment qu'intervient LA DEUXIÈME COMPOSANTE DE LA PERSONNALITÉ: LE MOI. IL FOURNIT LES MOYENS RÉALISTES ET NÉCESSAIRES À LA SATISFACTION DES BESOINS INSTINCTUELS. Il effectue les transactions qui s'imposent avec le monde extérieur en planifiant l'action et en l'exécutant. Il tente d'amener le ÇA à tolérer un délai raisonnable dans la gratification de ses besoins. Cependant, le Moi doit tenir compte de LA PRÉSENCE DU SURMOI. Celui-ci est plus contraignant. En effet, LE SURMOI EST LA REPRÉSENTATION INTÉRIEURE DES DEMANDES ET DES INTERDITS SOCIAUX QUI ONT ÉTÉ TRANSMIS PAR LES PARENTS. C'est l'aspect moral de la personnalité. Il vise la perfection et inspire de la culpabilité, si l'individu déroge à ses obligations, et de la fierté, s'il répond à l'Idéal proposé par le Surmoi. Ce dernier réprime d'ailleurs sans scrupules les pulsions du ÇA.

Maintenant que nous connaissons ce que représentent le ÇA, le MOI et le Surmoi, voyons comment ils fonctionnent et ce qui leur arrive durant l'adolescence.

II—PROCESSUS D'ÉVOLUTION AFFECTIVE CHEZ L'ADOLESCENT(E)

a) LE REJET DES FIGURES PARENTALES

Denis s'installa derrière le bureau de son père. La conscience de violer une loi, d'enfreindre une règle lui donnait toujours un plaisir délicat; et lorsqu'il s'agissait de déobéir à son père, le plaisir était double... Il ne lui paraissait pas normal qu'un homme s'entourât de luxe et d'art, pendant que de vieux collets vivaient sans joie et sans icône. Et surtout, il lui semblait un peu monstrueux que le métier de guérir pût rapporter tant d'argent, tant d'aisance raffinée au guérisseur. Il pensait: «Un chirurgien ne devrait pas être plus payé qu'un prêtre!» Car il était à l'âge où on ne transige pas; où l'on choisit entre le blanc et le noir; où l'on ne comprend que le sacrifice et le crime. Un âge hésitant, incertain, malheureux, privilégié — où l'on ne sait pas encore amollir ni déformer entre ses mains l'exigence et la vérité!

Michel de Saint-Pierre, LES NOUVEAUX ARISTOCRATES, Paris, Éditions Calmann-Lévy, 1960, p. 127.

La force nouvelle des pulsions instinctuelles renforce le ÇA, à un point tel que le Moi craint d'en être englouti et développe des mécanismes de défense, afin de garder le contrôle de la situation. L'un de ces mécanismes consiste à se joindre à un groupe de pairs. Nous étudierons brièvement cet aspect un peu plus loin.

Ces pulsions sont d'autant plus redoutables qu'elles activent le processus d'affirmation de la virilité ou de la féminité de l'adolescent(e), ce qui le place en situation de rivalité envers le parent du même sexe. Elles font naître à l'adolescent(e) le même type de réaction parentale que celui qui a connu vers l'âge de 3 à 5 ans, ce type de réaction qu'on désigne à l'unité 3 de LA PRESSE, (voir l'unité 3).

Le désir sexuel étant de nouveau éprouvé à l'égard du parent du sexe opposé et un sentiment d'hostilité se renouvelant à l'égard du parent du même sexe, ils suscitent chez l'adolescent(e) angoisse et culpabilité.

Il rejette alors ses parents et, du même coup, le "Surmoi" qui représente les valeurs parentales, leurs attentes et leurs modes de vie, qu'il avait intériorisés durant l'enfance.

L'adolescent éprouve le besoin de se détacher des liens affectifs infantiles et de nature dépendante qui l'unissaient à ses parents.

Ce rejet se traduit par une révolte contre le père et la mère et une recherche active d'une plus grande autonomie. Il est d'autant plus fort qu'il est vécu sur un mode défensif; l'adolescent veut écarter l'angoisse et la culpabilité qui ont été animées par les sentiments qu'il vient d'éprouver à l'égard de ses parents. Ce rejet n'est cependant pas définitif. Une fois qu'il aura atteint suffisamment d'autonomie, l'adolescent reviendra vers ses parents; il sera alors en mesure d'établir avec eux une relation affective autre que dépendante et infantile.

Cette séparation des figures parentales laisse toutefois un vide, une impression de solitude et de mélancolie, dans la mesure où les liens affectifs de l'enfance garantissaient à l'adolescent(e) la sécurité et le sentiment de sa valeur personnelle.

b) LA RECHERCHE DE NOUVEAUX MODÈLES D'IDENTIFICATION

"Ils ont parlé de tout!" songeait Denis avec l'amertume et le plaisir de se sentir seul. «Voilà des hommes en vue. Leur règle du jeu est de ne pas se compromettre, de se ménager entre amis, de bouffer le canard en paix et d'avancer dans leur petit boulot. Je n'ai qu'à les regarder; ils sont contents! Leur baratin est aussi plat qu'un menu de l'Élysée. Rien... Ils n'ont rien dit qui ait un peu de gueule, d'originalité ou de courage! Absolument rien... Mais qu'est-ce qu'ils foutent dans la vie? Le garçon refusa les fraises des bois qu'il aimait. Il les refusa par ascèse, car il voulait se tenir en main; et dans un esprit de révolte — pour embêter les autres, comme on fait la grève de la faim..."

Ibidem, p. 37-38

Il devra maintenant chercher ailleurs les modèles d'identification pouvant l'aider à conserver une estime de lui-même.

Il tentera d'instaurer des liens affectifs en-dehors de la famille. C'est à travers ces relations que l'adolescent cherchera à acquérir une identité tant personnelle que sexuelle et sociale. Un professeur, un ami, un frère aîné pourront être choisis comme modèles.

c) LA RECHERCHE D'AUTONOMIE ET D'HARMONIE

"Denis avait enfourché «Satan»: le scooter rouge et or qu'il aimait avec jalousie comme on peut aimer un cheval. Rageusement, il pétérait aux alentours du collège le long des allées cavalières «interdites aux engins motorisés». Il trouvait un premier apaisement dans le sentiment de l'infraction. «Je les em... tous!» clamaient ses voix intérieures; il laissait se cabrer en lui l'enfance indignée, révoltée jusqu'à la folie — jusqu'à oublier l'objet même de ses fureurs..."

Ibidem, p. 92

Le Moi doit maintenant être renforcé, d'autant plus qu'il ne peut bénéficier du support d'un Surmoi affaibli et qu'il se sent menacé par un Ça beaucoup plus puissant.

L'affirmation du Moi s'effectuera par l'opposition aux parents et par la recherche d'originalité. Qui n'a pas remarqué des manifestations de cette recherche d'une identité nouvelle et d'une originalité individuelle chez l'adolescent, parfois même inspiratrice d'un goût irrésistible du «scandale»? Se distinguer (des adultes surtout) par sa tenue vestimentaire en portant «blue jeans» et chemise à carreaux, personnaliser son écriture en la faisant pencher à gauche plutôt qu'à droite, voyager "nouvelle vague" avec .30 sous dans ses poches jusqu'à la pointe du Mexique sont toutes des tentatives de l'adolescent pour "faire différent".

Pendant ce temps, un conflit se vit à l'intérieur du Surmoi qui amène l'adolescent à hésiter entre obéir aux normes absolues et rigides dictées par les parents ou se joindre aux normes plus relatives et flexibles présentées par le groupe de pairs. Ce dernier propose au Moi un nouvel idéal à atteindre.

Ces profonds changements, qui s'effectuent dans la personnalité même à l'insu du jeune garçon et de la jeune fille, ne sont pas sans créer un déséquilibre qui constitue de l'"normalité normale" de l'adolescence.

Les conflits qui s'ensuivent entre le Ça et le Moi ainsi qu'à l'intérieur du Surmoi constituent des tentatives positives faites dans le but de retrouver l'harmonie perdue.

L'essentiel de cette démarche est d'apprendre à devenir adulte.

III) NOUVELLES FORMES DE RELATIONS AFFECTIVES ET SOCIALES CHEZ L'ADOLESCENT(E)

Les nouvelles relations affectives que l'adolescent(e) recherche peuvent prendre des formes différentes: celle de l'amitié, d'un amour naissant ou de l'intégration à un groupe de pairs.

a) L'AMITIÉ

"C'est moi qui criait le plus fort, car j'avais pris le parti du grand Meaulnes. Il y avait maintenant comme un pacte entre nous. La promesse qu'il m'avait faite de m'emmener avec lui, sans me dire, comme tout le monde, que je ne pourrais pas marcher m'avait lié à lui pour toujours..."

Alain Fournier, LE GRAND MEAULNES, coll. "Le Livre de Poche", Paris, Éditions Emile Paul, P. 41.

L'adolescent détaché de ses parents se sent seul, mais d'une solitude lourde à porter en raison des conflits intérieurs qu'il est en train de vivre.

Il se met donc à la recherche d'un autre lui-même, ayant les mêmes doutes, les mêmes anxiétés, les mêmes révoltes et les mêmes enthousiasmes. Cet ami enfin trouvé, représente pour lui un soutien, un reflet rassurant de son Moi idéalisé.

Les amitiés, à cet âge, quoique passionnées et profondes, ne sont pas durables, car l'adolescent aime dans l'autre l'image qu'il s'en fait plus que la personne elle-même. Ce n'est qu'à partir du moment où l'adolescent prend conscience de ce qu'il est et de ce qu'il veut être et s'affirme de façon toujours plus personnelle, c'est-à-dire à partir du moment où il cesse de s'identifier à autrui pour ne plus s'identifier qu'à lui-même, que ses relations amicales sont en voie de devenir plus stables: l'ami sera vu tel qu'il est, aimé pour ce qu'il est.

Traversée d'orages, de disputes, de pardons et de réconciliations, l'amitié "adolescente" ressemble à l'amour, car elle le précède et l'annonce.

b) L'AMOUR

"Oui, j'aime Hémon. J'aime un Hémon dur et jeune, un Hémon exigeant et fidèle comme moi. Mais si votre vie, votre bonheur doivent passer sur lui avec leur usure, si Hémon ne doit plus paître quand je pâlis, s'il ne doit plus me croire morte quand je suis en retard de cinq minutes, s'il ne doit plus se sentir seul au monde et me détester quand je ris sans qu'il sache pourquoi, s'il doit devenir près de moi le monsieur Hémon, s'il doit apprendre à dire «oui», lui aussi, alors je n'aime plus Hémon!"

Jean Anouilh, ANTIGONE, Paris, Éditions de la Table Ronde, 1947, p. 133.

L'émergence de l'instinct sexuel suscite l'éveil de l'amour.

Au début, l'adolescent comme l'adolescente, rêve à l'amour, un amour idéalisé, platonique, dépourvu de l'aspect charnel.

Le besoin d'aimer est d'abord assouvi dans l'imaginaire, là où tout est beau, romantique et bien réussi.

Pour la jeune fille, ce sera le Prince Charmant prenant le visage d'un bel inconnu croisé dans la rue. Le choix portera sur un partenaire d'autant plus inaccessible que la jeune adolescente craint que son désir se réalise. Le rêve offre d'autant plus de possibilités que dans la réalité l'adolescent se sent timide, gauche et angoissé.

"Au fond, du matin au soir, je ne fais rien d'autre que penser à Peter. Je m'endors en évoquant son image, je rêve de lui pendant la nuit et je me réveille encore sous son regard..."

Anne Frank, JOURNAL, coll. Le Livre de Poche, Paris, Éditions Calmann-Lévy, 1950, p. 172.

Le garçon cependant dont l'excitabilité sexuelle est plus active, prend conscience plus tôt que la fille de l'aspect sexuel de la relation amoureuse. La fille recherche davantage la tendresse. Elle aime l'amour, et ce sentiment compte plus à ses yeux que les personnes elles-mêmes. Des "aventures" vécues trop tôt par la fille, dans le but de réagir contre ses parents, bien qu'elle croit agir en toute liberté, peuvent lui être néfastes.

"Ce contact avec ma chair nue me fut comme une brûlure et je fis un mouvement convulsif, mais la main ne lâchait pas prise. Rien n'effaçait l'horreur de cette minute..."

Julien Green, LE VISIONNAIRE, coll. "Le Livre de Poche", Paris, Éditions Plon, 1934, p. 56.

Le but à atteindre, à l'adolescence, est de lier harmonieusement l'un à l'autre affectivité et sexualité, car le danger qui menace est de dissocier les deux.

Dans ce dernier cas, la fille peut se considérer comme un simple objet sexuel ou nier l'émotivité et développer un comportement où elle se veut "inaccessible", tandis que le garçon peut se sentir incapable d'aimer la fille qu'il désire sexuellement ou se former un modèle de femme idéale qu'il ne puisse atteindre.

c) L'IDENTIFICATION À UN GROUPE

"Nous étions une bande d'effrontés, de jeunes roués (entre seize et dix-neuf ans) qui mettions notre honneur à tout oser en fait d'indiscipline et d'insolence... Le ton dominant de l'institution étant la dérision de toute sensibilité et l'exaltation des plus rudes vertus..."

Valéry Larbaud, FERMINA MARQUEZ, coll. "Le Livre de Poche", Paris, Éditions Gallimard, 1926, p. 10.

L'adolescent se libère du conformisme des adultes pour adhérer à un autre type de conformisme: celui du groupe.

Dans nos sociétés, il est même possible de parler de conformisme de masse. En effet, les moyens modernes de communication (mass-media) exploitent le processus d'identification chez les adolescents en leur présentant des vedettes et des héros qui ne sont pas toujours des modèles souhaitables et en leur vendant des idéologies.

L'adolescent a toutefois besoin de se sentir "de son temps"; d'acheter les disques à la mode, d'aller aux spectacles de musique "underground", etc... L'aspect positif, dans tout cela, est que cette publicité dirigée vers le consommateur qu'il est, peut lui donner l'occasion d'exercer sa réflexion et son jugement critique afin d'en arriver à s'affirmer de façon autonome et personnelle.

Le groupe comme solution aux difficultés de l'adolescence semble convenir davantage aux garçons qu'aux filles. Ces dernières préfèrent déjà les petits groupes et les relations individualisées; ce goût ne fait que s'accroître à l'adolescence.

Bien que le groupe constitue une solution provisoire, il joue un rôle primordial dans le développement de l'adolescent.

Dans le groupe, il se sent compris et pris au sérieux, il peut s'exprimer sans craindre l'ironie ou la condescendance de l'adulte. Il se retrouve avec des personnes qui sont comme lui, de son âge, avec des problèmes, des valeurs et des aspirations semblables aux siens. Dans un tel climat de sécurité, valorisé et confiant en lui-même, l'adolescent peut relever de nouveaux défis, arriver à vaincre les obstacles, car il est encouragé à se dépasser lui-même pour atteindre un idéal. C'est dans et par le groupe que l'adolescent fait "ses preuves": "Entre eux, les adolescents ont de la confiance et se conduisent et de vivre en adultes, d'être des adultes; s'épaulant les uns, les autres, tous semblables, tous égaux, ils se sentent forts et indépendants; il n'y a rien qu'ils ne puissent faire en groupe, alors que seuls ils se sentent si misérables face au monde des adultes..." (B. Raymond-Pivier, p. 226).

Néanmoins, l'emprise du groupe ne doit pas être si forte qu'elle empêche l'adolescent de s'affirmer personnellement.

Quoique primordial, le groupe est cependant une solution transitoire.

Ayant pris conscience de lui-même, de ses capacités et de sa valeur, l'adolescent ressent le besoin de s'affirmer de façon plus personnelle et d'assumer seul la conduite de sa vie. Prolonger son attachement au groupe l'empêcherait d'atteindre l'exercice de sa pleine autonomie.

À la fin de son adolescence, l'adolescent(e) se voit et voit le monde de façon plus réaliste. Connaissant sa valeur et pouvant compter sur lui-même, il ne dépend plus de l'opinion des autres. Il regarde la société d'un oeil neuf et avec enthousiasme, ayant sûrement encore le goût d'y changer beaucoup de choses, mais étant déterminé à utiliser les moyens qu'il faut pour y arriver.

Il s'insère maintenant dans une société avec laquelle il entre en contact par son affectivité et son intelligence. Désormais capable de rester lui-même, il peut néanmoins s'ouvrir aux autres et les accepter pour ce qu'ils sont.

OUVRAGES CONSULTÉS

- 1) ROCHEBLAVE-SPENLE, Anne-Marie, L'adolescent et son monde, éd. Universitaires, coll. "Pour mieux vivre", Paris, 1969, 207 pages.
- 2) REYMOND-RIVIER, BERTHE, Le développement social de l'enfant et de l'adolescent, éd. Charles Dessart, 3e éd., coll. Psychologie et sciences humaines, Bruxelles, 1965, 285 pages.

EXERCICES

EXERCICE 1
Reportez dans la case correspondante de droite le chiffre identifiant l'affirmation qui vous semble vraie en ce qui a trait au ÇA

LE ÇA

- 1 ne tient compte que de la réalité subjective de l'individu
- 2 fournit les moyens réalistes et nécessaires à la satisfaction des besoins instinctuels
- 3 effectue les transactions qui s'imposent avec le monde extérieur
- 4 représente les interdits sociaux
- 5 recherche le plaisir immédiat
- 6 réprime sans scrupules les pulsions du moi

EXERCICE 2

QUI EST-IL?
Il s'agit d'indiquer à l'endroit approprié si le IL représente le ÇA, le MOI ou le SURMOI.

Vous vous promenez dans un parc. Il fait très chaud. Vous passez près d'un petit lac artificiel où il est formellement défendu de vous baigner. Il _____ vous propose de vous lancer à l'eau tout habillé. Il _____ au contraire vous interdit d'agir de la sorte. Enfin, il _____ tout compte fait, vous suggère de vous rendre à la piscine la plus proche.

Vous trouverez la solution à ces exercices dans La Presse de jeudi. La semaine prochaine: La Maturlité

Le président congédie Colby (CIA) et Schlesinger (Défense)

Un grand ménage dans l'administration Ford

WASHINGTON — Le président Gerald Ford a congédié William Colby comme directeur de la CIA et James Schlesinger comme secrétaire à la Défense, et il a invité le secrétaire d'Etat, Henry Kissinger à abandonner ses fonctions comme président du Conseil national de sécurité.

C'est ce que rapportent les grandes agences de presse, après que le magazine Newsweek eut fait état dans sa dernière livraison, parue hier, de l'imminence d'un important remaniement au sein de l'administration fédérale des Etats-Unis.

M. Ron Nessen, le porte-parole de la Maison-Blanche, ayant refusé de commenter la nouvelle, que Newsweek attribue à "des sources au sein de l'administration", les rumeurs se sont répandues comme une trainée de poudre parmi les journalistes qui accompagnaient le président Ford, hier soir, à Jacksonville.

Celui-ci, qui devait s'entretenir dans cette ville de la Floride avec son homologue égyptien Anouar el Sadate, a évité de répondre aux questions des journalistes à ce sujet, se contentant de déclarer, désinvolte: "Je vous aime tous."

Mais M. Nessen indiquait à Washington que le président "est au courant de l'article de Newsweek".

En soirée, le réseau de télévision NBC disait avoir obtenu confirmation de la démission de M. Schlesinger et précisait que l'administration ferait "une déclaration officielle dans les 24 heures".

Les agences de presse, de même que le quotidien "New York Times" dans son édition d'au-



Le secrétaire d'Etat Henry Kissinger aurait été contraint d'abandonner la présidence du Conseil national de sécurité.

nel de la Maison-Blanche et principal conseiller politique du président Ford.

Selon Associated Press, M. Schlesinger fut pris de court par la nouvelle lors d'une rencontre à 8h30, hier, avec le président Ford, celui-ci lui annonça son renvoi.

M. Ford lui offrit cependant le choix entre plusieurs autres postes, y compris celui d'ambassadeur, mais M. Schlesinger déclina, affirmant les sources citées par l'agence.

Selon d'autres sources, le président Ford a choisi le lieutenant-général Brent Scowcroft, présentement adjoint de M. Kissinger au sein du Conseil national de sécurité, pour succéder au secrétaire d'Etat à la tête de cet organisme.

M. Ford aurait également offert un choix de nouveaux postes à William Colby, mais celui-ci aurait décliné, ajoutent ces sources.

D'après Newsweek, les signes d'un éventuel grand ménage étaient visibles depuis un certain temps au sein de l'administration fédérale.

Kissinger et Schlesinger sont à couteaux tirés depuis plusieurs mois, le secrétaire d'Etat étant le grand promoteur de la détente avec l'URSS et le secrétaire à la Défense favorisant la ligne dure et des dépenses militaires accrues.

La politique de M. Henry Kissinger à l'égard de l'URSS, la Chine et le Moyen-Orient est par ailleurs la cible des attaques de l'aile droite du Parti républicain, dont le chef de file Ronald Reagan se dresse de plus en plus comme un rival sérieux de M. Ford en vue

des élections présidentielles de l'an prochain.

Par contre, le "faucou" Schlesinger s'est attiré les critiques des libéraux au Congrès américain et le président Ford a lui-même reproché son franc-parler au chef du Pentagone.

Entre-temps, écrit Newsweek, le principal conseiller politique de la Maison-Blanche, M. Donald Rumsfeld, s'efforce depuis un certain temps de réduire les pouvoirs de M. Kissinger en le délogeant de la présidence du Conseil national de sécurité.

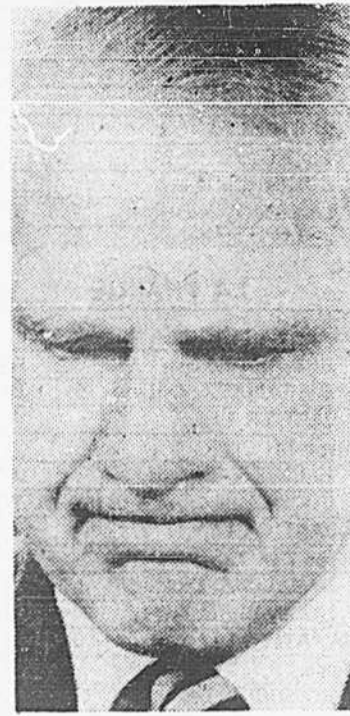
En ce qui concerne la CIA, et cela touche aussi le CNS, les opérations de renseignements et de sécurité des Etats-Unis sont ouvertement critiquées depuis la mise au jour des complots visant à assassiner des dirigeants étrangers et à espionner des citoyens américains.

De plus, on reproche aux responsables de la sécurité d'avoir mal conseillé l'administration sur les questions du Vietnam, de Chypre et du Moyen-Orient.

Selon l'hebdomadaire américain, le secrétaire d'Etat, Kissinger est même critiqué, maintenant, comme chef de la diplomatie des Etats-Unis et on lui reproche, entre autres, d'avoir échoué dans sa récente mission en Chine.

Chargé des préparatifs de la visite prochaine du président Ford en Chine, M. Kissinger avait en effet donné à ses hôtes chinois l'assurance qu'aucun autre pays ne figurerait sur l'itinéraire présidentiel.

Mais piqué par la froide réception des dirigeants chinois, M. Kissinger informa le chargé d'affaires des Etats-Unis à Pékin, M. George



James Schlesinger (à gauche) aurait été congédié comme secrétaire à la Défense et William Colby, comme directeur de la CIA.



William Colby (à droite) a été congédié comme directeur de la CIA.

Bush, dès son retour à Washington, que la visite de M. Ford serait réduite de six à quatre jours et que le président américain inclurait Manille et Djakarta à son itinéraire.

Pékin n'a pas encore réagi à ces changements, mais l'on ne s'attend

plus à ce que le voyage présidentiel rapporte quoi que ce soit de substantiel.

On reproche aussi à M. Kissinger d'avoir mal agi en conseillant au président Ford de ne pas rencontrer l'écrivain soviétique dissident Alexandre Soljénitsyne.

On cherche à Québec un magasin bâti dans le temps de Champlain

QUEBEC — Des fouilles archéologiques sont présentement en cours à la Place Royale, devant l'église Notre-Dame-des-Victoires, dans le but de dégager les vestiges du magasin bâti sur les ordres de Champlain en 1623, déclare un communiqué du ministère des Affaires culturelles.

Ces fouilles, entreprises par le service d'archéologie et d'ethnologie de la direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles, ajoute le communiqué, "mettront à jour la tourelle nord du magasin, de même que le corps du logis attestant qui devient, à la fin du 17e siècle, la maison du marchand de vin Marquis.

C'est en 1961-1962, à l'occasion de la restauration de la maison Fornel, que ces vestiges furent découverts. Deux plans de Villeneuve et de Lerouge, datés tous deux de 1685, indiquent de façon précise où se trouve une des tourelles du magasin qui fut incendié en août 1682.

Les présentes fouilles, qui pourraient durer près de trois mois, poursuit le communiqué, apporteront des renseignements didactiques et historiques sur une des plus vieilles constructions de la ville de Québec. On a en effet trouvé, associés à ces murailles, des tuiles creuses, des pavages, des céramiques, etc. qui deviendront de précieux points de repère dans l'identification de notre patrimoine."

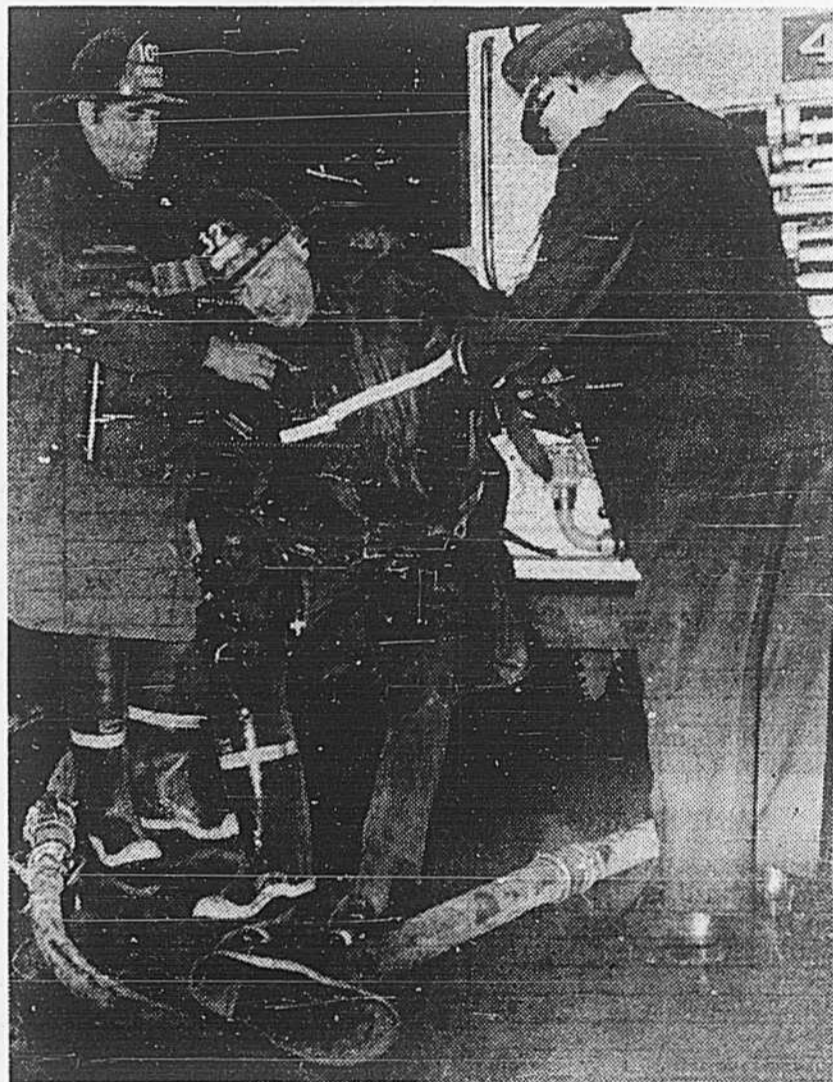


photo Denis Courville, LA PRESSE

Blessé à une jambe

Une quinzaine de familles ont été délogées de leur demeure, au début de la nuit, à la suite d'un incendie qui a nécessité une troisième alerte. Les flammes ont pris naissance dans des hangars, entre les numéros civiques 975 et 965 de la rue Melrose et Saint-Jacques, dans l'ouest de la métropole. Un pompier a subi des blessures à une jambe au cours des manœuvres. La cause exacte de l'origine de l'incendie demeure inconnue pour le moment et la possibilité d'un incendie criminel n'a pas été mentionnée jusqu'à présent par les enquêteurs.

Un sondage CROP — Le Dimanche

68 p. cent des Québécois sont favorables aux Jeux

Soixante-huit p. cent des Québécois sont favorables à la tenue des Jeux olympiques à Montréal l'été prochain. 29 p. cent sont peu favorables ou tout simplement contre et 3 p. cent n'ont pas d'opinion arrêtée sur ce sujet.

C'est en gros ce qui ressort d'un sondage effectué par le Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) et commandé par le journal "Le dimanche".

Le sondage permet de constater que les Jeux olympiques demeurent en tête de liste des sujets d'actualité qui inté-

ressent les Québécois. Toutefois, si 68 p. cent sont favorables aux Jeux, seulement 59 p. cent disent s'y intéresser.

Pour ce qui est de l'aspect financier, 41 p. cent des Québécois sont d'avis qu'une telle entreprise sera rentable pour Montréal, mais 39 p. cent sont d'avis contraire et croient que l'organisation se soldera par un déficit. C'est évidemment dans la région de Montréal que les Jeux trouvent leurs partisans en plus grand nombre et que l'intérêt est le plus fort.

Le sondage révèle de plus que 74 p. cent des 700 personnes interrogées pensent que ce sont tous les Canadiens qui devraient assumer le déficit des Jeux par le biais d'augmentations de taxes.

D'autres sondages effectués dans le passé démontrent déjà que les Québécois étaient en faveur de la tenue des Jeux à Montréal. C'est le cas du sondage de la "Gazette", en 1973, qui révélait que 70 p. cent des Québécois soutenaient les Jeux, et de celui de Radio-Canada, la même année, qui en décelait 80 p. cent.

Une collision à Montréal a fait trois morts et 13 blessés graves

Au moins 15 personnes ont perdu la vie accidentellement au Québec, au cours du week-end.

Les victimes sont:

Bhalla Margitlar, Verunder Kaurbhall et Bhalla Rajinderkaur, tous de Montréal, lorsque deux voitures se sont heurtées, vers 21 h 20, samedi, à l'angle de la rue Beaumont et avenue du Parc, à Montréal. L'une des voitures transportait dix personnes et l'autre six. Cinq des blessés sont dans un état critique et les huit autres dans un état sérieux.

Robert Benoit, 20 ans, RR 1, à Magog, lorsqu'il a perdu le contrôle de sa voiture dans le rang 8, à Rock Forest, comté d'Orford.

Emilia Conforti, 25 ans, 246, rue Florent, à Ottawa, lorsqu'une voiture et un camion ont été impliqués dans une collision frontale sur la route

transcanadienne ouest, à Montréal.

Jean Lapointe, 16 ans, rue Principale, à Ham-Nord, comté de Richmond, dans un incendie survenu dans cette ville.

Raymond Dubeau, 47 ans, 422, rue Surprenant, à Drummondville, dans le capotage d'une voiture, rang 12, à Notre-Dame-du-Consuel.

Jacqueline Richer, 18 ans, 153, rue de la Forge, à Saint-Eustache, lorsqu'une voiture a capoté, route 309, à Notre-Dame-du-Laus.

André Ladouceur, 23 ans, 112, rue Principale, à Coiteau-Landing, lorsqu'une voiture a quitté la route 338, à Saint-Azotique, comté de Soulanges.

Michel Girard, 21 ans, 940, rue des Peupliers, à Mailhot, dans une collision frontale survenue dans cette ville du comté de Lavolette.

Rock Bigaouette, 36 ans, de Saint-Siméon, a été heurté par une voiture alors qu'il marchait en bordure de la route 132, à Ruiseau-Leblanc.

Nicole Cherron, 14 ans, rue Pontmain, à Laval-des-Rapides, dans un accident de la circulation, rue Tessier, à Saint-Casimir.

Réal Guillemette, 25 ans, de Saint-Raphaël, comté de Montmagny, dans un accident de la circulation survenu route 201, à Saint-Raphaël.

Marcel Perreault, 23 ans, 443, rue Saint-Joseph, à Saint-Raymond, et **Serge Faucher**, 18 ans, 318, rue Cantin, à Saint-Raymond, dans un capotage survenu route 363, à Saint-Raymond.

Date limite: le 1er décembre

Une maison de Morgentaler sera vendue aux enchères pour des taxes impayées

Une maison appartenant au Dr Henry Morgentaler devra être vendue aux enchères pour le montant des taxes impayées, à moins que les \$11,628.02 que la Ville de Montréal réclame soient déposés d'ici le 1er décembre.

Le Dr Morgentaler purge actuellement une peine de prise de 18 mois pour avoir pratiqué illégalement un avortement. La maison est située au 6275 ouest, rue Snerbrooke.

Selon Me Claude-Armand Sheppard, l'avocat du Dr Morgentaler, la situation financière de ce dernier est loin d'être bonne, contrairement à ce que beaucoup de gens pensent.

Ce n'est pas la première fois que le médecin montréalais fait face à des redevan-

ces. En février 1974, le ministère québécois du Revenu lui avait brandi une note d'impôts impayés de l'ordre de \$354,799.14. Ses biens et revenus avaient alors été saisis.

Le gouvernement s'était basé sur les déclarations faites au cours du procès du Dr Morgentaler. Il s'était vanté d'avoir pratiqué 7,000 avortements. En jugeant qu'il avait touché \$200 par avortement et que ces honoraires n'avaient pas été déclarés à l'impôt, Québec a rapidement fait le calcul et a fait parvenir la note.

Un proche du Dr Morgentaler s'est dit d'avis que c'est justement parce que tous les biens et les revenus du médecin ont été saisis qu'il n'a pas pu régler ses comptes de taxes à la Ville de Montréal.

OBTENEZ PLUS DE CONFORT pour votre maison ou édifice



La marque dépose Rusco et l'emblème de l'acier. Signifiant valeur insurpassable et satisfaction durable.



Moins de corvées. Loisirs accentués. Horizons plus vastes.

PORTES, FENÊTRES ET REVÊTEMENT

Plus de 40,000 clients à Montréal. Au service de tous les propriétaires de maisons du Québec depuis 1952. Maintenant installés dans de nouveaux locaux, offrant plus d'espace.

SPÉCIALITÉS DE MAISON (1962) INC.

2015, boul. Thimens, SAINT-LAURENT, QUÉ. TÉLÉPHONE: 333-1000 • VENTES + SERVICE

L comme dans limes

- Limes à aiguilles
- Limes pour aluminium
- Limes à biseau
- Limes à bois
- Limes carrées
- Limes pour carrosserie d'auto
- Limes à charnière
- Limes à couteaux
- Limes cylindriques parallèles
- Limes demi-rondes
- Limes d'ébavurage
- Limes à égaliser
- Limes à fendre
- Limes formes suisses
- Limes à ignition
- Limes à machine
- Limes de machinistes
- Limes à main
- Limes pour meches à bois
- Limes ovales "Vixen"
- Limes plates
- Limes plates à côtés lisses
- Limes à plomb
- Limes à pointes de tungstène
- Limes pointues coniques
- Limes râpes
- Limes pour régulateur de voltage
- Limes rifloris
- Limes rondes
- Limes relatives
- Limes à taille croisée
- Limes triangulaires
- Limes à l'outillage
- Limes à scie à chaîne
- Limes de scie à banc



Quincaillerie de A à Z

Division de Fournitures Industrielles - The J. P. Co. Inc. - 5650 route transcanadienne Pointe-Claire - 55-0730

Elections: région de Montréal

BELOEIL

MAIRIE : 5735 / 8007 = 66.7%

VEZINA, Philippe 1596
 BASTIEN, Robert 1565
 MEUNIER, Jacques 2624

Siège 1 :
 BERTHAUME, Edouard 308
 HANDFIELD, Laurent 404

Siège 2 :
 LAMOUREUX, Armand 308
 GEOFFRION, Jean-Paul 245
 LEFEBVRE, Maurice 294

Siège 3 :
 BRUNET, Josée 206
 TURCOTTE, Gaston 196
 BUSSIERE, Julien 418

Siège 4 :
 CREVIER, Guy 296
 CLAVET, Marcel 197
 RIOUX, Gérard 336

Siège 5 :
 BROOKS, Pierre 179
 REID, Normand 147
 HAMEL, Claude 243

Siège 6 :
 FORGET, Roger 136
 DUCHAINE, Jean-Guy 237
 BEDARD, Marcel 265

Siège 7 :
 FERLAND, Mme Anfrée 78
 COULOMBES, Louis 187
 CLOUTIER, Pierre 357

Siège 8 :
 MAGNAN, Albert 34
 LAVALLE, Claude 51
 LYONNAIS, Claude 85

BOIS-DES-FILION

Siège 1 :
 DESY, Robert (élu)

Siège 6 :
 CHARBONNEAU, M.
 LACHANCE, Guy Bern.
 PERRIN, Lucien

CARIGNAN

MAIRIE : 1311 / 4143 = 31.6%

L'ECUYER, Denis 403
 MARCIL, Jean-Charles 908

Siège 1 :
 LEDUC, Roger 818
 PICOTTE, Michel 438

Siège 2 :
 BISAILLON, Robert 516
 RUCHER, Hubert 743

Siège 3 :
 BOLDUC, Ernest 414
 WARD, Joseph P. 850

Siège 4 :
 PIPON, Roland 439
 UTTARO, Paul 815

Siège 5 :
 LABELLE, Robert-O. 391
 MATTEAU, André 863

Siège 6 :
 BIGONNESSE, Jean-Guy 483
 FAILLE, André 778

CHAMBLY

MAIRIE : 55%

ARPIN, Marcel 1424
 DESOURDY, Gervais 1521
 LACHAPPELLE, Julien 834
 ROWE, Ronald 266

QUARTIER 1 :
Siège 1 :
 GAUTHIER, Normand 1427
 LEFEBVRE, Yves 711

QUARTIER 2 :
Siège 2 :
 DAVIGNON, Roger 707
 LABELLE, Jacques 419
 TREMBLAY, Luc 1054

QUARTIER 3 :
Siège 3 :
 BLAQUIERE, Henri à reprendre
 MONGEAU, Gérard

QUARTIER 4 :
Siège 4 :
 NASSIF, David 909
 VIGER, Roger 703

QUARTIER 5 :
Siège 5 :
 DEMPSEY, Howard 769
 LEVESQUE, Marie-M. 792

QUARTIER 6 :
Siège 6 :
 CHIPMAN, Edward 805
 FLORES, Georges 644
 RODRIGUE, Réal 333

KIRKLAND

MAIRIE :
 ELKAS, Sam (élu)

QUARTIER 1 :
Siège 1 :
 METIVIER, Jacques (élu)

QUARTIER 2 :
Siège 2 :
 MEADES, H.J. (élu)

QUARTIER 3 :
Siège 3 :
 HOLLENFFER, Russell 144
 MEANY, John W. 171

QUARTIER 4 :
Siège 4 :
 FOREST, Gilles 2,510
 LAVOIE, Guy 694

QUARTIER 3 :
Siège 1 :
 DANSE, John (élu)

QUARTIER 3 :
Siège 2 :
 HOMGREN, Robert 123
 LAMBERT, John Denis 189
 SHANTZ, Grace 204

LA PRAIRIE

MAIRIE : 58%

BRISSON, Roméo 1276
 LAMOUREUX, J.-Marie 1929

QUARTIER 1 :
Siège 1 :
 BAUMIER, Clément 653
 GODIN, Paul 529

QUARTIER 2 :
Siège 2 :
 LAMARCHE, Denis 539
 LECAVALIER, Léo 648

QUARTIER 3 :
Siège 3 :
 ROBIDOUX, Léo 475
 ROY, Gaétan 689

QUARTIER 4 :
Siège 4 :
 FOURNIER, Fabien 602
 STE-MARIE, Maurice 569

QUARTIER 5 :
Siège 5 :
 LAVEAULT, Jacques 497
 LORD, Hubert 365

QUARTIER 6 :
Siège 6 :
 AUCLAIR, Jean-Paul 380
 RIOUX, Rhéaume 469

LASALLE

MAIRIE :
 RAYMOND, Gérald 10,964
 POUPART, André 8,863

QUARTIER 1 :
Siège 1 :
 CAMPBELL, John 3,014
 LAFOLLEY, Francis 1,792
 PICHETTE, Jacques J. 947

QUARTIER 2 :
Siège 2 :
 DIBATTISTA, Gérard 845
 DOYON, Réginald 1,970
 GAGNON, Louis-Marie 2,413
 MATHIEU, Paul 366

QUARTIER 3 :
Siège 3 :
 BEAUCHAMP, Gilles 2,117
 BRUNET, Marcel 1,998
 GAGNE, Robert 2,120
 LUCAS, Richard 985

QUARTIER 4 :
Siège 4 :
 BOUCHARD, Guy 2,683
 BOUDREAU, Normand 2,385
 RATELLE, Lionel 2,119

QUARTIER 5 :
Siège 5 :
 CORDNER, Robert 4,757
 RUFH, Paulette 1,661

QUARTIER 6 :
Siège 6 :
 CLAIROUX, Jacques 2,092
 LEFEBVRE, Robert 4,351

L'ÉPIPHANIE (paroisse)

MAIRIE :
 LEBLANC, Gérard 403
 POTRAS, Raoul 324

QUARTIER 1 :
Siège 1 :
 CHARPENTIER, A. (élu)

QUARTIER 2 :
Siège 2 :
 GAUVIN, Eusébe (élu)

QUARTIER 3 :
Siège 3 :
 FOREST, Conrad 404
 MASSON, Yvon 307

LORRAINE

MAIRIE :
 BELLEV, Laurent-J. 807
 ROBILLARD, Roland 316
 CLEMENT, Albert 405

QUARTIER 1 :
Siège 1 :
 SAUVE, Réjean 791
 TRUDEL, Pierre 700

QUARTIER 2 :
Siège 2 :
 DENONCOURT, Louis 413
 FRIGON, Ludger 776
 LEGARE, Denis 295

QUARTIER 3 :
Siège 3 :
 GAUTHIER, Pierre-M. 399
 PUNDE, Pierre 312
 TISSOT, Roland 782

QUARTIER 4 :
Siège 4 :
 BOURDEAU, Pierre 450
 GENDRON, Arsène 229
 POGANY, Zsolt 588
 SEGUIN, Mme Monique 227

QUARTIER 5 :
Siège 5 :
 CRAIG, Chester 920
 DUTTON, Donald S. 556

QUARTIER 6 :
Siège 6 :
 TOAL, Edward 1,035
 ULINE, Harvey 450

MASCOUCHE

MAIRIE :
 FOREST, Gilles 2,510
 LAVOIE, Guy 694

LANGEVIN, Bernard 715

Siège 1 :
 TRUDEL, Raymond 467
 ARPIN, Lucien 342

Siège 2 :
 WOOD, Thomas 521
 BROWN, Mme Denise 362
 BASTIEN, Laurent André 101

Siège 3 :
 PAGE, Gérard 230
 PAQUETTE, Jean-Guy 248
 FLEURY, Louis-Philippe 153
 CANNATELLI, François 97

Siège 4 :
 ROBERT, Roland 122
 LECLERC, Reynald 334

Siège 5 :
 TURCOTTE, Maurice 153
 ALLARD, Roger 112

Siège 6 :
 DUPUIS, Léo 533
 LAMBERT, Jacques 253

McMASTERVILLE

MAIRIE :
 BORREMANS, F. (élu) élu

Siège 1 :
 POTVIN, Ronald (élu) élu

Siège 2 :
 DROLET, Gilles (élu) élu

Siège 3 :
 SYLVESTRE, Yves (élu) élu

NOTRE-DAME

MAIRIE : 1000 / 1600 = 62%

DARBY, James 551
 VALLEE, Alphonse 349

Siège 4 :
 ST-ANDRE, Bernadette 485
 BURNS, Jean 330
 RANGER, Bruno 69

Siège 5 :
 BOOKER, Roland 523
 LEPAGE, Alcide 352

Siège 6 :
 PRUD'HOMME, Robert 485
 DELISLE, Marcel 387

NOTRE-DAME-DU-BONSECOURS

MAIRIE : 67.7%

TETRAULT, Maurice 125
 TESSIER, Rouville 216

Siège 1 :
 LOISELLE, J. (élu)

Siège 2 :
 LOISELLE, R. (élu)

Siège 3 :
 MARION, Ray. (élu)

OUTREMONT

MAIRIE :
 DESMARAIS, Pierre (élu)

QUARTIER 1 :
Siège 1 :
 LUSSIER, Pierre (élu)

QUARTIER 2 :
Siège 2 :
 TRUDEAU, André (élu)

QUARTIER 3 :
Siège 3 :
 DESMARAIS, Fr. (élu)

QUARTIER 4 :
Siège 4 :
 LAPERRIERE, André (élu)

QUARTIER 5 :
Siège 5 :
 LOISELLE, Jean (élu)

QUARTIER 6 :
Siège 6 :
 BROSSARD, Paul (élu)

QUARTIER 7 :
Siège 7 :
 LABELLE, Jacques (élu)

QUARTIER 8 :
Siège 8 :
 LESSARD, Paul-E. (élu)

QUARTIER 9 :
Siège 9 :
 COALLIER, Robert (élu)

POINTE-CALUMET

MAIRIE :
 GRAVEL, Marcel 463
 CAMPEAU, Roma 806

Siège 1 :
 LACOMBE, Léo 410
 SOUCY, André 779

Siège 2 :
 ST-DENIS, Mathieu 422
 BRUNET, Jean-Pierre 805

Siège 3 :
 RINGUETTE, M. (élu)

SAINT-AMABLE

MAIRIE :
 GEMME, René-Guy (élu)

Siège 1 :
 LACAILLE, Marcel (élu) élu

Siège 2 :
 ROBILLARD, Maurice élu

Siège 3 :
 BENOIT, Tancrete (élu) élu

Siège 4 :
 GEMME, Marc (élu)

SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

MAIRIE :
 AUGER, André 1,065
 RACETTE, Henri 805

LAUZON, Gilles 732
 RIVARD, Maurice 994

Siège 1 :
 LIMOGES, Pierre 793
 MONETTE, Lise 863

Siège 2 :
 BENOIT, Normand 719
 ROBITAILLE, Jérôme 962

SAINT-ANTOINE-DE-PADOUE

MAIRIE :
 LAROSE, Claude (élu)

Siège 1 :
 BELAND, J.-P. (élu)

Siège 2 :
 MARCOTTE, R. (élu)

Siège 3 :
 BELANGER, R. (élu)

SAINT-BRUNO

MAIRIE : 45.9%

VERGE, James 2220
 DAZE, Serge 2732

Siège 1 :
 BOWLES, Daniel 471
 BEAUDOIN, Jean-Claude 436

Siège 2 :
 GAULIN, Douglas 318
 ALARY, Luc 362

Siège 3 :
 COSSETTE, Denis 411
 LEPINE, Pierre 439

Siège 4 :
 MERCIER, Guy (élu)

Siège 5 :
 MUNROE, Gerry 436
 PREFONTAINE, Mme P. 616

Siège 6 :
 PAQUETTE, Marcel 331
 HARRIS, Ian 474

SAINT-DAMASE (paroisse)

MAIRIE :
 JODOIN, J.-M. (élu) élu

QUARTIER 4 :
Siège 4 :
 DARSIGNY, Denis (élu) élu

Siège 5 :
 BOULAY, Réal (élu) élu

Siège 6 :
 BEAUREGARD, J. (élu) élu

SAINT-DAMASE (village)

MAIRIE : 620 / 736 = 84%

BELISLE, Jacques 126
 GINGRAS, Guy 476

Siège 1 :
 BEAUREGARD, Florent élu

Siège 2 :
 LEMAY, Yves (élu)

Siège 3 :
 MEYNARD, Germain 375
 MESSIER, Rosaire 230

SAINT-HILAIRE

MAIRIE : ACCLAMATION
 CHARBONNEAU, Hon. élu

Siège 1 :
 GAUTHIER, Rock élu

Siège 2 :
 ASHFIELD, William élu

Siège 3 :
 HEBERT, Jean-Guy élu

Siège 4 :
 ARCHAMBAULT, Roger élu

Siège 5 :
 BOUCHER, Jules élu

Siège 6 :
 GILBERT, Michel élu

SAINT-JACQUES (paroisse)

Siège 3 :
 BEAUDOIN, Jean-Paul 124
 MAILHOT, Gilles 217

Siège 4 :
 LAJEUNESSE, R. (élu)

SAINT-JACQUES (village)

MAIRIE :
 CODERRE, Jean-Paul 421
 MIQUIE, François 471

Siège 1 :
 LAJOIE, Yvon (élu)

Siège 2 :
 PERREAULT, Yvan 528
 RIBERDY, Claude 371

Siège 3 :
 ROY, André (élu)

SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-ROUVILLE

MAIRIE :
 BENOIT, Gabriel (élu) élu

Siège 2 :
 LACAILLE, Marcel (élu) élu

Siège 3 :
 ROBILLARD, Maurice élu

Siège 4 :
 BENOIT, Tancrete (élu) élu

SAINT-LIN

MAIRIE :
 AUGER, André 1,065
 RACETTE, Henri 805

Siège 3 :
 ARCHAMBEAULT, F. 937
 DAVID, Almanzar 876

Siège 5 :
 LATENDRESSE, Emile 889
 LOCAS, Antoine 933

Siège 6 :
 BELANGER, Louis-Ch. 873
 HOGUE, Edouard 955

SAINT-LOUIS-DE-TERREBONNE

MAIRIE :
 OUMET, Louis-G. (élu)

Siège 4 :
 CHARTRAND, R. (élu)

Siège 5 :
 LAMOTHE, René (élu)

Siège 6 :
 FORGET, Jacques (élu)

SAINTE-MADELEINE (paroisse)

MAIRIE :
 PALARDY, N. (élu)

Siège 1 :
 BEAUCHEMIN, G. (élu)

Siège 2 :
 BEAUCHEMIN, Grm. (élu)

Siège 3 :
 LACOMBES, Simon (élu)

SAINTE-MADELEINE (village)

MAIRIE : 597 / 704 = 84.8%

GIROUARD, Henri-Paul 334
 POIRIER, Paul-Emile 244

QUARTIER 2 :
Siège 2 :
 LEMONDE, Wilfrid 319
 BERNARD, Laurent 255

QUARTIER 3 :
Siège 3 :
 JODOIN, Denis 230
 BOISVERT, Lucien 251

QUARTIER 4 :
Siège 4 :
 VOGHEL, Yves 249
 GIASSON, Léo 331

SAINT-MARC

MAIRIE :
 LEVEILLE, J.-P. (élu) élu

Siège 1 :
 JEANNOTTE, M. (élu) élu

Siège 2 :
 RICHER, Germain (élu) élu

Siège 3 :
 MALO, René (élu) élu

SAINT-PHILIPPE

BROSSEAU, René (élu)
 LAVOIE, Victor (élu)

SAINT-RAPHAEL-DE-L'ILE-BIZARD

MAIRIE :
 PATRY, Bernard 1,153
 GAUCHER, Edouard 559

Siège 4 :
 THEORET, Fernand 1,166
 BOUCHER, Pierre 688

Siège 5 :
 LEROUX, Claude 1,161
 DUPONT, Gilles 611

Siège 6 :
 QUENNEVILLE, René 977
 MILLETTE, Roland 674

SAINT-ROCH

MAIRIE :
 FRIGON, Edouard (élu)

Siège 1 :
 CHAPDELAIN, R. (élu)

Siège 2 :
 GENDRON, Lucien (élu)

Siège 3 :
 CHAPDELAIN, M. (élu)

SAINTE-THERESE

MAIRIE :
 BELANGER, Henri-Paul 338
 BLANCHARD, Jean 3,484
 CHARBONNEAU, Gérald 2,144
 JUTEAU, Roland 565

Siège 1 :
 LAFOREST, Marcel 2,385
 LANDRY, Jean-Guy 2,514
 MATTE, Augustin 834
 MICHAUD, Claude 652

Siège 2 :
 GIARD, Yvon 2,920
 JUTEAU, Fernand 3,372

Siège 3 :
 LEDOUX, Jean-Pierre 2,737
 RHEAULT, Gilbert 2,865
 RIOUX, François 717

Siège 4 :
 BELISLE, Côme J. 2,719
 CHARRON, André 3,646

Siège 5 :
 CARDINAL, André 3,915
 TOUCHETTE, Maurice 2,444

Siège 4 :
 DOUCET, Marcel 2,464
 FORGET, Jean-Marie 2,154
 LABELLE, Sylvestre 1,748

Siège 7 :
 FILIATREAU, J.-G. 3,983
 MIELLE, Antonio 2,292

Siège 8 :
 CALVE, Rosaire 3,662
 JOYAL, Roger 2,584

SENNEVILLE

MAIRIE :
 DUFF, C.F. (élu)

QUARTIER 1 :
Siège 1 :
 SMITH, Walter (élu)

QUARTIER 2 :
Siège 2 :
 BISHOP, Alan 146
 HOGDEN, David 48

QUARTIER 3 :
Siège 3 :
 BALL, Douglas 123
 CREVIER, Raymond 116

QUARTIER 4 :
Siège 4 :
 DAoust, J.-J. (élu)

QUARTIER 5 :
Siège 5 :
 VIGNEAU, Léo (élu)

QUARTIER 6 :
Siège 6 :
 TREPANIER, Léo 51
 BROWN, Graham 45
 WEIL, Gregory

TERREBONNE

MAIRIE :
 GRENIER, Lionel 1,289
 PAQUIN, François 1,954
 SIMARD, Anselme 224

Siège 1 :
 DAUMAIS, Antonio 2,214
 DELISLE, Gilles 1,166

Siège 2 :
 DESJARDINS, Claude 2,395
 MARTEL, Pierre 965

Siège 3 :
 GRENON, Philippe 2,389
 LANGLOIS, Pierre 979

Siège 4 :
 ROCHON, Roland 1,347
 VAILLANCOURT, J.-O. 1,950

Siège 5 :
 FORTIN, J. (Mme) 1,258
 MORIN, Serge 736
 SABOURIN, André 1,315

Siège 6 :
 CHARTRAND, Fabien 1,272
 DUBOIS, René 1,462
 JUTEAU, Maurice 504

VERCHERES

Siège 5 :
 MENARD, Carmel (élu) élu

Siège 6 :
 PROVOST, Pierre (élu) élu

VILLE MONT-ROYAL

MAIRIE :
 DAWSON, R. J.-P. (élu)

Siège 1 :
 GOLDBERG, H.L. (élu)

Siège 2 :
 DENHEZ, C.H. (élu)

Siège 3 :
 HENDERSON, G.N. (élu)

Siège 4 :
 DESAULNIERS, R.R. (élu)

Siège 5 :
 PODD, V.T. (élu)

Siège 6 :
 KUEBLER, G. 1,211
 GAVSIE, H.G. 509
 GREENE, R.G. 517

WESTMOUNT

MAIRIE :
 McCALLUM, D.C. (élu)

QUARTIER 1 :
Siège 1 :
 GAUNT, Richard H.
 LAMONTAGNE, Pierre

QUARTIER 2 :
Siège 2 :
 HAMILTON, R.A.
 LLOYD, A.D.
 SINCLAIR, I.W.

QUARTIER 3 :
Siège 3 :
 FISHER, Brian
 ISSENMAN, Johann

QUARTIER 4 :
Siège 4 :
 CARRUTHERS, H.D.
 MEZES, Valerie

QUARTIER 5 :
Siège 5 :
 FISH, Michael
 LECLAIRE, Frédéric
 NIXON, M.E.

QUARTIER 6 :
Siège 6 :
 THOM, G.L. (élu)

La CEQ: une série de journées d'études après le 15 novembre

par Réal BOUVIER

Si le conseil d'orientation du front commun de la fonction publique du Québec suit la voie tracée au cours de la fin de semaine par la Centrale de l'enseignement du Québec, on peut s'attendre à une série de journées d'étude qui débiteraient à la mi-novembre.

Il faut mentionner immédiatement que la CEQ n'entend pas orchestrer ces débrayages pour combattre directement les mesures anti-inflationnistes du gouvernement Trudeau, mais surtout pour soutenir ses propres revendications, tout comme celles des autres syndicats im-

pliqués dans le Front commun. Ce que la CEQ entrevoit, ce sont des journées d'étude sporadiques par secteurs, par niveaux ou par régions et qui seraient coordonnées par le Front commun.

Le conseil intersectoriel de la centrale qui s'est réuni à huis clos, à Québec, en est venu à la conclusion qu'il valait mieux viser plus haut que les manifestations, comme le suggère le Congrès du Travail du Canada.

A la CEQ, on déplore le retard stratégique du gouvernement à soumettre ses offres salariales et on s'attend à ce que le gouvernement provincial s'aligne et se camoufle derrière les mesures anti-in-

flationnistes pour adopter une attitude négative face aux revendications des employés de la fonction publique et parapublique.

Tous comptes faits, à la CEQ, on prévoit que le projet de loi provincial qui entérinera les mesures anti-inflationnistes du fédéral et la déclaration de politiques du premier ministre Bourassa, iront à l'encontre des objectifs que visent les enseignants pour la négociation en cours.

Dans un communiqué émis à l'issue de la rencontre à laquelle assistaient 250 délégués, la CEQ précise que, loin de la faire dévier de ses objectifs, les mesures Trudeau la convainquent de la nécessité de lutter pour ses revendications prioritaires en solidarité avec les plus larges masses possibles et de se

défendre contre tout encerclement des droits syndicaux.

La session intersectorielle a donc adopté un plan de lutte qu'elle veut soumettre aux autres centrales. Selon un porte-parole de la CEQ, il y a de fortes chances que cette stratégie soit accréditée par les autres membres du Front commun.

Si la CEQ croit qu'il ne faut pas limiter l'action contre les mesures de contrôles à des ralliements populaires, elle n'en rejette pas pour autant l'utilité. Elle proposera d'ailleurs aux autres centrales et au comité de liaison du Front commun d'organiser de tels ralliements.

Pour sa part, la CEQ entreprendra au cours de la première quinzaine de novembre une campagne d'information à l'intention de ses membres et du public, pour démontrer que les mesures de contrôle menacent toutes les conditions de travail de tous les travailleurs et le syndicalisme lui-même.

La CEQ demande ensuite que le conseil d'orientation du Front commun, qui regroupe 700 représentants syndicaux, soit convoqué le 15 novembre pour évaluer les mesures à prendre compte tenu de la conjoncture. C'est à cette réunion que la CEQ compte suggérer son plan de fournices d'étude aux autres centrales. A la CEQ, tout porte à croire que les offres patronales seront bien en

deçà des demandes syndicales.

Comme aucune offre sur les questions prioritaires n'est encore parvenue aux tables de négociation, la CEQ voudrait que tous les secteurs de la fonction publique et parapublique fassent parvenir au ministère du Travail leurs avis de conciliation. Toutes les sections de la CEQ ont déjà posé ce geste, qu'on considère toutefois comme une "formalité".

La première phase du programme de la CEQ visera donc à informer ses membres, ce qui se fera à compter d'aujourd'hui jusqu'au 14 novembre. Ces assemblées serviront aussi à obtenir des mandats d'action, action qui se traduira vraisemblablement par des journées d'étude.

"Pendant les deux prochaines semaines, a déclaré le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, nous allons mettre notre plan en application. Il y a une impatience très grande dans nos rangs et le gouvernement, plutôt que de déposer ses offres à la table de négociation, s'amuse au jeu des fuites, des rumeurs et des ballons publicitaires au plan salarial."

"Nous attendons les offres normatives depuis plus de quatre mois, a-t-il précisé. A compter de la mi-novembre, il ne sera plus question d'attendre."

NOS EXPERTS VOUS TAILLERONT UN PLAN DE LOCATION SUR MESURE

CHRYSLER LOCATION
AUTOS - CAMIONS

NOMA auto location inc.
15,949 est. Sherbrooke P.A.T. Tel. 642-2220

UNE DIVISION DE VINCENT FORGUES AUTOMOBILE L.T.E.E.

"dans l'est, chrysler... c'est nous autres"

Avant, pendant ou après le lunch...

Café Martin Restaurant français
2175, rue de la Montagne
Reservations: 819-7525

IMPRESSION MINUTE \$3
100 COPIES

Impression offset en noir sur papier bond blanc, format 8 1/2 x 11

NOUS REPRODUISONS
Enveloppes, Livrets, Catalogues, Rapports, Factures, Formulaires, Spécimens, Lettres de prix, Enveloppes etc.

ET NOUS LE FAISONS RAPIDEMENT
COLLECTAGE - PLIAGE - PHOTOCOPIES

CENTRAL COPIE SERVICE
866-3531

la presse

livraison à domicile

285-6911
du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 19 h 30
le samedi: 9 h à 16 h

OUI MADAME!
VOTRE MARI EST PROBABLEMENT EN TRAIN DE LUNCHER

AU **BARNSIDER SIRLOIN PIT**
VENEZ LE REJOINDRE

SPÉCIAL DU LUNDI ET MARDI
(pour le lunch et le diner) ord. 8,95

Notre fameux **TOP SIRLOIN \$7.50**

2250, RUE GUY
RESERVATIONS: 935-8454

stelco THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED
AVIS AUX ACTIONNAIRES

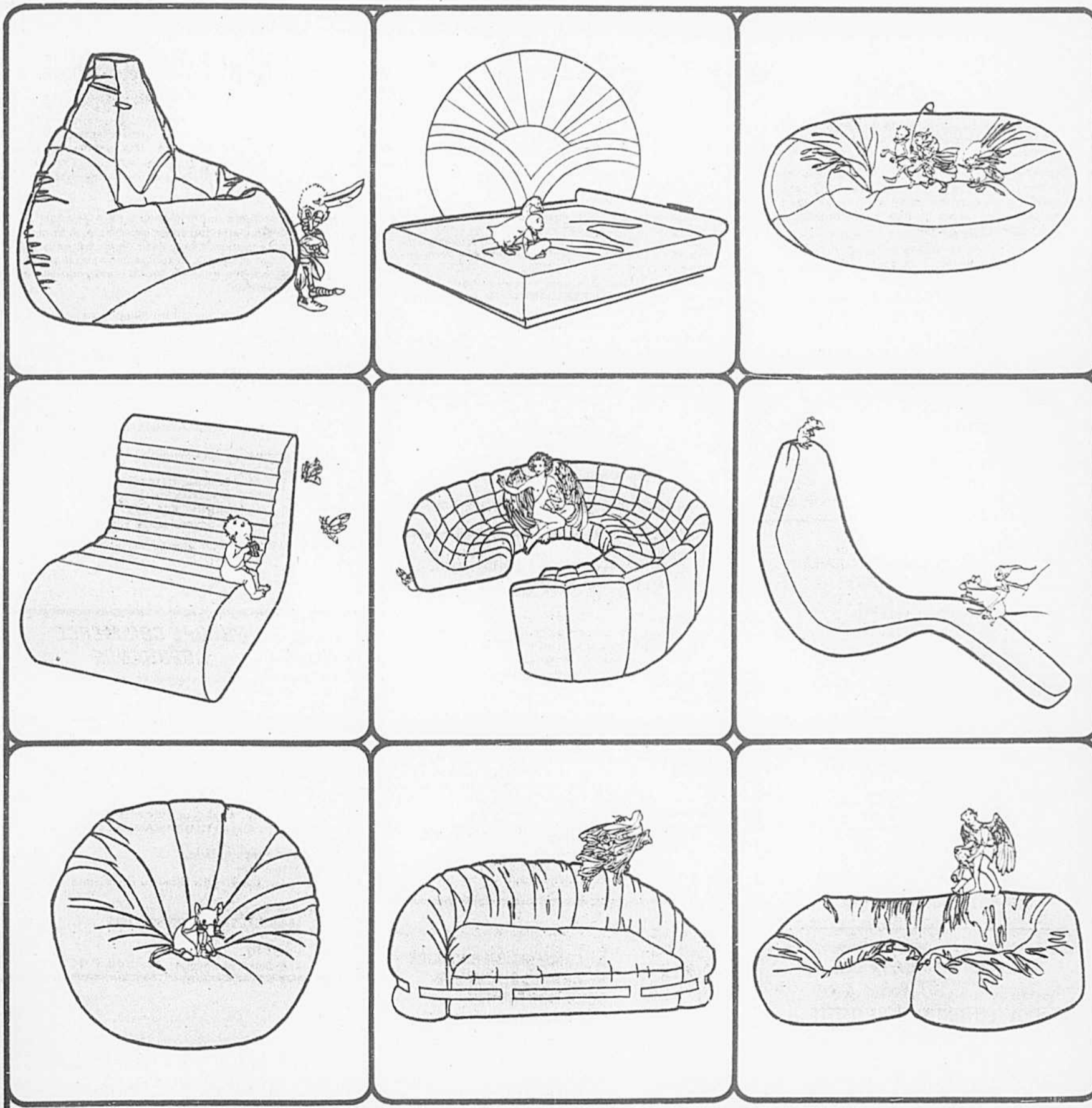
Les chèques de dividendes payables le 1er novembre ont été livrés aux centrales du Montreal Trust énumérées ci-dessous. Tant que le service des postes ne reprendra pas, les actionnaires qui habitent ces villes peuvent aller chercher leur chèque en personne.

Les actionnaires résidant à l'extérieur de la ville, qui ne peuvent pas aller chercher leur chèque et veulent prendre des dispositions nécessaires pour que le chèque parvienne à leur domicile, devraient communiquer avec la secrétaire approuvée du Montreal Trust pour prendre des arrangements.

Colombie-Britannique	Vancouver, Victoria
Alberta	Edmonton, Calgary
Saskatchewan	Regina, Saskatoon
Manitoba	Winnipeg
Ontario	Toronto, Hamilton, Ottawa, London, Windsor
Québec	Montréal, Québec
Nouveau-Brunswick	St-Jean
Nouvelle-Écosse	Halifax
Île du Prince-Édouard	Charlottetown
Terre-Neuve	St-Jean

Les chèques non réclamés seront envoyés aux actionnaires de la reprise du service des postes avec un exemplaire du rapport trimestriel pour la période terminée le 30 septembre 1975.

Le secrétaire
J.W. Younger Toronto, Canada
Le 31 octobre 1975



M comme dans **machinerie**

Atlas-Clausing	Ford-Smith	Poilras
Black & Decker	Général	Rapier
DeWalt	Kalamazoo	Rockwell
Diamant	Major Brown	Samson
Duff-Norton	Myford	Strongarm
Elliott	Nider	Webster
	Pexto	

FOURNITURES INDUSTRIELLES PASCAL

Quincaillerie de AaZ

Division de Fournitures Industrielles The J. Pascal Hardware Co. Limited
5650 route transcanadienne, Pointe-Claire, 695-0730

curved space

meubles aux formes libres et lits d'eau

12075, bou!. Laurentien, Cartierville, sud bou!. Guin—Tel.: 333-1430

et où trouvez-vous encore des fauteuils-sacs à \$25?



UNE IMPOSSIBILITÉ?

Bien vrai... car si la chose était possible, votre personnel aurait préféré s'installer au plafond plutôt que sur le plancher.

La raison? C'est qu'en hiver, de nombreuses usines chauffées, entrepôts et bureaux présentent une différence de température de plus de 25° F entre le plafond et le plancher.

Mais il demeure possible de réutiliser la chaleur emmagasinée au plafond grâce au SMC ENVIRONMENTAL SYSTEM. Parce que les ventilateurs industriels S.M.C. RENVOIENT VERS LE PLANCHER L'AIR CHAUD QUI PLAFONNE, puisque c'est sur le plancher que travaille et s'active votre personnel.

Tout cela se traduit en profits tangibles et en dollars d'épargne sur les frais de chauffage.

Avec d'autres profits, non tangibles ceux-là, quoique tout aussi évidents, un accroissement de la productivité par suite d'un meilleur confort.

Faites appel aux experts de Jess Co. Ltee pour obtenir une estimation gratuite de vos besoins techniques particuliers.

Nbs experts, en réduisant vos frais de chauffage, procureront le bien être et la chaleur au personnel responsable de votre production.

ENVIRONMENTAL SYSTEMS
165 chemin Bessy, Ville Mont-Royal, Que.
Tél. 735-2273

JESS CO. LTD
165 chemin Bessy, Ville Mont-Royal, Que.
Tél. 735-2273

Les pays vendeurs de matériel nucléaire en réunion à Londres

LONDRES (AP) — Avec une certaine discrétion, les représentants de sept pays exportateurs de matériel nucléaire Etats-Unis, Union soviétique, Grande-Bretagne, France, Canada, Allemagne occidentale et Japon vont se réunir à Londres mardi, afin de discuter de plans urgents visant à empêcher une prolifération des armes nucléaires.

A l'ordre des discussions, qui se dérouleront à huis clos pendant deux jours, quelque part à Londres, figurera principalement une proposition britannique en quatre points préconisant:

— Que l'on veille à ce que les pays qui achètent des réacteurs, des usines d'enrichissement ou de traitement des combustibles, des brevets, restent en dehors du domaine nucléaire militaire.

— Que les pouvoirs de l'Agence internationale de l'énergie atomique AIEA, basée à Vienne, soient élargis de façon à prévoir une inspection et un contrôle sur toutes les activités nucléaires civiles.

— Que l'AIEA élabore des clauses plus strictes pour prévenir les infractions.

— Que le nouveau système de sauvegardes prévoit des vérifications sur places dans les installations et un contrôle sur chaque kilo de matière fissile vendu et acheté par les pays participants.

Un des créateurs du Candu redit sa foi en l'énergie nucléaire

OTTAWA (PC) — Entre deux maux, il faut choisir le moindre, entre le risque que de temps à autre l'on procède à une explosion nucléaire et le risque que l'on déclenche de grands conflits internationaux, il faut choisir le premier. C'est, en somme, ce que déclarait samedi, à Ottawa, à l'université Carleton, Lorne Gray, qui fut l'un des créateurs du réacteur nucléaire Candu.

M. Gray, qui a 62 ans, prenait sa retraite, il y a quelques mois, à l'Energie atomique du Canada, société de la Couronne dont il était président depuis 1958 et dont, précédemment, il avait été le directeur général.

Samedi, M. Gray recevait un doctorat honorifique en sciences à l'université Carleton.

Si nous n'aïdons pas aux pays en voie de développement à régler leurs problèmes relatifs aux ressources énergétiques, a-t-il déclaré, des conflits internationaux naîtront qui seront bien plus graves que ne peut l'être l'explosion, de temps à autre, d'un engin nucléaire.

M. Gray estime que le Canada fait bien de vendre le réacteur nucléaire. Le Canada l'a vendu à l'Inde, à la Corée du Sud, à l'Argentine et aussi à d'autres pays.

Une des principales raisons à la discrétion des entretiens de Londres est la participation de l'Union soviétique et de la France.

L'Union soviétique ne veut pas que les Chinois puissent dire qu'elle collabore avec les alliés occidentaux. La France, de son côté, a refusé de signer le traité de non-prolifération nucléaire.

LES MAUX DE NOTRE LANGUE

PAR PIERRE BEAUDRY (collaboration spéciale)

Un mot de rechange?

Le mot rechange s'utilise surtout dans l'expression "de rechange", qui s'ajoute à un nom pour indiquer que la chose désignée est "destinée à remplacer un objet ou un élément identique" (ROBERT). Il est aussi substantif, auquel cas il désigne une pièce, un objet de rechange. C'est probablement cette acception qui a amené certains fabricants de stylos à bille à appeler rechange ce qui en français porte le nom de RECHARGE. Voyons maintenant pourquoi ils devraient se corriger.

Ni dans l'un ni dans l'autre des emplois ci-dessus, le mot rechange ne peut servir de "rechange" à RECHARGE. Parce qu'il n'a pas le sens voulu.

Ce qui est de rechange est disponible, c'est-à-dire qu'on peut s'en servir. Mais ce n'est pas nécessairement destiné à remplacer quelque chose de brisé, de défectueux ou d'épuisé. Avoir un rechange de vêtements, c'est posséder un ensemble supplémentaire qu'on peut porter à sa guise, même si l'autre ensemble est encore disponible.

Par contre, la recharge sert, comme son nom l'indique, à recharger un objet dont le contenu est épuisé et c'est justement à quoi servent les objets auxquels les fabricants en question donnent le nom de rechange. D'ailleurs, le Petit ROBERT donne comme exemples RECHARGE DE STYLO, RECHARGE POUR UN TUBE DE ROUGE A LEVRES. Ce dictionnaire donne aussi comme synonyme CARTOUCHE, mais ce dernier mot s'applique plutôt dans le cas des stylos à encre que dans celui des stylos à bille.

Avant de terminer, cependant, je me dois de rendre hommage à la maison PENTEL qui présente ses recharges dans des sachets ne comportant aucune faute de français. Pour l'excellente raison qu'ils sont uniquement en anglais.

carrières ET PROFESSIONS

DIRECTEUR DES VENTES ARTICLES DE DUPLICATION

Le lancement prochain d'un premier appareil d'une série de duplicateurs crée un poste de carrière intéressant au sein de la succursale montrealaise d'Olivetti Canada Limitée.

Le poste offre une formation complète du marché et du produit et une occasion unique de progresser avec cette division. La rémunération au-dessus de la moyenne comprend un salaire fixe, une commission et une surcommission (override).

Le candidat doit avoir au moins un an d'expérience dans la vente de duplicateurs de bureau. Expérience dans la supervision est un atout.

Discrétion assurée. Pour une entrevue, veuillez appeler ou faire parvenir votre curriculum vitae à:

Mlle M. Labrosse

olivetti

Canada Limitée

500, chemin du Golf, Ile-des-Sœurs, Montréal, Que., 761-4861



CHIMISTE INDUSTRIEL

Ce poste est présentement vacant au service du contrôle de la qualité de son usine de transformation des aliments, située à Ville Mont-Royal.

Les candidats(les) doivent détenir un degré de bachelier en chimie ou en sciences appliquées (vivres), être bilingues et avoir travaillé environ deux (2) ans dans un laboratoire de contrôle de la qualité, de préférence dans l'industrie alimentaire ou connexe.

Les candidats(les) possédant une expérience préalable de la supervision d'un groupe de techniciens en laboratoire se verront accorder la priorité.

Les conditions de travail sont excellentes et la gamme des avantages sociaux est large.

Le salaire offert est relié à l'expérience du candidat.

Les personnes intéressées qui croient répondre aux exigences sont priées d'apporter un compte rendu écrit de leur expérience, scolaire et de même que des notes biographiques au:

Service du personnel de l'usine
Entree de l'usine
KRAFT FOODS LIMITEE,
8600 Devonshire Rd.
Ville Mont-Royal.

RECHERCHONS ASSOCIÉ

pour Agence de Prêts Hypothécaires

Un groupe de jeunes entreprises oeuvrant dans le domaine de l'immeuble, de la construction et de l'assurance générale désire élargir leur champ d'action par la formation d'une compagnie associée se spécialisant dans le prêt hypothécaire (mortgage broker)

Nous recherchons une personne apte à assumer la responsabilité d'une entreprise semblable. A la connaissance, l'expérience et le désir de réussir nous offrons 50% des actions de la compagnie et un fonds de roulement, aucune mise de fonds n'est requise de l'associé éventuel.

La personne choisie devra être bilingue et posséder une connaissance approfondie du financement sur toutes ses formes. L'expérience dans ce domaine et des contacts établis avec des compagnies prêteuses seraient des atouts.

Le candidat travaillera dans une ambiance agréable au sein d'une équipe jeune et dynamique en pleine expansion. Doit être prêt à se relocaliser.

Pour une entrevue confidentielle, veuillez communiquer avec:

M. LEPAGE, QUALITY HOTEL,
410 ouest rue Sherbrooke
Montréal, 844-8851,
les 4, 5 et 6 novembre de 10h. à 2h.



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL CONCEPTEUR EN ÉLECTRICITÉ

(PROGRAMME ET CONCEPT) SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT

FONCTIONS:
En collaboration avec les ingénieurs et architectes, participe à la préparation des programmes techniques et des concepts d'aménagement d'agrandissement et de constructions nouvelles.

Participe à la préparation et à l'analyse des études de projets relevant du Service. Est responsable de la présentation graphique des plans selon les différents modes de présentation. Fait la mise en plan des projets et en établit l'estimation. Fait la recherche et collige les informations relatives à la préparation des normes de planification et des normes techniques. Prépare les études générales sur les exigences des codes. Prépare les programmes techniques et les concepts de base des aménagements et des nouveaux projets et donne les directives nécessaires pour que le travail soit exécuté par une gerance.

QUALIFICATIONS:
Personne possédant son BScA avec spécialisation en électricité et être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs. Le candidat devra avoir une connaissance théorique et pratique des différents systèmes d'alimentation et de distribution électrique, d'alarmes et de communication, et de contrôles.

Les candidats intéressés à poser leur candidature à ce poste sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae ou téléphoner au:

Service du Personnel
Université de Montréal
Case postale 6128
Montréal, Québec
343-7750



LA COMMISSION SCOLAIRE BALDWIN-CARTIER

est à la recherche d'un

ANIMATEUR EN ÉDUCATION PHYSIQUE

DU SPORT ET DU PLEIN AIR

à demi-temps pour l'élémentaire et le secondaire

Qualifications requises:

• posséder un diplôme universitaire en éducation physique.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec:

M. Gilbert Chasles
Agent du personnel
130 Ambassadeur
Pointe-Claire, Québec

697-6320, poste 13 ou 16

TECHNICIEN EN INFORMATIQUE SERVICE AUX CLIENTS

EXIGENCES:

- Expérience dans le domaine des mini-ordinateurs, connaissance approfondie en TTL et MOSS IC logique au niveau du module;
- Avoir des notions de programmation en langage machine;
- Être bilingue (français-anglais);
- Avoir de l'initiative et être capable d'assumer des responsabilités de plus en plus grandes;
- Aimer voyager.

Notre compagnie fabrique des mini-ordinateurs et effectue un nombre croissant de ventes au Canada. Si vous répondez aux exigences ci-haut mentionnées veuillez faire parvenir votre "curriculum vitae" en anglais en y incluant le salaire demandé à:

FEDDER COMPUTER SYSTEMS

412, Redwood St. West,
Baltimore, Maryland 21201
ATT: Mrs Wilson



LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE BLAINVILLE-DEUX-MONTAGNES requiert les services

D'UN TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

Pour élèves 6-9 ans: mésadaptés socio-affectifs.

QUALIFICATIONS:
D.E.C. technique d'éducation spécialisée.

Téléphone: 473-4694 poste 233



GROUPE COMMERCE ASSURANCE

L'un des plus importants groupes de compagnies d'assurances générales recherche les services du personnel suivant:

- Souscripteur de lignes personnelles (femme) avec au moins 4 ans d'expérience.
- Commis aux avenants, renouvellements auto avec au moins 3 ans d'expérience.
- Commis aux avenants et renouvellements bien et accident commerciaux avec au moins 3 ans d'expérience.

QUALIFICATIONS:

Les candidats doivent avoir une 12e année, préférence sera donnée aux diplômés de l'Institut d'Assurance du Canada, nada.

LIEU DE TRAVAIL: Montréal

TRAITEMENT:

A déterminer selon les qualifications et les années d'expérience.

Envoyer curriculum vitae à:

LE GROUPE COMMERCE ASSURANCE,
a.s.: Directeur Régional,
suite 810,
276 ouest, St-Jacques, Montréal, P.Q.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ENTREPRENEURS CAMIONNEURS EN VRAC INC.

AGENTS D'AFFAIRES

Hommes de 25 à 40 ans. Auto nécessaire. Salaire plus commission.

Se présenter ou téléphoner à:

M. Caron
8283, St-Denis, Montréal
382-1501

OPPORTUNITÉ

Nous sommes à la recherche d'une personne ayant l'expérience du commerce ou de la vente. Cette personne devrait de plus être en mesure de démontrer une progression constante par un chiffre d'affaires ou de ventes ascendant au cours des trois dernières années. Cette opportunité intéressera celui ou celle dont le revenu se situe présentement au environs de \$20.000, de plus de 25 ans et prêt à acquiescer les connaissances nécessaires dans un minimum de temps.

Pour entrevue confidentielle:

387-4434



ÉCOLE POLYTECHNIQUE PERSONNEL PROFESSIONNEL SERVICE DES FINANCES

FONCTIONS:

Sous l'autorité immédiate du directeur des finances, le titulaire de ce poste:

- collabore à la préparation des budgets de fonctionnement et d'investissements;
- prépare certains rapports financiers;
- participe au contrôle budgétaire et à la comptabilité;
- dirige le personnel de soutien qui lui est assigné.

EXIGENCES:

- détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline pertinente à la fonction;
- être membre d'une association professionnelle de comptables (ICA, CGA, RIA);
- une connaissance de l'informatique en tant qu'utilisateur;
- une expérience pertinente est souhaitable.

TRAITEMENT:

Selon l'échelle des salaires en vigueur.

Faire parvenir "curriculum vitae" au plus tard le 18 novembre 1975. Discrétion assurée.

Directeur du Service des Finances
ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL
Campus de l'Université de Montréal
Case Postale 6079, Succursale "A"
Montréal, Qué., H3C 3A7

DIRECTEUR COMPTABILITÉ INDUSTRIELLE

Nous recherchons un comptable industriel qualifié pour notre siège social. Le candidat doit être diplômé (R.I.A.) ou étudiant de 3e ou de 4e année. Expérience requise: coûts standards, budgets, analyses de variation, travail bilingue, capable de travailler en collaboration avec les usines de la compagnie.

Il s'agit d'un poste de défi aux belles possibilités d'avvenir; le salaire est intéressant et les avantages généraux.

Toute demande, qui sera étudiée à titre essentiellement confidentiel, doit être envoyée à:

La Presse, réf. 16965
C.P. 6041, succ. A
Montréal



le "best-seller" tous les jours à Montréal

REPRÉSENTANT EN PUBLICITÉ \$15,000 à \$25,000 commission

Vente de messages publicitaires pour nouvelle présentation audio, visuelle diffusée dans les centres d'achats. Candidat dynamique et bilingue.

MEDIUS COMMUNICATIONS INTERNATIONAL LTEE
285-1644

REPRÉSENTANT

Manufacture de fixtures et accessoires électriques recherche un jeune homme bilingue pour s'occuper de distributeurs, gros et détail. Occasion magnifique, voiture, dépenses et tous les autres avantages sont inclus.

Pour rendez-vous téléphoner:

PRESTIGE DIVISION,
354-7250
M. Prazoff

Inflation: Québec précisera son action cette semaine

Le Premier ministre Robert Bourassa a déclaré hier que son gouvernement a l'intention d'appuyer les mesures de contrôle des prix et des salaires du gouvernement fédéral et que les détails d'application seront déterminés cette semaine.

S'adressant aux auditeurs du poste de radio montréalais CFCF, M. Bourassa a précisé qu'il a déjà interviewé des candidats pour la commission de contrôle provinciale et qu'il a l'intention de rencontrer le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, cette semaine.

"Nous devons appuyer la lutte contre l'inflation parce que si nous ne le faisons pas, nous aurons une inflation de 25 pour cent dans les prochaines années", a ajouté le Premier ministre.

M. Bourassa a également mentionné que les contrôles du gouvernement provincial ne dépasseront pas les limites prescrites par le gouvernement fédéral.

Jeux olympiques

Au cours d'une entrevue radiophonique, samedi, le premier ministre a par ailleurs assuré que le gouvernement du Québec ne cherchera pas à obtenir un octroi spécial du gouvernement fédéral pour aider à défrayer les coûts des Jeux olympiques, qui montent en spirale.

Parlant au programme hebdomadaire "Québec Report" de la station CJAD, M. Bourassa a confirmé que le coût de l'entreprise avait augmenté, mais que les revenus prévus avaient également augmenté. Quand les Jeux olympiques ont été accordés à Montréal, le maire Jean Drapeau a déclaré que la ville organiserait "une olympiade modeste", au coût de moins de \$250 millions.

Le maire avait également fait valoir que les Jeux seraient payés grâce à la vente de pièces de monnaie commémoratives olympiques, et de timbres spéciaux, et d'une loterie d'un million de dollars. Il avait conclu que les Jeux ne coûteraient pas un cent aux Montréalais.

Depuis, le conseil municipal a approuvé des dépenses de \$730 millions pour ces Jeux, et un déboursé supplémentaire, selon les membres de l'Opposition au conseil, portera le coût de l'entreprise à plus d'un milliard de dollars.

Le Canada n'a plus de bourreau

VANCOUVER (PC) — Le Sun annonce que l'homme qui a exécuté les dernières pendaisons au Canada, toutes avant 1963, est décédé il y a au moins trois ans, et que le gouvernement ne lui a pas choisi de successeur.

Ce journal assure qu'il a effectué des recherches au sujet de rapports récents voulant que la semaine dernière un appel anonyme soit parvenu à une station radiophonique de Montréal.

L'interlocuteur a prétendu être un bourreau payé à l'année par le gouvernement fédéral. Utilisant le pseudonyme de James Ellis, cet homme s'est joint aux autres personnes qui préconisent la peine capitale et réclament la démission du Solliciteur général Warren Allmand, qui a déjà affirmé qu'il quitterait son ministère avant d'autoriser une pendaison.

Le Sun affirme que le gouvernement fédéral n'a jamais embauché un bourreau. Depuis la Confédération, les pendaisons ont été la responsabilité des shérifs de comté, en vertu de la juridiction provinciale. La province de Québec, cependant, gardait à son service un bourreau quasi officiel, avec un salaire annuel.

Selon le même journal, un citoyen du Québec, qui se donnait comme nom Camille Branchaud, est mort un peu avant novembre 1972. Ce fait a été confirmé par les bureaux de shérif à la fois de New Westminster, en Colombie-Britannique, et de Montréal, au Québec. Et quand les autres provinces avaient à procéder à une pendaison, elles louaient les services de Branchaud du gouvernement québécois.

M. Raymond Bélanger, du bureau du Solliciteur général de Québec, a également confirmé la mort de Branchaud. "servant il y a plusieurs années", et a affirmé que son gouvernement n'avait pas nommé ou retenu un remplaçant.

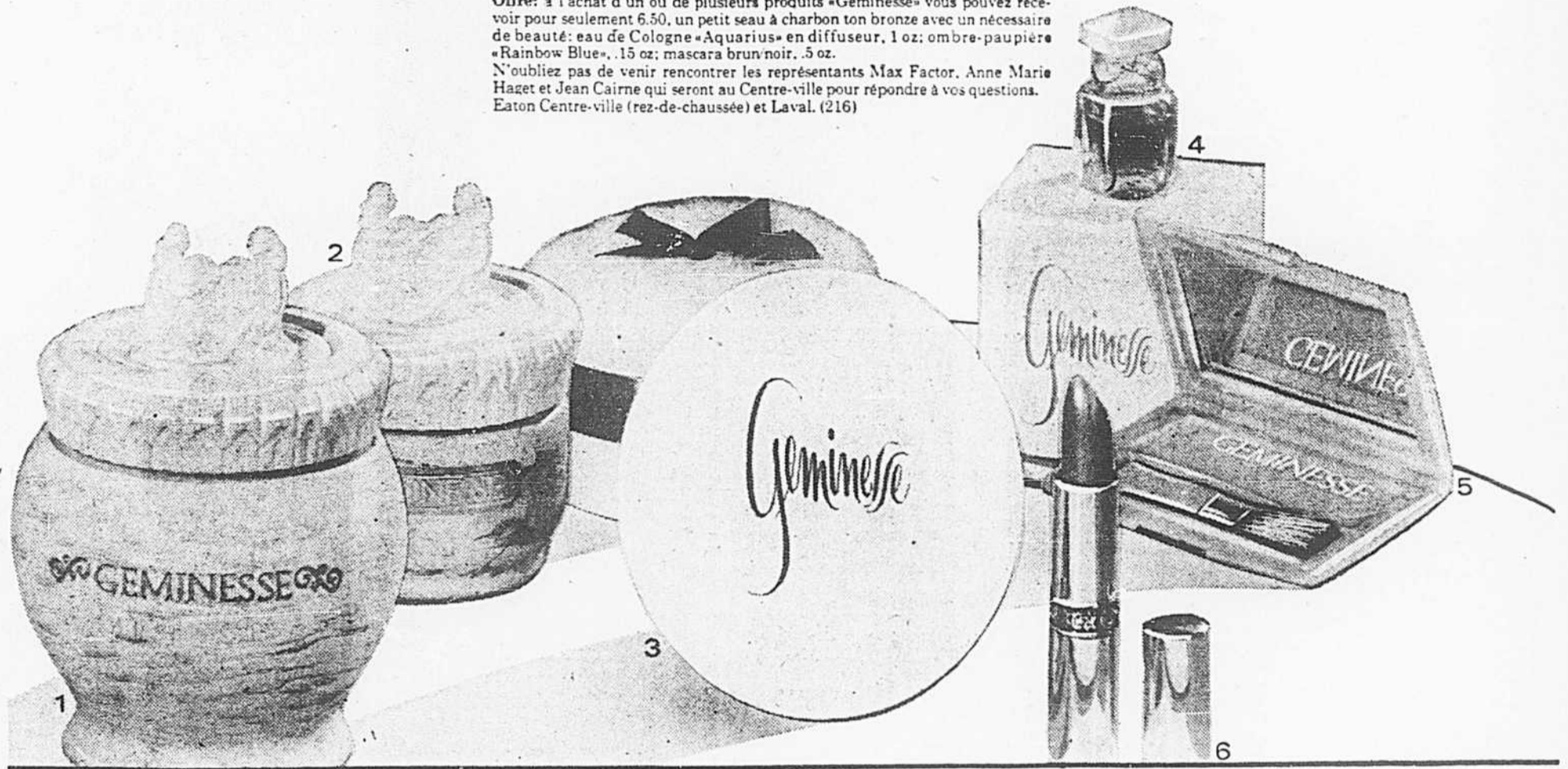
Chez Eaton... votre beauté n'a pas de frontière

«Geminesse» de Max Factor

Des Etats-Unis, ces produits furent d'abord proposés à l'Américaine active et déléguée. Depuis, toutes les femmes soucieuses de leur santé épidermique et de leur éclat adoptent «Geminesse» de Max Factor, une gamme de produits de soins et de maquillage enrichie d'hydratants.

1. Fond de teint crème «Geminesse» léger et hydratant. 1.4 oz 14.50
2. Fard-carnation crème «Geminesse», une touche naturelle. 1 oz 8.00
3. Poudre de bain parfumée «Geminesse». Avec houppette. 6 oz 10.00
4. Parfum «Geminesse». 1/2 oz 17.00
5. Fard-carnation «Geminesse» en poudre pressée. 7 g 7.75
6. Rouges à lèvres hydratants «Geminesse». Choix de nuances. 4 g 4.50

Offre: à l'achat d'un ou de plusieurs produits «Geminesse» vous pouvez recevoir pour seulement 6.50, un petit seau à charbon ton bronze avec un nécessaire de beauté: eau de Cologne «Aquarius» en diffuseur, 1 oz; ombre-paupière «Rainbow Blue», 15 oz; mascara brun noir, .5 oz. N'oubliez pas de venir rencontrer les représentants Max Factor, Anne Marie Hazet et Jean Cairne qui seront au Centre-ville pour répondre à vos questions. Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) et Laval. (216)



Mary Quant de Londres

Directement de Londres, Mary Quant continue à nous apporter les dernières astuces du maquillage moderne. Des yeux qui en disent long. Une bouche éloquent. Des ongles qui pointent les coloris du jour. C'est audacieux! C'est Carnaby Street! C'est «Camouflage».

1. Fards-paupières 3.25 ch. Deux godets de nuances harmonisées. Applicateur-éponge double. Au choix: «Sepia Sunshine», bronze et pêche nacré; «Seashine», aqua mat et aqua lustré; «Bell Bottom Blue», bleu poudré et bleu argenté; «Peppermint Polish», vert émeraude et vert pastel.
2. Rouges à lèvres 2.50 ch. En quatre nouvelles teintes. «Rust Berry», «Pink Drab», «Reveille Rose», «Night Watch».
3. Vernis à ongles 1.75 ch. En quatre nouvelles teintes à harmoniser aux rouges à lèvres: «Sam Browne» pour le rouge à lèvres «Rust Berry», «Dawn Patrol» pour «Pink Drab», «Under Canvas» pour «Reveille Rose», «Last Post» pour «Night Watch». Non représenté: nouvelle base protectrice Mary Quant pour les ongles. 2.00 ch.
4. Offre-prime: à l'achat de 5.00 ou plus de produits Mary Quant, vous recevrez en prime le lait nettoyant Mary Quant. Venez rencontrer la conseillère Mary Quant, Yolande Hubert, au Centre-ville seulement.

Livraison sans frais des commandes de 3.00 ou plus dans les limites du circuit de livraison d'Eaton. Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) et à tous les autres magasins Eaton. (216)



De France... Pier Augé

Les produits de soins Pier Augé furent professionnellement mis au point à partir d'une formule pharmaceutique. Voilà pourquoi on fait confiance à ces produits bienfaisants qui originellement ont su gagner la faveur de ces belles dames de France.

1. Traitement de Choc no 2 aide à régénérer l'épiderme et à resserrer les pores dilatés. 10 ampoules. 30.00
2. Super Ental Traitant aide à répondre aux besoins de la femme spécialement après 30 ans. 30.00
3. Ental Rose 40 gr. 9.50
4. Ental Vergetures Traitant s'emploie le soir: un soir sur deux. À conseiller après une grossesse. 50 gr. 15.00

Offre-prime: à l'achat de 10.00 ou plus de produits Pier Augé, vous recevrez en prime le nécessaire «15 jours de fraîcheur et de beauté»: «Leapsal Tonic», «Leapsal Cleanser», crème de jour hydratante et crème de nuit hydratante. Les conseillères Pier Augé, Claudette Leclerc et Joanne St-Amour seront au Centre-ville pour répondre à vos questions. Eaton Centre-ville seulement, rez-de-chaussée. (216)

Servez-vous de votre carte-comptable Eaton



EATON

Eaton est juste au bout du fil 842-9211

Elizabeth Arden un mode de soins une mode-maquillage

Quel que soit le style vestimentaire que vous avez adopté pour l'automne et l'hiver, Elizabeth Arden vous propose des produits de soins à la fine pointe de la recherche, des produits de maquillage savamment colorés d'actualité et des effluves frais et libres comme la mode du jour... la vôtre!



Votre prime-beauté

"Le nécessaire de beauté spontanée" vous est offert par Elizabeth Arden avec tout achat de 7.50 ou plus. Vous y trouverez: fond de teint "Color Sunshine", parfum "Blue Grass" en diffuseur, crème de nuit contour des yeux "Bye-Lines", mascara automatique "Conditioning Lash Thickener". L'offre est valable du 3 au 15 novembre 1975.



Soins de la peau

«Velva Moisture Film», un hydratant qui contribue à rendre votre peau plus lisse, ce qui aidera à donner au maquillage un bel aspect. «Velva Moisture Film» aide également à assouplir et à protéger.

4 oz 7.00 ch. 8 oz 12.00 ch.

«Visible Différence», une crème à la fois légère et hydratante. Quel que soit votre type de peau, vous remarquerez que cette crème raffinée vous aidera à améliorer votre teint rapidement.

1 1/4 oz 12.50 ch.



Les harmonies du maquillage

«Transparent Face Color», un fard carnation diaphane et naturel.

5.00 ch.

«Blushing Tan»

«Early Tan»

«Deep Golden Tan»

«Terra Cotta Tan»

«Glossy Lip Make-Up», un rouge à lèvres dont la couleur ne change pas facilement. La fraîcheur d'un rouge givré.

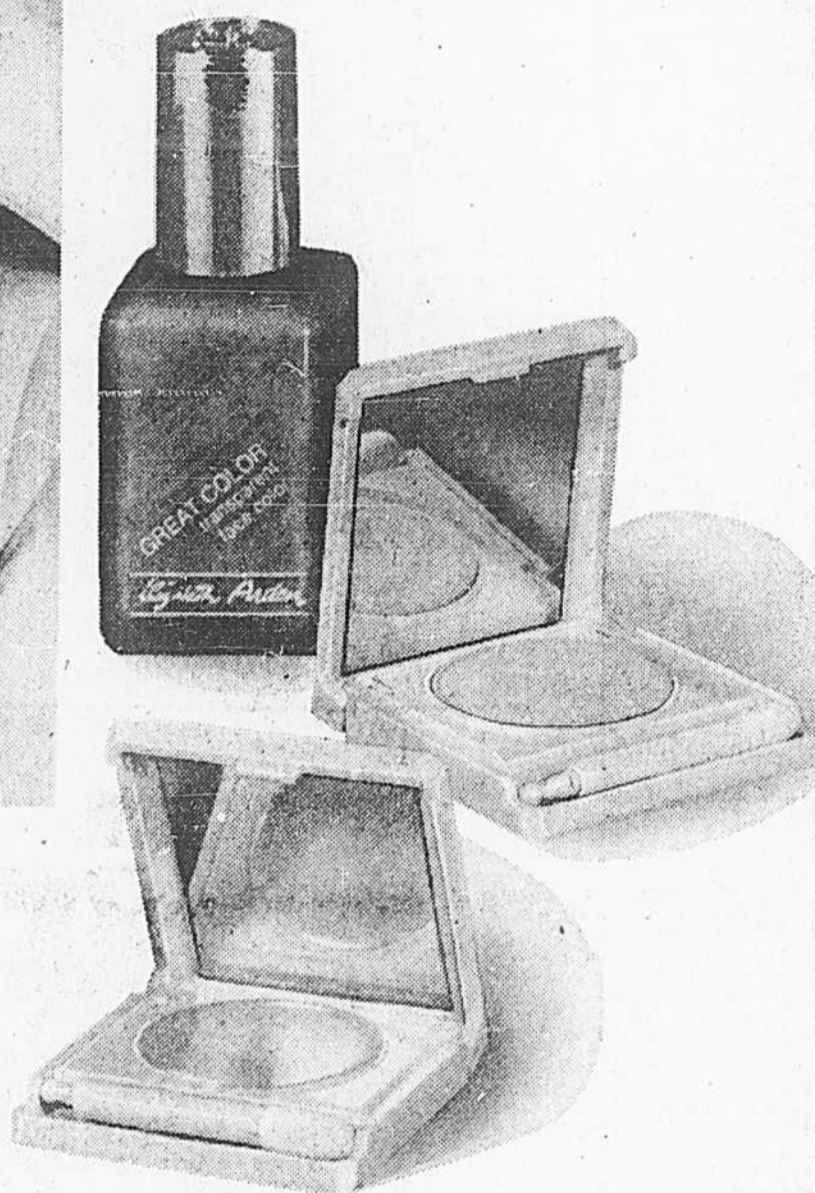
3.50 ch.

«Go-Lightly Red»

«Rare Penny»

«Mulled Rose»

«Surprised Pink»



«Sulky Shadown», un fard-paupières sous forme de poudre pressée. Il est lisse et ne coule pas.

3.50 ch.

«Water Blue»

«Honeydew Green»

«Golden Clover»

«Cocoa Pecan»

Choisissez le parfum qui correspond à votre état d'âme

«Blue Grass, le parfum qu'il vous faut quand vous vous sentez gaie... Il est frais et libre comme l'air!

«Perfume Mist» en diffuseur

2 oz 6.00 ch. 3 1/4 oz 9.00 ch.

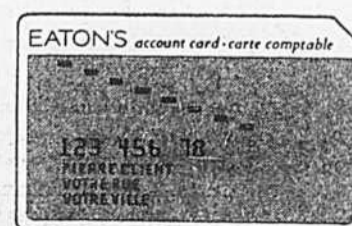
«Flower Mist», lotion à friction

4 oz 4.50 ch. 6 oz 5.75 ch.

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée) et à tous les autres magasins Eaton. (216).

Servez-vous de votre carte-comptable Eaton

Venez ou téléphonez 842-9211



MONTREAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial
Fairview

ANJOU
Les Galeries
d'Anjou

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish
quartier Côte St-Luc

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPOT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00
Samedi de 9h00 à 17h00

LA CARTE-COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique
ouvre à 8h30. 842-9211

EATON